

# la Révolution prolétarienne

---

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

---

DANS CE NUMÉRO

**Propos non conformistes  
sur le problème allemand**

par G. SARDET

**La grève des usines Renault**

par Pierre BOIS

**Un monstre bureaucratique :  
la Sécurité sociale**

par Maurice CHAMBELLAND

# LA RÉVOLUTION PROLETARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire  
(mensuelle)

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES  
Six mois ..... 130 fr.  
Un an ..... 250 fr.

EXTERIEUR  
Six mois ..... 150 fr.  
Un an ..... 300 fr.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE  
concernant la Rédaction à R. HAGNAUER,  
et l'Administration à J.-P. FINIDORI, à la  
*Révolution prolétarienne*, 14, rue de Tracy,  
Paris (2<sup>e</sup>)

PERMANENCE  
Tous les soirs, de 17 à 19 heures  
le samedi de 16 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS  
DE FONDS  
notre compte chèques postaux :  
*Révolution Proletarienne* 734-99 Paris

## SOMMAIRE DU N° 3

(Juin 1947)

Propos non conformistes sur le problème  
allemand ..... G. SARDET.  
Carnet du Sauvage ..... P. MONATTE.  
La grève des usines Renault ..... Pierre BOIS.  
Le mouvement pour les Etats-Unis d'Europe  
Roger P.  
Un monstre bureaucratique : la Sécurité  
sociale ..... M. CHAMBELLAND.

### Parmi nos lettres

La secte contre l'Eglise. — Après 22 ans de militantisme. — Sur  
quelques problèmes fondamentaux. — Sur la guerre probable.

### Notes d'Economie et de Politique

La russification de l'Europe. — Dirigisme = Pénurie : Le blé,  
exemple typique. — Le rationnement, arme de classe. — La hausse  
des salaires supérieure à la hausse des prix. — Economie et politi-  
que. — Nécessité du Pakistan. — La séparation des pouvoirs ?  
D'accord ! mais de tous les pouvoirs ..... R. LOUZON.

### La renaissance du syndicalisme

Les grèves et la politique gouvernementale.. Roger HAGNAUER.  
Dans les Transports parisiens ..... R. DEVEAUX.  
Les élections à la Sécurité sociale. — La formation préliminaire  
obligatoire et le Syndicat des instituteurs. — Pour la démocratie  
syndicale.

### Faits et documents

Les faits du mois. — Le mouvement de l'Enfance ouvrière. — La  
C.F.T.C. modifie ses statuts. — Les communistes italiens et la reli-  
gion d'Etat. — Résultats des élections à la Sécurité sociale. —  
Publiez les accords du Perreux. — L'organisation des classes  
moyennes. — A propos du Viet Nam.

### Entre nous

# LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1° De travailler à la renaissance du syndi-  
calisme révolutionnaire et au redressement de  
la C.G.T., en faisant prédominer dans les syndi-  
cats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance,  
de secte ou de parti, afin de réaliser le maxi-  
mum d'action contre le patronat et contre  
l'Etat ;

2° De défendre l'indépendance du syndica-  
lisme à l'égard du gouvernement comme à  
l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en  
1947 comme en 1906. La théorie de la direction  
unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire  
du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à  
la division et à l'impuissance. La politique de  
sa présence, sans mandat ni garanties, rend la  
C.G.T. dépendante du gouvernement ;

3° De rappeler que l'unité syndicale impli-  
que une maison confédérale habitable pour  
tous les syndiqués, la démocratie syndicale,  
étant respectée du haut en bas de la C.G.T.,  
les fonctionnaires syndicaux ne se considérant  
pas comme une bureaucratie omnipotente et ne  
regardant pas les syndiqués comme de sim-  
ples contribuables ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndi-  
cale en procédant à l'examen des problèmes

pratiques et théoriques posés devant le mou-  
vement ouvrier, en préconisant la formation de  
Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant,  
dans la pratique journalière, qu'étudier et bien  
se battre ne s'excluent pas, au contraire ;

5° De lutter contre le chauvinisme qui dé-  
ferle jusque dans la C.G.T. et la Fédération  
syndicale mondiale. La place des travailleurs  
n'est ni derrière l'impérialisme américain ni  
derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière  
une Internationale syndicale ne confondant  
son rôle ni avec le Bureau international du  
Travail ni avec l'Organisation des Nations  
Unies. Une Internationale qui appelle avec plus  
de force qu'il y a cent ans les prolétaires de  
tous les pays à s'unir. Chaque effort donné à  
une institution gouvernementale est un effort  
volé à la C.G.T. et à l'Internationale ;

6° De rappeler sans relâche que le syndi-  
calisme ne peut s'édifier avec puissance que sur  
les triples fondations de l'indépendance, de la  
lutte de classes et de l'internationalisme ;

7° De maintenir vivant le précepte de la  
Première Internationale : l'émancipation des  
travailleurs ne sera l'œuvre que des travail-  
leurs eux-mêmes.

# Propos non conformistes sur le problème allemand

Est-il possible de parler sans passion du « problème allemand » ? Tant de haine a été accumulée, tant de passions chauvines ont été déclenchées qu'il est difficile à la plupart des observateurs, « intéressés » ou non, d'aborder cette question dans un esprit objectif, et avec la volonté de voir clair dans la multitude des problèmes qui se posent, lorsqu'il est question de l'Allemagne.

## SUR LA RESPONSABILITÉ... COLLECTIVE

Nous vivons l'époque des légendes. Une de ces légendes profondément enracinées dans les têtes veut que le peuple allemand soit collectivement responsable de l'avènement du nazisme, de ses méfaits, de ses cruautés, du déclenchement de la guerre !

Si nous abordons ce problème, nous le faisons non pas pour le plaisir d'exprimer des vérités premières, mais parce que nous sommes convaincu que quelques-uns de ces préjugés sévissent même parmi ceux qui, par ailleurs, sont capables de faire abstraction des racontars, et qui ont conservé un esprit authentiquement internationaliste.

Faut-il insister sur le manque de sérieux d'une notion (se disant sociologique) qui veut accabler un peuple entier des malheurs qui naissent essentiellement des conditions objectives, conditions sociales, économiques, psychologiques, dans lesquelles nous vivons ? Il est certain que l'Allemagne, en ce qui concerne son histoire, sa structure, et partant sa « mentalité », se distingue à plus d'un point de vue d'un pays comme la France. Trop de conflits sont restés à l'état embryonnaire, l'Allemagne n'ayant jamais connu une explosion comme celle qui, en 1789 en France, a dégagé le chemin pour une évolution démocratique, cette démocratie fût-elle formelle et restreinte dans la mesure où elle n'influait pas le domaine économique. Le fait que l'Allemagne est le pays des révolutions avortées a profondément déterminé son destin, mais il n'est en aucune manière imputable au peuple allemand, qui a ses bourreaux et ses victimes comme n'importe quel peuple de notre univers.

Pourtant, une responsabilité collective existe.

Elle s'exprime dans le fait que le mouvement ouvrier allemand, avant l'avènement du nazisme, fut totalement incapable de s'opposer à la vague chauvine et fasciste dans un pays où la crise économique, plus que dans aucun autre pays, mettait la société devant l'alternative : socialisme ou barbarie fasciste.

Elle existe dans la mesure où les communistes allemands favorisèrent la croissance du nazisme, en proclamant que la social-démocratie était l'ennemi principal. Ce qui plus est : en faisant bloc avec les nazis contre les sociaux-démocrates, suivant ainsi le désir exprimé par la Russie d'avoir en Allemagne un gouvernement fort et nationaliste, capable de s'opposer aux « puissances de Versailles ».

Elle existe dans la mesure où la social-démocratie, influençant la majorité de la classe ouvrière,

pratiquait une politique qui croyait défendre la « démocratie » en s'attelant au char des classes dirigeantes, qui n'étaient plus en mesure de résoudre les problèmes économiques et ceux de la préparation de la guerre qu'avec des méthodes dictatoriales et étatiques, méthodes qui impliquaient la destruction totale du mouvement ouvrier dans son ensemble.

Responsabilité collective ?

Oui, dans la mesure où les syndicats allemands avaient abandonné leur rôle revendicatif, et étaient devenus un rouage de l'Etat bourgeois, partie intégrante de ses institutions. Est-ce que le mouvement ouvrier de tous les pays ne se reconnaît pas, tant soit peu, dans le tableau que nous venons de tracer ? Y a-t-il donc une raison qui nous commande de confondre les bourreaux et les victimes ?

Il y a plus : depuis le début de la guerre, on a insisté sur les cruautés sans nom qui ont été commises par le régime fasciste. Là encore, le mouvement ouvrier international officiel a cru intelligent de suivre ceux qui, volontairement, semaient la confusion. C'étaient d'ailleurs les mêmes cercles qui, de toutes leurs forces, finançaient Hitler et son mouvement, lui accordaient des crédits, profitant ainsi des affaires magnifiques que la préparation de la guerre permettait, et que la tuerie prochaine devait accélérer d'une façon gigantesque.

Est-ce qu'on a entendu parler avant le déclenchement des hostilités des cruautés et des tortures commises à l'égard des antifascistes allemands ? Ou ne savait-on pas que des camps de concentration avaient été institués dès 1933 ? Qu'ils hébergeaient des dizaines de milliers d'Allemands qui avaient osé, dans des conditions atroces, s'opposer aux bourreaux, malgré la défaite du mouvement ouvrier qui était d'autant plus terrible qu'elle a été subie sans lutte, sans résistance ?

Non, l'hypocrisie a pu jouer pleinement. Elle continue à être pratiquée sur une vaste échelle. Rien d'étonnant qu'elle soit l'expression d'une classe qui, pour se survivre, fait appel à toute la gamme de la tromperie et de l'hypocrisie. Infiniment triste qu'elle soit suivie par ceux qui se disent les représentants du mouvement ouvrier. En effet, la responsabilité collective se précise de plus en plus, elle dépasse les frontières allemandes, elle inclut ce qui reste du mouvement ouvrier sur le plan international. Il n'y aura pas eu, pendant cette guerre — Monatte et Rosmer ne nous contrediront pas — de Zimmerwald. N'est-ce pas là la preuve la plus évidente d'une responsabilité... collective ?

## LA SITUATION ACTUELLE

On avait raison avant 1933 de dire que le centre de la révolution européenne se trouvait à Berlin. En effet, les yeux du monde ouvrier étaient tournés vers l'Allemagne. Une victoire de la classe ouvrière allemande aurait été suivie d'une vague

de mouvements révolutionnaires en Europe, comme il est évident que la victoire du nazisme a eu comme conséquence une progression formidable des forces réactionnaires sur tout le continent.

Mais les événements ont leur logique. Le poids spécifique de l'Allemagne a considérablement diminué ; ce pays ne représente plus essentiellement une force capable d'influencer les autres pays, ni sur le plan matériel, ni sur le plan idéologique. L'Allemagne, retenons-le, est devenue un enjeu, un pion sur le vaste échiquier où se heurtent les grandes puissances sorties victorieuses de cette guerre.

Cela est dû, bien entendu, aux destructions inouïes qui ont été effectuées pendant la guerre. De plus, l'Allemagne se trouve dans un état de désagrégation sociale qui ne souffre aucune comparaison avec tout ce qui s'est passé depuis des siècles. Il faut se retourner vers le XVII<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la guerre de Trente ans, pour avoir une idée approximative de sa situation actuelle.

Toutes les classes de la société ont subi un choc sans pareil. La bourgeoisie d'abord, qui, pendant le régime nazi, se cramponnait désespérément aux positions économiques acquises pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, cédant de plus en plus aux pressions de la bureaucratie fasciste. Celle-ci, devenue maîtresse en fait, ne se contentait plus du seul domaine politique, mais prenait possession de la gestion économique, devenant ainsi maîtresse d'une économie qui ne ressemblait plus en rien à l'économie libérale classique.

Actuellement, et dans la mesure où l'on peut encore parler de l'existence d'une classe bourgeoise, ou plutôt de ses débris, il faut retenir que ses moyens, matériels et autres, sont extrêmement restreints, qu'elle est considérablement appauvrie et à la merci des puissances plus fortes, plus homogènes. Nous nous trouvons donc en présence, en négligeant les exceptions qui confirment la règle, d'une bourgeoisie qui vit de son passé « glorieux », mais qui est démunie des traits essentiels qui déterminaient son caractère.

La catastrophe des classes moyennes, celles des villes, est encore plus considérable. Suivant le nazisme, dans l'espoir de subsister en tant que classes moyennes, elles sont aujourd'hui victimes d'une décomposition sociale qui les rend, socialement parlant, prolétaires ; situation sociale que leur conscience ne réalise pas, d'autant plus que les possibilités d'une prolétarianisation véritable sont presque inexistantes.

La classe ouvrière subit un sort infiniment tragique. Elle vit dans les ruines, avec le reste de la population, coupée en réalité des moyens de production, moyens détruits en partie, démontés ou ne fonctionnant pas pour des raisons multiples. Elle est désorientée, entièrement soumise aux nécessités pénibles de la vie quotidienne. Toute son activité sociale est restreinte par la lutte désespérée pour le morceau de pain qui permet, plus ou moins, de subsister.

Y a-t-il actuellement une classe ouvrière consciente de ses devoirs de classe, capable de réaliser seulement ce qui s'est passé pendant ces douze dernières années ? Nous ne le croyons pas. Tout ce que nous savons nous porte à croire qu'elle a perdu non seulement des positions sociales et politiques, mais encore qu'elle a perdu jusqu'à sa conscience de classe. En effet — et c'est là la conséquence terrible du régime nazi — la classe ouvrière se trouve — en commun avec les autres classes de la population allemande — dans un état de désagrégation morale dont les conséquences sont encore imprévisibles. Nous aurons l'occasion, en parlant des grèves de la Ruhr, de revenir sur ce point.

## LE VÉRITABLE RÔLE DES OCCUPANTS

L'Allemagne, disions-nous au début, est devenue un enjeu. Ajoutons qu'il s'agit, en l'occurrence, d'un enjeu de la plus grande importance. En effet, nous sommes de ceux qui ne peuvent pas se résoudre à prendre au sérieux la mission « éducative » et « démocratique » des puissances d'occupation. La démocratie ne « s'introduit » pas, elle doit être conquise. Et, avant tout, on ne l'apporte pas sur les baïonnettes d'une dictature militaire.

Mais, en réalité, et malgré la bonne volonté de quelques-uns qui se dépensent dans le vide, il ne s'agit pas de cela. Puisque, très sérieusement, il s'agit de préparer l'âge atomique sur le plan militaire, toute la politique des puissances d'occupation est subordonnée à ce but suprême. Comment expliquer autrement, en effet, l'incohérence des mesures prises, l'absence totale d'un plan d'ensemble dans tous les domaines, la volonté farouche d'empêcher une évolution « démocratique » dont on se fait, verbalement, le champion ? L'Allemagne est devenue ainsi une sorte de terrain d'exercice pour la grande lutte qui se prépare sous les yeux d'un monde qui, psychologiquement, et par opposition à ce qui s'est passé au lendemain de la première guerre est déjà prêt à accepter l'idée qu'il s'agit d'une chose inévitable qu'il faut subir. Plus nettement que sur le plan mondial, nous voyons en Allemagne de quelle façon le monde se divise en deux camps — camp américain et camp russe — et dans peu de temps nous verrons se détacher de l'imbroglia la zone unifiée de l'Ouest, la France étant obligée, malgré ses projets de « grandeur », de se soumettre aux nécessités impérieuses qu'est forcé d'accepter le faible devant le plus fort.

Une fois dégagé l'essentiel, il est nécessaire de voir dans quelle mesure la mentalité et les méthodes des occupants se reflètent en territoire occupé.

Plus on est petit, plus on est vorace ! En effet, que penser de la zone française, considérée par les militaires qui la gouvernent alternativement comme une vaste caserne ou comme un pays colonial, où tout est permis ? Et comme ces éléments sentent immédiatement à qui il faut s'adresser pour trouver la compréhension nécessaire, il existe un contact très étroit entre les autorités d'occupation et les éléments réactionnaires (nazis repentis compris), les hommes de l'Eglise, etc. Quoi d'étonnant que les syndicats n'aient pas le droit d'étendre leurs liaisons et de les établir en dehors du plan local ?

La place nous manque pour entrer dans tous les détails d'une politique, faite essentiellement, et en dépit de quelques exceptions, par des hommes réactionnaires, sachant se lier, par instinct de classe, à la réaction allemande qui devient de plus en plus forte. Cela pour la raison que, d'une part, la population allemande n'avait pas eu la volonté ni l'énergie d'exécuter ses maîtres (comme l'ont fait les Italiens avec Mussolini) et, d'autre part, parce que l'occupation militaire s'est immédiatement substituée au règne des SS.

L'Angleterre, en proie à de très graves difficultés intérieures, se trouve dans une situation extrêmement difficile. Etant obligée de nourrir la population de villes surpeuplées, elle fait preuve d'une carence exceptionnelle. Le fait qu'à la tête de l'administration civile on ait mis des éléments réactionnaires allemands n'est pas propre à amener une clarification. Les essais pour procéder à des nationalisations se sont heurtés à la résistance des Américains. En fait, nous assisterons bientôt à l'unification des zones de l'Ouest et les Américains seront les maîtres incontestés de ces zones.

Dans les trois zones de l'Ouest, c'est aux élé-

ments chrétiens-démocrates, c'est-à-dire réactionnaires, que va la confiance des autorités d'occupation. Soulignons toutefois qu'ici, notamment en zone anglaise, les syndicats, fraîchement constitués, ont au moins la possibilité de se réunir, de prendre certains contacts. Mais il ne s'agit pas d'organisations syndicales dans le sens où nous les entendons. Elles n'ont aucun droit, ni dans le domaine des conditions de travail, ni dans celui des salaires, et elles n'ont pas, bien entendu, le droit de grève.

Il faut dire, toutefois, que le régime américain est relativement « libéral », que les vexations dans sa zone sont moins nombreuses que dans les autres.

En regardant de près la zone russe, on se rend compte combien profonde est, au fond, la rupture entre les puissances occidentales et la Russie. Celle-ci est en train d'instituer un régime qui ressemble, à s'y méprendre, à celui qui existe en Russie. Soutien d'un seul parti (« communiste »), presse dirigée et uniforme, défense de s'exprimer, camps de concentration pour les adversaires (y compris les socialistes), etc.

On fait beaucoup état de la réforme agraire. Il est juste de dire que les Russes ont liquidé la caste des Junkers, qu'ils ont distribué la terre aux paysans. Mais ils ont remplacé le règne des Junkers par celui d'une bureaucratie qui ne tolère pas la contradiction. D'autre part, en morcelant les vastes domaines de l'Allemagne de l'Est, ils ont rendu impossible une économie rationnelle, les paysans ne disposant pas des outils nécessaires pour travailler la terre. Au fond, nous allons, en zone russe, vers une incorporation de celle-ci dans l'Etat russe avec toutes les conséquences que cela comporte, politiquement et économiquement.

## LA SITUATION DES PARTIS

Bien sûr, des partis existent, mais leur activité ne souligne que plus fortement le grand vide politique de toute l'Allemagne. Tous les observateurs sont d'accord pour constater que la population est apathique, qu'elle se désintéresse du jeu des partis. Le souci de la nourriture prime toute autre préoccupation.

Ainsi, les partis sont plutôt l'expression d'une volonté politique des puissances d'occupation que le reflet politique d'une population qui est « apolitique », non pas seulement dans le sens d'une aversion contre les politiciens de toutes couleurs, mais dans le sens d'un dégoût devant une vie qui ne réserve que des surprises désagréables, et devant un avenir extrêmement sombre.

Grosso modo, et sans entrer dans les détails, on peut dire que les chrétiens-démocrates suivent la politique américaine, que les sociaux-démocrates sont prêts à s'incorporer dans le système anglais, et que les communistes, bien entendu, font tout pour fortifier la puissance russe partout où ils exercent une activité.

\*\*

Quel est le sentiment prédominant dans la population allemande ? Hermann Rauschning, un ancien nazi, a publié avant la guerre un livre qui a fait sensation : *La Révolution du nihilisme*. Ce terme, prêtant à interprétation certes, nous est venu à la mémoire lorsque nous avons essayé de définir l'état d'esprit d'une population qui est passée par l'enfer, et qui a devant elle le néant.

Aussi bien constate-t-on un peu partout en Allemagne une nouvelle vague de nationalisme. Où puise-t-elle ses forces ? D'une part, nous l'avons dit, dans l'opposition contre la carence des puissances d'occupation en matière de ravitaillement. D'autre part, dans le sentiment qu'il n'y a aucun

espoir d'amélioration de la situation présente. Le nationalisme, voilà le plus grand danger pour une Allemagne qui n'en a que trop souffert !

Le nihilisme exclut toute sorte d'espoir. S'il y a quand même un espoir qui subsiste, c'est l'espoir d'une nouvelle conflagration, de laquelle une partie de la population espère une amélioration de la situation allemande et, partant, de sa situation personnelle.

C'est infiniment triste et désespérant, diront les lecteurs. Mais qu'y faire ? Il s'agit d'abord de constater la vérité et, ensuite, de tirer les conclusions qui s'imposent. Nous avons suffisamment insisté, au début, sur l'idiotie d'une formule qui veut condamner un peuple en bloc, pour pouvoir dire, maintenant, que la réalité est très affligeante.

\*\*

Mais n'allons pas aussi loin : un fait, seul, serait capable d'endiguer ce nouveau nationalisme qui déferle sur l'Allemagne : ce serait une attitude positive et internationaliste d'un mouvement ouvrier partout en Europe et aux Etats-Unis, qui tiendrait à peu près ce langage à la population allemande, surtout à la classe ouvrière : « Le nazisme a massacré vos meilleurs militants, il a détruit vos organisations, fruit du travail d'un siècle ; il vous a entraînés dans la boucherie, et il vous a fait commettre des crimes sans nom. Mais, nous aussi, nous avons marché, mais nous avons gardé, jusqu'ici encore, une partie de nos libertés. Nous sommes prêts à vous aider, contre la clique militaire qui prépare une nouvelle guerre, nous sommes prêts à vous donner la main par-dessus les frontières. Débarrassez-vous de votre esprit nationaliste, nous en ferons autant de notre côté. »

La réalité on la connaît suffisamment. Chauvinisme, nationalisme partout. Cette attitude a trouvé son point culminant, lorsque la Fédération syndicale mondiale a demandé l'institution du travail forcé pour les ouvriers de la Ruhr. Elle se manifeste tous les jours dans les pamphlets du parti communiste, digne successeur de Charles Maurras qui lui, au moins, avait l'avantage d'être sincère. Il fallait rappeler ces quelques vérités pour fournir la preuve que le mal n'est pas d'ordre local, mais universel.

## LES GREVES DE LA RUHR

Les grèves de la Ruhr ont été présentées par la presse internationale soit comme l'œuvre des stalinien soit comme l'œuvre des nazis. Les deux versions sont fausses et inventées de toutes pièces. En réalité, nous avons affaire dans la Ruhr à une révolte... pacifique de la population ouvrière qui n'est plus capable d'effectuer son travail, vu la sous-alimentation terrible qui sévit dans la zone anglaise. En effet, les mineurs qui théoriquement reçoivent des rations plus fortes ont une famille avec laquelle ils partagent, si bien qu'ils reçoivent une ration de 600 calories par jour (1) ; on conçoit qu'il est impossible de travailler dans des conditions pareilles.

La grève est surgie spontanément, et ce n'est que devant ce sursaut élémentaire que les organisations syndicales ont pris en main les revendications ouvrières qui consistaient essentiellement en ceci : meilleur ravitaillement et dénazification. Revendications d'autant plus justifiées que dans les deux domaines la carence des autorités d'occupation a été visible.

(1) Ce chiffre est incontestable quoi que dise la presse. Nous l'avons relaté dans des publications paraissant sous le contrôle des autorités anglaises qui, elles, n'ont aucun intérêt à présenter la situation d'une manière particulièrement noire.

Que penser des grèves de la Ruhr ? D'une part, il ne sert à rien d'en exagérer la portée. Une explosion de révolte n'est pas toujours un signe absolument certain d'un grand développement de la conscience de classe. Les grévistes n'exprimaient dans leurs pancartes aucune perspective positive, en ce qui concerne des revendications éventuelles ou des propositions concrètes pour une amélioration de l'état présent. L'état d'esprit nationaliste n'a pas prédominé, mais ce sentiment a joué un rôle certain, et continue à être efficace.

Mais, d'autre part — et ceci est un des signes encourageants des événements de la Ruhr — le fait qu'une population ouvrière en Allemagne, surtout dans la Ruhr, bastion du mouvement ouvrier, ait réagi collectivement, la première fois depuis tant d'années, nous fait entrevoir certaines perspectives que nous voulons examiner très brièvement.

## PERSPECTIVES D'UN MOUVEMENT EN ALLEMAGNE

Certains camarades, ayant l'esprit combattif, et très sympathiques par ailleurs, continuent à parler aux ouvriers allemands le même langage qu'ils leur tenaient en 1932. Ils ne se rendent pas compte que quelque chose a changé : ils demandent aux individus et à la conscience des hommes de s'adapter à leurs mots d'ordre, alors que le simple bon sens (ne parlons pas de la dialectique !) commande d'adapter les mots d'ordre à la réalité.

La structure sociale et intellectuelle de l'Allemagne est complètement changée. En réalité, les militants désireux de faire renaître un mouvement ouvrier en Allemagne — tâche essentielle entre toutes — doivent se rendre compte que, dans un certain sens, il faut commencer de nouveau.

Comment faire abstraction en effet, du fait que douze ans de régime nazi ont formé une génération totalement ignorante du passé, des traditions du mouvement ouvrier, de ses moyens de lutte, de sa doctrine et de son contenu essentiel ? Comment ne pas voir, de plus, que la vieille génération, celle qui a vécu consciemment la période hitlérienne, est devenue indifférente, usée et incapable d'enseigner quoi que ce soit à la jeune génération dont une grande partie, vu la catastrophe

qui s'abat sur l'Allemagne, pense qu'après tout c'étaient peut-être les nazis qui avaient raison ?

Il faut recommencer, disons-nous. Mais comment procéder, par où commencer ? Nous sommes convaincus que la tâche essentielle en Allemagne est la construction de solides *organisations syndicales*. C'est dans les syndicats, n'est-ce pas, que les ouvriers ont fait leur apprentissage, et qu'ils ont acquis le sentiment de faire partie d'une classe qui a des droits à défendre et des revendications à poser. Ce n'est qu'après avoir fait cet apprentissage que quelques-uns étaient capables de voir les origines de notre société et d'en tirer les conclusions qui s'imposaient.

Là où des organisations syndicales existent et se bornent à exécuter les consignes reçues, il faut travailler en sorte qu'elles deviennent, d'abord, un élément pour organiser la vie quotidienne, pour prendre en main l'organisation du ravitaillement, de la reconstruction, etc.

Ceci est un des moyens, et sans doute l'essentiel. Mais le travail ne doit pas s'arrêter là. Il est urgent de former de petits cercles où l'on enseigne, par l'intermédiaire des quelques éléments capables de le faire, la doctrine du mouvement ouvrier ; c'est d'autant plus facile, actuellement, que la bureaucratie des partis, en raison du manque de liaisons, est moins forte.

Et, enfin, il s'agit pour les ouvriers allemands d'avoir un contact permanent et positif avec les ouvriers des autres pays. Ce n'est que de cette façon qu'on réussira à exterminer l'esprit nationaliste qui est partout le plus grand danger pour le mouvement ouvrier.

\*\*

Nous n'avons pu, dans cet article, que toucher les questions essentielles. Il y aurait lieu d'insister d'une façon plus systématique sur des points qui ont leur importance. Il faudrait parler, également, de la position à prendre envers une Allemagne unifiée ou une Allemagne fédéraliste. Nous nous sommes borné à soulever les questions qui réclament une réponse urgente, en ce qui concerne la renaissance d'un mouvement ouvrier en Allemagne. Cet article servira peut-être à déclencher une discussion ? Nous nous en réjouissons d'avance.

G. SARDET.

## LA POLITIQUE EXTÉRIÈRE DE ROOSEVELT

Wallace se prétend le continuateur de la politique extérieure de Roosevelt et condamne Truman. Si l'on en croit M. Joseph Alsop (« Carrefour », 30 avril), qui s'appuie sur la correspondance de Roosevelt, la vérité serait toute différente :

Sans doute la volonté d'apaiser l'Union soviétique a-t-elle caractérisé la politique étrangère de M. Roosevelt — comme celle de M. Churchill — jusqu'à ce que la certitude de la victoire alliée lui apparaisse. Mais la véritable raison de cette politique d'apaisement résidait dans la crainte qu'avait M. Roosevelt de cette paix séparée entre la Russie et l'Allemagne dont les Soviets menaçaient régulièrement les Alliés. Etant donné le précédent du pacte germano-soviétique, les chefs des gouvernements américain et anglais ne pouvaient ignorer ce danger. Et ils surent en faire comprendre l'importance à leurs collaborateurs.

Cependant, au moment où eut lieu la Conférence de Yalta, l'heure de la victoire n'était pas très éloignée. Et l'on sait que les lettres échangées alors entre Roosevelt, Churchill et Staline — qui sont la meilleure preuve que nous ayons du véritable état d'esprit de Roosevelt — montrent que le président des États-Unis considéra Yalta comme l'une des « plaques tournantes » de la guerre. Et ces lettres donnent également, paraît-il, la preuve qu'à Yalta le Président entendait faire ses dernières concessions aux Soviets. Et aussi qu'il entendait, par conséquent, obliger Staline à tenir ses promesses concernant l'indépendance de toute l'Eu-

rope orientale — Pologne, Roumanie, Hongrie et Bulgarie — maintenant absorbée au sein de l'Union soviétique.

Bien entendu, Roosevelt se rendait compte que le Kremlin avait le droit d'exiger l'amitié des gouvernements de l'Europe orientale, ainsi que Truman et Attlee le font aujourd'hui en ce qui les concerne. Mais il était décidé à préserver l'indépendance de ces gouvernements. Et il fut indigné par la preuve de mauvaise foi que l'Union soviétique lui donna, immédiatement après Yalta, lorsque Vichinsky fut envoyé en Roumanie pour y établir le régime de Groza, en complète violation de l'accord de Yalta. A partir de ce moment-là, la correspondance Roosevelt-Staline prend un ton de plus en plus acerbe. Roosevelt s'exprima notamment en termes très violents dans un dernier document qu'il termina peu de temps avant sa mort. C'était le projet d'un message à Staline sur la question du gouvernement polonais. Ce projet fut communiqué à Churchill, qui le qualifia de « puissant » et d'« éloquent » lorsqu'il se déclara d'accord avec les sentiments du Président. D'autres messages du Président Roosevelt à Churchill parlent avec amertume de la « désillusion » dont il souffre, et il semble clair que cette désillusion commande, selon lui, une modification complète des relations des alliés anglo-saxons avec les Soviets. Bref, ces documents montrent que Roosevelt n'a jamais fait preuve de cette imprécision politique que M. Wallace lui attribue si injustement et si légèrement.

# Carnet du sauvage

## Où allons-nous ?

Les grévistes de chez Renault ont ouvert l'écluse et toute une vague de grèves a déferlé. Il y en a tant et de telle sorte qu'une question se pose de divers côtés : Ces grèves surgissent-elles d'un véritable fond de mécontentement ou bien sont-elles orchestrées par le parti stalinien pour remonter au pouvoir ?

D'excellents camarades, tous bien placés pour voir et observer, émettent des avis opposés. Telle grève, à laquelle ils ont participé, proviendrait exclusivement du mécontentement et des revendications que le patronat ou le gouvernement tardait à satisfaire. La même grève, selon un autre camarade, aurait reçu sans aucun doute le coup de pouce stalinien.

Il est trop exact que le mécontentement s'accumule depuis trois ans. Les salaires restent de loin inférieurs au prix de la vie. Un large crédit a été fait aux gouvernements qui se sont succédé au pouvoir et aux partis qui étaient représentés dans ces gouvernements. Mais la patience touche à sa fin. Le gouvernement a perdu la confiance. Les partis de même. Et les syndicats ont grand besoin de la reconquérir ou de la maintenir. La grève des canardiens s'était faite d'accord avec les syndicats du Livre et leur Fédération. Celle des métallurgistes de chez Renault s'est faite malgré et contre le Syndicat parisien des métaux, qui aura tout fait pour la torpiller au départ, et n'ayant pu y parvenir, pour mettre la main dessus et la mener à sa guise, c'est-à-dire fort mal. La monographie que nous donne Pierre Bois, le secrétaire du Comité de grève Renault, ne laisse guère d'ombre sur ces points importants. Mais la grève Renault, c'est la brèche faite. Bois a poussé le scrupule jusqu'à paraître ignorer que l'initiative des travailleurs du secteur Collas avait obligé Thorez à quitter la vice-présidence du Conseil.

Ils avaient assez dit, Duclos et Thorez, que ceux qui voudraient les tourner à gauche se casseraient les dents. Il n'y avait qu'un moyen de rendre la chose impossible, c'était de rester fidèles à l'intérêt ouvrier. Je ne dis pas : faire de la surenchère. Je dis : interpréter les intérêts de la classe ouvrière et les défendre honnêtement.

On concevra qu'il est difficile de ne pas être tourné à gauche, sur le terrain de l'internationalisme, quand on se livre aux pires campagnes d'excitation chauvine contre l'Amérique, quand on mange journellement du Schumacher et de l'Allemagne, après avoir pondu le fameux article où le mot « boche » revient trente fois.

Non moins difficile de n'être pas tourné à gauche, sur le terrain de classe, quand on a laissé croupir la classe ouvrière dans la gêne et la misère durant trois années pendant lesquelles on a siégé au gouvernement ; quand on a dénoncé, comme on l'a fait, les grèves du Livre, celle des postiers et tout récemment encore celle des métallurgistes de chez Renault ; quand un secrétaire confédéral a pu dire dans un meeting du Bâtiment que la grève était désormais l'arme des trusts.

Il ne s'agit plus d'être tourné à gauche. Thorez et Duclos ne sont plus à gauche depuis le jour où ils n'ont plus eu qu'une préoccupation : faire la politique de l'Etat russe. Ils peuvent jeter toutes les grèves qu'ils voudront dans les jambes de Ramadier au moment où celui-ci cherche des arrangements avec l'Amérique, et parce que la tension croît entre la Russie et l'Amérique. Les gré-

vistes, eux, pensent à leurs revendications. Ni l'échec des pourparlers américains pour le blé, le charbon et l'ourtilage, ni le retour de Thorez à la vice-présidence ne remplaceront le succès de ces revendications.

Les métallurgistes ne posent pas comme revendication le retour de Croizat au ministère du Travail. Ils trouvent même qu'au temps où il était ministre il a drôlement freiné leurs revendications et qu'il a accepté, d'un cœur léger, qu'un métallurgiste parisien se satisfasse d'une salaire mensuel de 7.500 francs, alors qu'il faut le double pour vivre à peu près. Je doute que les travailleurs de l'Éclairage fassent figurer parmi leurs revendications le retour de Marcel Paul au ministère de la Production industrielle. Ils sont en droit de penser que, lorsqu'il y était, il aurait peut-être pu presser les services gouvernementaux et ne pas attendre maintenant. Les mineurs ont certainement les mêmes remarques à faire en ce qui concerne Lecœur. Quant aux cheminots, il est bien sûr qu'ils ne font pas grève pour ramener Thorez à la vice-présidence du Conseil. Je doute qu'ils aient pensé à ça. Mais ils pensent peut-être que Tournemaine, après avoir soigné son propre avancement, n'aurait pas manqué de penser un peu plus tôt aux revendications des cheminots s'il n'avait pas craint d'embêter ses camarades ministres et s'il n'avait pas admis, lui aussi, que la grève était l'arme des trusts.

Où allons-nous ? C'est une question que nous nous poserons souvent désormais. Faut-il préconiser la grève générale ? Faut-il prévoir une nouvelle vague de fond analogue à celle de 1936 ? Je suis toujours partisan de ne pas danser plus vite que les violons. Je continue à penser, malgré ce que m'en a dit Bois, qu'il fallait limiter la grève à Renault et ne demander aux autres boîtes que la solidarité financière et morale. Il faut de solides bastions pour la lutte qui ne fait que commencer, Renault en sera un. Il faut que lui d'abord, d'autres ensuite, puissent braver manœuvres et tempêtes.

Quant à un nouveau 1936, si vous le voyez venir, raison de plus, les jeunes, pour vous y bien préparer. Tout ce que nous vous en disons, les anciens, c'est dans l'intérêt du mouvement, vous pouvez en être sûrs.

## La grève des commerçants du 4 juin

La grève des commerçants du 4 juin n'aura pas eu lieu. Pour la conjurer, Ramadier et Philip ont dû jeter du lest, beaucoup de lest : assouplissement du contrôle économique, révision du forfait, sanctions contre les coopératives, secteur libre pour les textiles, les fruits, les légumes, amnistie pour certaines infractions, etc. Les manifestations violentes de Dijon et de Lyon ont sérieusement épaulé M. Gingembre et sa Fédération des petites et moyennes entreprises.

Il ne faut pas se méprendre, cette affirmation de force des commerçants s'explique évidemment par la lassitude du dirigisme et de sa pagaille, et, à ce titre, elle n'est que trop compréhensible, mais elle traduit quelque chose de plus profond. Les commerçants sortent de la période de guerre avec un sentiment de puissance tout nouveau, le sentiment d'avoir bien fait leurs affaires en dépit de la dureté des temps et d'être devenus une force devant laquelle le client s'est incliné peureusement durant des années. A l'Etat, maintenant, de s'incliner devant M. Beurrier et œufs.

L'Etat récolte ce qu'il a semé. C'est lui, par son organisation du ravitaillement, dès le début de la guerre, qui a

préparé cette situation. M. Salleron, dans un article de *Syndicats paysans* de nov. 1941, avait fort bien discerné les dangers de l'organisation officielle du ravitaillement : «... Le jour où la liberté cesse d'exister, le commerce perd sa raison d'être. La fonction commerciale, c'est de rechercher d'une part le produit et, d'autre part, le débouché. La double initiative demandée au commerçant, le risque qu'il court dans ces démarches, enfin la concurrence légitime le profit. Quand il n'y a plus recherche du produit, quand il n'y a plus recherche du débouché, quand il n'y a plus risque, quand il n'y a plus concurrence, la fonction commerciale disparaît. Il n'y a plus qu'une fonction de répartition. Cette fonction exige un salaire, elle n'autorise plus le profit.

« La formule à laquelle doit tendre un ravitaillement socialisé, c'est la mise en contact direct du producteur et du consommateur par la voie d'organismes coopératifs. Puisqu'on se prive, en effet, des avantages du commerce, il faut du moins prendre les avantages de la formule opposée. A la suppression de la fonction commerciale doit correspondre une diminution considérable du nombre des intermédiaires. Or, le nombre des intermédiaires ne fait qu'augmenter. Nous sommes le pays d'Europe, et peut-être du monde, qui comprend le plus grand nombre de commerçants. »

Les commerçants, fonctionnarisés, devenus simples réparateurs de marchandises, ont été presque mécaniquement engagés dans la voie du troc de l'excédent de marchandises qui leur restait et dans celle du marché noir. Le boulanger et le boucher habiles ont non seulement réalisé en un moindre temps les bénéfices d'antan ; ils ont vendu leur fonds contre quelques millions de francs papier. La fortune du Beurre et œufs est devenue légendaire. Aujourd'hui, le petit commerçant, solidement assis sur la fortune qu'il vient de réaliser, parle haut. Il formera certainement l'un des bataillons les plus hardis de la défense du régime capitaliste. Les stalinien peuvent lui passer la main dans le dos. Ils auront peut-être son bulletin de vote, moyennant diverses satisfactions. Ils n'obtiendront pas son acquiescement à une forme de société nouvelle.

## A propos d'une Histoire du mouvement ouvrier

C'est une entreprise particulièrement difficile que de retracer l'histoire du mouvement ouvrier en France. Après Dolléans, Jean Montreuil ne s'en est pas trop mal tiré. Son travail sera certainement utile à qui recherche une vue d'ensemble et veut connaître les diverses étapes de notre mouvement.

Il part de cette idée qu'il ne peut y avoir de mouvement ouvrier avant que la Révolution industrielle ait créé l'usine avec des milliers d'ouvriers. Cependant, il consacrera — et il aura raison — deux chapitres aux origines lointaines, aux corporations de métiers et au compagnonnage ; d'autres, aux origines immédiates, au mouvement présyndical des associations de production et des sociétés de résistance. Il situera la formation véritable du mouvement au lendemain de la Commune.

Nécessité d'historien, obligé de sérier, de trancher l'Histoire en périodes absolument distinctes, alors que les grands courants historiques ne connaissent pas de rupture réelle ; ils sont tantôt, au grand jour, visibles, et tantôt, sous terre, presque insaisissables. Le mouvement qui sourd quelques années après la Commune ce n'est rien d'autre qu'un des petits affluents du grand fleuve qui avait marqué les dernières années du Second Empire. Varlin a été le secrétaire de la première Union des syndicats parisiens et le premier syndicaliste révolutionnaire. Déjà, devant la multiplicité

des grèves qu'il ne pouvait empêcher, l'Empire avait été contraint de reconnaître le droit de grève. Le droit syndical ne devait être reconnu que vingt ans après, la République légitimant ce qu'elle était incapable d'empêcher. Cette période de la fin du Second Empire, Montreuil l'a survolée de trop haut. Il ne s'est pas suffisamment attaché non plus à la période de 1906.

L'historien travaille sur une documentation écrite, journaux, brochures, comptes rendus de congrès. Malheureusement, tout n'est pas consigné ; souvent même le plus important n'y est pas. Les débats de congrès prennent facilement plus d'importance que le retentissement des grèves ou de tel événement révolutionnaire sur la façon de sentir et sur la pensée de la classe ouvrière. Cette remarque, j'ai été amené à la faire bien des fois pour la période de cinquante ans que j'ai vécue. Elle doit être bien plus fondée encore pour les périodes antérieures, la documentation sur celles-ci étant moins abondante.

Montreuil a écrit sur la page de garde de l'exemplaire qu'il m'a adressé : « En souvenir des Vingt-deux ». Je suppose que sa participation au mouvement date de cette campagne pour l'unité syndicale (fin 1930). Deux parts doivent donc être faites quand on examine son livre : la période de dix-sept ans qu'il a vécue et l'autre, qu'il connaît seulement par la littérature et par ce qu'il en a entendu dire. Il n'est pas surprenant qu'il ait adopté argent comptant quelques erreurs officielles. Aussi quelques interprétations particulières de manifestations anciennes. Ni qu'il se soit mépris sur la tendance de tel ou tel militant. Ce qui lui arrive quand il range Niel, à Amiens, parmi les réformistes (p. 189) ; quand il montre Luquet (p. 205) répondant aux révolutionnaires ; quand il étiquette Latapie réformiste (p. 279).

Niel, à Amiens, en 1906, se rangeait encore parmi les révolutionnaires ; il tranchait même souvent par le besoin de terminer articles et discours par l'évocation du communisme libertaire. Ulcéré déjà d'avoir été écarté du bureau confédéral, bien qu'il ait été le principal artisan de l'unité ouvrière au congrès de Montpellier (1902), il ne devait passer dans le camp réformiste que deux ans plus tard, afin de devenir secrétaire de la C.G.T. pour quelques mois.

Luquet ne répondait pas aux révolutionnaires quand il prononçait les paroles que rappelle Montreuil : « Nous sommes révolutionnaires et réformistes ; nous disons plus : c'est parce que nous sommes les plus révolutionnaires que nous sommes réformistes. » Il répondait aux réformistes. D'ailleurs, il était secrétaire adjoint de la C. G. T. Peut-être fut-il froissé, lorsque Griffuelhes se retira, de n'être pas désigné par les révolutionnaires comme leur candidat au secrétariat général. Nicolet, du Bâtiment, lui fut préféré. Diverses raisons intervinrent. Le besoin d'hommes neufs. Le fait aussi que la Fédération du Bâtiment était dans sa splendide période d'ascension, au lendemain de 1906, et que Nicolet venait de s'en retirer volontairement après un remarquable travail de coordinateur et d'animateur.

Quant à Latapie, il faut ne pas l'avoir connu, lui et cette époque, pour le classer parmi les réformistes. Il était leur bête noire. Il devait devenir celle des révolutionnaires, au moins de ceux qui sentirent qu'il était devenu un instrument de Briand. C'est lui probablement qui excita Lévy et déclencha l'affaire de la Maison des syndicats qui devait semer querelles et divisions au sommet de la C.G.T.

Montreuil parle de déclarations, vers 1912, ayant valeur d'Encyclique. Il est victime de gens qui ont le désir de refaçonner l'Histoire. Ces soi-disant encycliques, en leur temps et pour le mouvement, eurent une valeur égale à zéro. Les mêmes, je pense, ont attiré l'attention de Montreuil sur l'appréciation portée par Griffuelhes dans l'En-

cyclopédie syndicaliste, en janvier 1912, sur l'effort éducatif poursuivi alors par Merrheim et par la Vie Ouvrière : « Le mouvement ouvrier menace de devenir un simple lieu d'études, véritable université populaire, au sein de laquelle quelques-uns apportent leurs connaissances en diplomatie et en compilation. Le syndicalisme ne saurait donc se reconnaître dans ces balades de la Perse, au Maroc, du Maroc en Algérie, de l'Algérie en Normandie. »

Montreuil a-t-il remarqué l'attitude que devaient prendre les uns et les autres quelques années plus tard ? Ceux qui se baladaient de la Perse à la Normandie allèrent à Zimmerwald. Leurs critiques allèrent à Bordeaux à l'automne 1914 derrière le gouvernement faire une édition de la Bataille syndicaliste avec les fonds ministériels.

La grosse erreur officielle reprise par Montreuil, c'est celle qui tend à rejeter la responsabilité de la scission syndicale de 1921 sur les partisans de Moscou, du Moscou d'alors. Il n'est pas exact de dire que la coupure se fit entre partisans et adversaires de la politique confédérale de guerre, prétend Montreuil. Il ajoute même que la coupure se fit « entre ceux qui voulaient maintenir l'action syndicale au premier plan et ceux qui entendaient la subordonner à l'imminence d'une révolution qui leur paraît inévitable ». C'est cela, tout cela, qui est inexact. Complètement inexact.

La politique confédérale de guerre ne pouvait être jugée définitivement qu'après le retour des syndiqués mobilisés. A ce moment, démobilisés, nous avons repris des mains défaillantes de Merrheim et de Dumoulin une tâche qu'ils n'avaient plus la force de porter et qu'ils abandonnaient. Nous l'avons reprise, sans eux, et même contre eux malheureusement, mais c'était bien la même tâche.

Que vient-on parler de ceux qui voulaient maintenir l'action syndicale au premier plan et de ceux qui entendaient la subordonner à la révolution qui leur paraissait inévitable ? D'un côté, il y avait ceux qui avaient subordonné l'action syndicale à la politique gouvernementale de guerre et qui continuaient dans la même voie par la politique de la présence. Ce n'est pas au premier plan, tant s'en faut, qu'ils plaçaient l'action syndicale. De l'autre, ceux qui avaient le souci d'adapter l'action syndicale à la période révolutionnaire. Que faut-il comprendre par subordonner l'action syndicale à la révolution inévitable ? Les syndicalistes révolutionnaires n'ont-ils pas toujours cru à la révolution inévitable ? N'ont-ils pas eu l'ambition d'y faire jouer aux syndicats le plus grand rôle ? Action syndicale et révolution économique, c'est-à-dire révolution prolétarienne, sont liées pour nous. En 1921, nous avons pensé que la Révolution russe s'étendrait à l'Allemagne ; nous avons espéré le succès de la Révolution allemande. Si elle avait triomphé, le monde n'aurait pas connu les abominations du nazisme et de la dernière guerre. La France, elle, n'aurait pas tardé à être prise dans l'incendie révolutionnaire, avec à ses flancs le brasier allemand et le brasier italien. Malheureusement, l'impuissance révolutionnaire italienne amenait le fascisme, comme l'impuissance révolutionnaire allemande aboutissait fatalement au nazisme.

Demain, l'impuissance révolutionnaire française aurait le même aboutissement. Un réformisme, uniquement soucieux de s'adapter au régime, de mendier une place aux côtés de la bourgeoisie au sein du capitalisme d'Etat, subira le sort du réformisme syndical allemand et du réformisme italien. Il signera son propre arrêt de mort. Il manquera à sa tâche historique. Ce moment du XX<sup>e</sup> siècle est gros d'une révolution dont il ne parvient pas à accoucher. Faute de révolutionnaires, l'enfant sera-t-il étouffé dans le ventre de sa mère ? Dans ce cas, celle-ci en sera elle-même empoisonnée.

Montreuil ne voit sans doute pas d'autre avenir au

mouvement ouvrier français qu'une sage adaptation au régime par la politique de la présence. Il peut y avoir et il y a plusieurs manières de mener cette politique. Mais leur sagesse aux uns et aux autres est bien la chose la moins sage qui soit.

\*\*

Une « Histoire du mouvement ouvrier » chez un éditeur bourgeois n'est pas un ouvrage de propagande. C'est un ouvrage pour expliquer et faire comprendre ce mouvement. D'accord. Mais est-ce expliquer ce mouvement que de partir de cette idée que le syndicalisme révolutionnaire était un phénomène anormal et forcé de passer ? N'est-ce pas sortir du rôle d'historien et faire œuvre de propagandiste dans un sens opposé que de montrer que ce mouvement a cessé d'être anormal, qu'à l'épreuve de deux guerres il a abjuré ses erreurs, qu'il est rentré dans le bercail de la nation, de l'intérêt général, qu'il a finalement conçu un plan merveilleux qui va lui permettre de faire l'économie d'une révolution ?

Ni anormal, ni passager, le syndicalisme révolutionnaire peut prétendre, au contraire, que l'expérience des deux guerres démontre que toutes les conceptions qui lui ont été opposées et qui ont régné un temps dans le mouvement international ont fait, les unes, faillite en 1914, l'autre, banqueroute frauduleuse en 1939.

## Deux mots à Capocci

Dans Force ouvrière du 12 juin, Capocci veut bien faire lui-même la démonstration qu'il est un faux sauvage. C'est amusant, mais ça n'a pas grande importance.

Ce qui en a un peu plus, ce sont les conseils qu'il se permet de me donner.

Je lui répondrai seulement que je n'ai pas accepté, en juillet 1940, la communauté du travail, et pas davantage de faire sauter l'article premier des statuts de la C.G.T.

P. MONATTE.

## Une lettre de l'Union communiste

Dans son Carnet de mai, parlant des jeunes qui avaient pris la tête du mécontentement chez Renault, Monatte indiquait que parmi eux se trouvaient « des camarades plus à gauche que les trotskystes, ceux de la Lutte de classes ». Ces camarades nous écrivent pour préciser leur position :

Dans le numéro 2 de votre revue, vous parlez du groupe Lutte de classes « plus à gauche que les trotskystes ».

Nous tenons à vous dire que toute notre activité, depuis 1939, a été menée entièrement sur la base du trotskysme, c'est-à-dire de « la Quatrième Internationale et la guerre » de 1934 et du programme de transition de 1938, et que nous sommes formés idéologiquement à l'école des écrits de Trotsky. Si nous sommes séparés des camarades qui, groupés dans le P.C.I., se réclament eux aussi du trotskysme, c'est parce qu'en fait, depuis 1940, jusqu'à maintenant, l'action de ces camarades a toujours été à la remorque de groupes et idéologies non révolutionnaires (résistance, P.C.F. ou gauche socialiste). Ce n'est pas nous qui sommes à la gauche du trotskysme, c'est le P.C.I., qui, malgré ses affirmations d'attachement au programme révolutionnaire, est en fait un parti centriste, c'est-à-dire qui oscille entre une pratique réformiste et la phrase révolutionnaire.

Pour l'Union Communiste (Trotskyiste),

JACQUES RAMBOZ.

# PARMI NOS LETTRES

Nous donnerons, cette fois, la parole à quelques anciens. Leur pensée n'est pas toujours optimiste, mais il faut bien admettre que ceux qui ont servi le mouvement pendant toute une vie, sans jamais s'en servir, ont le droit de nous exprimer les résultats de leur expérience et même leurs désillusions. Et, si nous frissonnons à la lecture de leurs lettres comme sous la douche froide et revigorante, l'histoire de leur vie suffirait à nous réchauffer.

**LA SECTE CONTRE L'EGLISE** Ecoutons d'abord A. V. Jacquet, le vieux militant des Instituteurs du Rhône, aujourd'hui retraité, qui, immobilisé physiquement par un ancien et stupide accident, n'a rien perdu de son intelligence vigoureuse et originale :

*Ainsi que je l'ai dit à Thevenon, j'ai trouvé très réussi le premier numéro de la R. P. Une seule chose m'a chiffonné : c'est le petit couplet rituel sur le « syndicalisme de secte ».*

*La secte signifie historiquement le non-conformisme et la liberté. Les quakers, dit Aldous Huxley, se contentent d'un « sentiment de la réunion » lorsqu'ils se concertent. Si les protestants de France n'avaient pas été répartis en sectes et en sous-sectes, la persécution serait venue à bout d'eux. Les grandes Eglises ont été mises au pas facilement par Hitler. Il lui suffit de frapper à la tête. (Cette thèse a été longuement développée par l'historien protestant E. G. Léonard).*

*A Reims, en 1933, un stalinien crut m'avoir en me disant que l'Ecole émancipée défendait un syndicalisme de secte. Je lui répondis que c'était même un syndicalisme de sectes et que c'était tout à notre honneur, alors que son syndicalisme, c'était un syndicalisme d'Eglise. Les trotskystes seraient-ils moins nombreux encore qu'ils ne le sont que leur syndicalisme serait également un syndicalisme d'Eglise, presque aussi déplorable que celui des staliniens.*

*On conçoit très bien une union des Eglises non conformistes. Une grande Eglise, elle, borne, exclut, anathémise. Des dissidences peuvent travailler en commun, non des orthodoxies.*

Sur le plan politique et philosophique, Jacquet a raison. Nous n'opposons cependant pas le syndicalisme de secte au syndicalisme d'Eglise, mais au syndicalisme tout court qui appelle les travailleurs à l'organisation et à l'action, sans se référer à des idéologies orthodoxes ou hérétiques, en tenant compte simplement de la condition de salariés.

**APRES VINGT-DEUX ANS DE MILITANTISME** Paul Rassinier, un ancien de Belfort, nous précise, en ces termes, sa situation et son « état d'âme » depuis la guerre :

*J'ai quitté Belfort pour raison de santé. Tu ne sais peut-être pas que, dans cette histoire, j'ai été ramassé, en 1943, comme pacifiste, et envoyé au camp de concentration de Dora; où je suis resté deux ans, j'en suis revenu sur le flanc et incapable de travailler. A ma libération, j'ai cependant accepté d'être le candidat du P. S. à Belfort, j'ai fini par être élu député, puis battu, les communistes ayant fait voter pour le candidat radical pour me barrer la route, et tout cela a achevé de ruiner ma santé.*

*En 1934, j'ai publié dans la R. P. une étude sur le mouvement communiste indépendant de l'Est, et j'ai eu dans la suite mes pronostics de politique générale se réaliser.*

*Aujourd'hui, je suis un peu déprimé et je m'en excuse : on le serait à moins. Dix ans de militantisme*

*au P. C., douze ans au P. S., jusqu'à la guerre au service de l'indépendance du syndicalisme, ça délabre moralement un homme quand les résultats sont ce qu'ils sont !...*

*Condamné à l'inaction, je vais en profiter pour procéder pour moi-même à une révision des valeurs révolutionnaires et autres. Où ça me conduira, je n'en sais rien, mais, à l'occasion, je te ferai part des mes conclusions.*

**SUR QUELQUES PROBLEMES FONDAMENTAUX** Vallet (le vieux Sanguier des postiers) nous adresse une longue lettre où il aborde les problèmes essentiels, avec la volonté de les poser dans toute leur profondeur. Il faudra peut-être reprendre, avec lui, une conversation dont nous tirerons certainement grand profit. Sur le syndicalisme, sur l'internationalisme, sur la jeunesse allemande, sur la politique et l'économie, sur la composition du prolétariat, sur l'intérêt général, il nous soumet des idées personnelles et originales. Contentons-nous, aujourd'hui, de citer ce qu'il nous écrit à propos du prolétariat. C'est une question sur laquelle d'autres ont déjà attiré notre attention :

*Vouslez-vous me dire où commence et où finit actuellement le prolétariat ? Une bonne partie de la bourgeoisie moyenne s'est prolétarisée dans une demi-misère bien plus dure que celle des ouvriers à hauts salaires. Les « damnés de la terre », les « forçats de la faim », ce ne sont plus les seuls ouvriers non qualifiés. C'est aussi une foule de vieux ouvriers éloignés par l'âge du marché du travail, une autre foule de petits épargnants, propriétaires ou non, vivant de toutes petites rentes, des petits pensionnés, des milliers de femmes seules, sans fortune, des bricoleurs de tout acabit vivant on ne sait comment, sans revenu fixe, sans salaire assuré, des débris de toutes les débâcles qui vont manger aux foyers des déshérités organisés un peu partout par les municipalités. Ce sont ces vieux qui vendent leur dernier morceau de linge, leurs meubles, pour vivre, qui se mettent à quatre pour acheter un journal, que la vie chère a écrasés et qui haussent les épaules quand ils entendent réclamer un salaire mensuel de 7.000 fr., eux qui n'en ont pas seulement la moitié.*

*Vous ne connaissez pas cette misérable tourbe ? Moi, je la connais, je la fréquente. Elle me fait parfois rougir de ma retraite de 72.000 francs par an. Les communistes, habiles, quoi que vous en disiez, la flattent et, il faut bien le dire, l'aident dans les municipalités qu'ils contrôlent. Et je connais de vieilles femmes, anciennes petites bourgeoises, qui votent communiste par reconnaissance pour l'organisation d'un réfectoire à très bas prix pour les « économiquement faibles ».*

**SUR LA GUERRE PROBABLE** D'une lettre reçue par Robert Louzon, à la suite de son article « L'Amérique a-t-elle pris sa décision ? », nous tirons l'extrait suivant :

*Oui, si les Etats-Unis ne trouvent pas le moyen de faire toucher les épaules à la Russie, sans lui faire la guerre, celle-ci nous paraît inévitable, à bref délai.*

*Les Etats-Unis victorieux, tenant le Japon sous leur dépendance, les hommes connaîtront sans doute une ère de paix assez longue. Les vrais socialistes du monde entier, débarrassés des staliniens et leur esprit malfaisant, pourront reprendre leur lutte avec espoir.*

*Mais à quel prix tout cela ?  
Et je ne puis m'empêcher de dire : A bas la guerre !  
Quand même !*

N. D. L. R.

L'abondance des matières, la nécessité de donner une large place aux conflits ouvriers nous obligent à remettre au prochain numéro un article de Jordi Arquer sur l'assassinat d'Andreu Nin et le début d'une étude sur la révolution indochinoise.

Notre ami Delsol nous a adressé, sur la situation dans l'éclairage, un article que nous devons remettre également, car au moment de mettre sous presse nous apprenons la conclusion du conflit.

# La grève des usines Renault

Depuis des mois chez Renault, comme partout, le mécontentement des ouvriers augmentait en même temps qu'augmentaient les difficultés de la vie.

Quelle est la situation chez Renault ? On a souvent dit que Renault était la boîte la plus mal payée de la région parisienne. Ce n'est pas tout à fait exact. En général, dans la métallurgie, les boîtes moyennes et surtout les petites boîtes payent davantage que les grosses entreprises genre Renault ou Citroën. Cela tient à ce que dans les petites boîtes la rationalisation est beaucoup moins poussée que dans les grosses. Les patrons ont intérêt à garder leur personnel qui se compose en grande partie d'ouvriers professionnels. Dans les grosses entreprises, du fait de la rationalisation, le personnel se compose en grande partie d'ouvriers spécialisés, facilement remplaçables.

D'autre part, dans les grosses entreprises, le patronat a les reins plus solides pour résister à la pression ouvrière.

S'il est vrai que les ouvriers des grosses boîtes sont moins payés que ceux des petites, les tarifs dans les grosses entreprises, comme Citroën et Renault, sont sensiblement les mêmes. Il est évident qu'on peut montrer des bulletins de paye de 42 francs et 34 fr. 30 chez Renault, tandis qu'on montre des bulletins de 62 francs chez Citroën. Mais l'inverse est également vrai. Tout dépend des conditions de travail et du moment.

Ainsi, dans l'ensemble, avant l'augmentation des 25 %, les ouvriers de Renault étaient mieux payés que ceux de chez Citroën. Depuis que les ouvriers de chez Citroën se sont mis en grève et ont failli renverser la voiture de Hénaff (fin février 1947), la moyenne des salaires chez Citroën est sensiblement supérieure à celle de chez Renault.

On a essayé d'expliquer la prétendue infériorité des salaires chez Renault par le fait des nationalisations. Au début de la grève, les ennemis des nationalisations — toute la presse de droite — ont tenté d'expliquer notre grève par la faillite des nationalisations. Et s'ils ont eu l'air d'appuyer notre mouvement au début, ils se sont immédiatement rétractés lorsqu'ils ont vu que le conflit devenait un problème gouvernemental. Les amis des nationalisations ont essayé de faire croire que notre mouvement était uniquement dirigé contre les nationalisations. Tout cela est faux.

En réalité, dès 1945, dans de nombreuses boîtes, notamment chez Citroën, une forte opposition se manifesta, de très nombreuses grèves sporadiques eurent lieu et si elles ne donnèrent que des résultats insignifiants, c'est que la bureaucratie syndicale, ne rencontrant pas une opposition organisée suffisamment forte, fut à chaque fois en mesure de saboter les mouvements. C'est ainsi que plusieurs camarades, après un travail de quelques mois, furent mis à la porte ou durent prendre leur compte après les brimades conjuguées de la section syndicale et de la direction.

Le mouvement de mécontentement chez Renault, qui a abouti à la grève, n'est pas d'aujourd'hui et il n'est pas non plus particulier à Renault. Chez Renault, comme partout ailleurs, la section syndicale était incapable d'interpréter ce mécontentement. Elle ne s'en souciait pas. Elle vivait en dehors ou au-dessus des ouvriers. Pourtant elle prétendait grouper 17.000 adhérents sur les 30.000 ouvriers. En réalité, la plupart ne payaient plus leurs cotisations. Il n'y avait plus de réunions syndicales et quand, par hasard, il y avait une assemblée, le nombre des présents était infime. Devant la carence de la section syndicale, les ouvriers devaient donc chercher un autre moyen de se défendre.

Aussi nous disions dans le tract qui convoquait au meeting public du lundi 28 avril : « Les organisations dites ouvrières, non seulement ne nous défendent pas, mais encore s'opposent à notre lutte. C'est à nous qu'il appartient de défendre nous-mêmes nos revendications : 1° 10 francs

de l'heure sur le taux de base ; 2° Paiement intégral des heures de grève. Seule l'action peut nous donner satisfaction.

» Nous avons déclenché le mouvement. Nous appelons tous les ouvriers à se joindre à nous, à nommer des représentants qui viendront se joindre à notre comité de grève qui siège en permanence au Département 6 (secteur Collas).»

Notre tract du 6 mai explique la cause du conflit : « En réalité ce sont les dépenses ruineuses de l'Etat qui provoquent l'inflation. M. Ramadier qui fait fonctionner la planche à billets pour couvrir, en partie, ces dépenses veut en même temps en rendre responsable la classe ouvrière. La classe ouvrière, voilà l'ennemi pour ceux qui parlent au nom des capitalistes. La classe ouvrière doit non seulement supporter tous les sacrifices qu'on lui impose au nom de promesses non tenues ; mais dès qu'elle réclame les choses les plus indispensables pour vivre, on l'accuse, par-dessus le marché, de tous les maux qui sont les conséquences du fait que l'économie est dirigée par une poignée de capitalistes parasites.

» Nous voulons la hausse des salaires par rapport aux profits des capitalistes.

» Notre revendication : le minimum vital en fonction du coût de la vie, c'est-à-dire garanti par l'échelle mobile, n'est pas une revendication particulière. C'est une revendication qui intéresse toute la classe ouvrière.

» Contrairement à ce qu'on a tenté d'expliquer, la grève Renault n'a pas eu lieu parce que chez Renault on est plus mal payé que partout ailleurs. Si le tarif de chez Renault est actuellement un peu inférieur à Citroën ou à certaines petites boîtes il est supérieur au tarif de boîtes même importantes comme le L.M.T., la Radiotechnique, l'Air liquide, etc.

» Lorsque nous sommes allés à la Commission du travail, M. Beugnez, le président de cette commission et député M.R.P., nous a dit : « Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond chez Renault, mais je crois qu'il faut ramener le conflit à des proportions techniques. » Pour ces gens-là il fallait limiter le conflit à des proportions techniques. Mais le conflit Renault n'était pas un conflit technique. C'était un conflit social. Les ouvriers de notre usine ont mené un combat d'avant-garde dans un mouvement général. Et la meilleure preuve, c'est que la lutte pour la revalorisation des salaires, commencée chez Renault, s'est étendue à tout le pays. »

## LA MONTEE DE LA GREVE

Depuis quelques semaines, dans l'usine, se manifestaient divers mouvements qui avaient tous pour origine une revendication de salaire. Tandis que la production a augmenté de 150 % en un an (66,5 véhicules en décembre 1945 et 166 en novembre 1946) notre salaire a été augmenté seulement de 22,5 % tandis que l'indice officiel des prix a augmenté de 60 à 80 %.

Dans l'île, c'est pour une question de boni que les gars ont débrayé ; à l'entretien, c'est pour réclamer un salaire basé sur le rendement. Au modelage fonderie, les ouvriers ont fait une semaine de grève. Ils n'ont malheureusement rien fait pour faire connaître leur mouvement parce qu'ils pensaient que « tout seuls, ils avaient plus de chance d'aboutir ». Au bout d'une semaine de grève, ils ont obtenu une augmentation de 4 francs, sauf pour les PI.

A l'artillerie aussi, il y a eu une grève. Ce sont les tourneurs qui ont débrayé les premiers, le jeudi 27 février, à la suite d'une descente des chronos. Les autres ouvriers du secteur se sont solidarisés avec le mouvement et une revendication générale d'augmentation de 10 francs de l'heure ainsi que le réglage à 100 % ont été mis en avant. Cela équivalait à la suppression du travail au rendement.

Sous la pression de la C.G.T., le travail a repris. Finalement, les ouvriers n'ont rien obtenu, si ce n'est un rajustement du taux de la prime, ce qui leur fait 40 centimes de l'heure.

A l'atelier 5 (trempe, secteur Collas), un débrayage aboutit à une augmentation de 2 francs.

A l'atelier 17 (matrices), les ouvriers, qui sont presque tous des professionnels, avaient revendiqué depuis trois mois l'augmentation des salaires. N'ayant aucune réponse, ils cessèrent spontanément le travail.

Dans un autre secteur, les ouvriers lancent une pétition pour demander la réélection des délégués avec les résultats suivants : 121 abstentions, 42 bulletins nuls comportant des inscriptions significatives à l'égard de la direction syndicale, 172 au délégué C.G.T., 32 au délégué C.F.T.C.

Au secteur Collas les ouvriers font circuler des listes de pétition contre la mauvaise répartition de la prime de rendement. D'autres secteurs imitent cette manifestation de mécontentement, mais se heurtent à l'opposition systématique des dirigeants syndicaux.

L'atelier 31, secteur Collas, qui avait cessé spontanément le travail par solidarité pour l'atelier 5, n'ayant pu entraîner le reste du département, a été brisé dans son élan par les délégués. On le voit, depuis plusieurs semaines, une agitation grandissante se manifestait. Partout volonté d'en sortir, mais partout aussi sabotage systématique des dirigeants syndicaux et manque absolu de direction et de coordination.

## LA PREMIERE JOURNEE

Le mercredi 23 avril, les ouvriers du secteur Collas (boîtes de vitesse, direction, pignons) élisent parmi eux, en réunion générale, un bureau avec mandat de préparer et de décider l'action dans les meilleures conditions.

Le vendredi 25 avril, à 6 h. 30, un piquet est à la porte et distribue un tract du Comité de grève, tandis que l'ordre de grève est affiché.

Le courant a été coupé, chaque transformateur est gardé par un piquet. Les portes d'entrée sont également gardées ; une affiche invite les ouvriers à assister à la réunion générale, à 8 heures, dans le hall. Un nouveau vote confirme la grève par une majorité d'environ 85 %. Après plusieurs manœuvres des cégétistes, l'atelier 5 (la trempe) refuse de se joindre au mouvement. Quoique faisant partie du département 6, il restera toujours à l'écart du Comité de grève.

Le secrétaire syndical Plaisance, ainsi que les délégués, tout en désapprouvant notre grève promettent de « s'incliner devant les décisions de la majorité ». Une délégation se rend à la direction pour déposer la revendication.

Pendant ce temps, exception faite des piquets qui restent à leur poste, l'ensemble des ouvriers se répand dans les divers ateliers pour les inviter à se joindre à nous. Les moteurs s'arrêtent ; les délégués syndicaux les remettent en route. Quoique certains ouvriers soient au courant du mouvement de grève, la majorité est surprise ; elle hésite devant l'hostilité farouche des délégués.

A 13 heures, profitant de ce qu'il règne dans les autres secteurs une certaine confusion, susceptible de démoraliser les ouvriers de Collas, les délégués syndicaux réclament un nouveau vote dans ce secteur. La réponse est ferme : « Nous ne sommes pas des enfants qui changent d'opinion toutes les cinq minutes. » Ils refusent le vote. En fin de journée, la grève tient ferme à Collas. Dans les autres secteurs, la pression des éléments cégétistes a eu raison de l'hésitation des ouvriers. A part quelques secteurs isolés, le travail a repris.

## LE MEETING DE LA PLACE NATIONALE

Le samedi et le dimanche, peu d'ouvriers sont présents à l'usine, en dehors des piquets. Mais le Comité de grève travaille. Il faut étendre la grève à toute l'usine. C'est la seule garantie du succès. Un tract est tiré invitant les ouvriers à se joindre au mouvement ; il sera distribué le lundi matin

à toutes les entrées de l'usine. Un meeting est prévu pour le lundi à la place Nationale. Il faut que le secteur Collas fasse la démonstration qu'il est décidé à lutter. Il lui faut convaincre les autres secteurs d'agir avec lui. Naturellement, le lundi matin, quand les tracts sont distribués, quelques accrochages ont lieu avec les P. C. F. au Bas-Meudon, à la place Nationale, mais sans gravité.

Au meeting, le Comité de grève appelle les ouvriers à se joindre au mouvement. La revendication est commune, la lutte doit être commune. Les 10 francs intéressent tous les ouvriers ; il faut réaliser l'unité d'action. Les ouvriers, convaincus de la justesse des revendications, apprécient le sentiment de démocratie qui anime le Comité de grève qui les invite à venir s'exprimer. Ils ont compris que l'affaire est sérieuse. A peine le meeting est-il terminé qu'on vient nous chercher pour aller à l'usine O. Un cortège se forme. A notre arrivée, des chaînes entières quittent le travail. A la suite d'un second meeting, un comité de grève est formé à l'usine O.

Pendant tout l'après-midi le secteur Collas recevra des dizaines de délégations d'ouvriers représentant tantôt leur département, tantôt leur atelier, tantôt un petit groupe de camarades demandant des directives pour mener le combat.

Mardi matin, environ 12.000 ouvriers sont en grève, malgré l'opposition des cégétistes. La direction syndicale se sent débordée. Pour essayer de reprendre le mouvement en main et de le contrôler, elle utilise une première « manœuvre » en appelant elle-même à la grève générale... d'une heure, pour soi-disant appuyer ses propres négociations avec la direction. Mais une fois en grève, les travailleurs de toute l'usine y restent, refusent de limiter le mouvement à une heure et suivent le secteur Collas dans la grève et dans ses revendications.

## L'ATTITUDE DE LA DIRECTION

Les responsables cégétistes nous ont reproché d'avoir déclenché le mouvement juste au moment où le président-directeur de la régie, M. Lefauchaux, était absent. En fait, M. Lefauchaux est toujours absent. Et depuis plus d'un mois il était saisi de nos revendications.

Le vendredi du déclenchement de la grève, les représentants de la direction se retranchent derrière des formalités légales pour refuser de discuter avec le Comité de grève « qu'ils ne connaissent pas ». Cela n'empêchera pas les mêmes représentants patronaux de venir s'adresser au Comité de grève trois heures plus tard pour réclamer libre passage du matériel dans les départements en grève. Ce qui est évidemment refusé.

Dès le samedi, on apprend que M. Lefauchaux est de retour. Le lundi matin, il discute avec... la section syndicale.

Le mardi 29 avril, après un meeting du Comité de grève, 2.000 grévistes environ se rendent à la direction. M. Lefauchaux est au ministère. Promesse est faite aux ouvriers que le Comité de grève sera reçu dans la soirée. Mais le soir, lorsque la masse des ouvriers est absente, il refuse, avec le plus grand mépris, de nous recevoir.

Seule la complicité des responsables cégétistes a permis à la direction de refuser de recevoir les délégués du Comité de grève, mandatés par les ouvriers et de ne pas prendre en considération la volonté de ces derniers. La direction avait le plus grand intérêt à discuter avec les responsables cégétistes qui, sous couleur de représenter, eux, les ouvriers, négociaient et manœuvraient avec la direction pour la reprise du travail.

Le lundi 12 mai, lorsque les ouvriers de Collas décideront de continuer seuls la lutte, M. Lefauchaux invitera les représentants du Comité de grève, en présence de deux délégués syndicaux. N'ayant pas obtenu la reprise du travail, il tentera le lendemain une manœuvre d'intimidation en venant lui-même s'adresser aux ouvriers, qui le feront déguerpir sous leurs huées parce qu'il refusera de répondre publiquement aux questions du Comité de grève. La direction emploiera alors, sans plus de succès du reste, d'autres méthodes d'intimidation. Elle enverra l'inspecteur du travail

nous menacer de poursuites pour entraves à la liberté du travail.

La direction tantôt se raidit et cherche à nous intimider, tantôt essaie les formes paternalistes ; tantôt enfin elle se retranche derrière les décisions gouvernementales. Elle refuse de connaître le Comité de grève, mais, en fin de compte, c'est l'action des grévistes qui tranche les questions et non les discussions des « représentants légaux ».

## LA MAITRISE ET LES GRANDS BUREAUX

Ce n'étaient pas les employés et les techniciens qui pouvaient se mettre en avant du conflit. Mais lorsque les ouvriers ont eu donné le coup d'envoi, ils ont suivi le mouvement. Certains éléments se sont même placés à l'avant-garde. En général, le mouvement a bénéficié de la neutralité bienveillante de la maîtrise. L'influence du M. F. A. (Mouvement Français de l'Abondance) parmi le personnel collaborateur est un facteur certain de la sympathie de celui-ci en faveur du mouvement.

Lorsque le secteur Collas a continué seul la grève, la maîtrise, officiellement, n'a pas fait grève (elle a remis les moteurs en route quand la direction lui en a donné l'ordre), mais elle a favorisé le mouvement plutôt qu'elle ne l'a saboté.

Les grands bureaux ont été des premiers à suivre le Comité de grève. Certainement, l'influence de la C.F.T.C., qui voyait avant tout une attaque anti-P.C.F., a favorisé le débrayage des bureaux. Mais dans la lutte, ce sont surtout des éléments étrangers à la C. F. T. C. qui ont eu un rôle dirigeant. Quant à ses adhérents, ils ont agi beaucoup plus en liaison avec le Comité de grève qu'avec leur organisation chrétienne. Celle-ci s'est tenue à l'écart et s'est même désolidarisée du mouvement dès que celui-ci a pris un caractère général, par conséquent préjudiciable au patronat.

## LA C. G. T. DANS LE CONFLIT

Les ouvriers du secteur Collas, qui sont à l'origine du conflit, sont pour la grosse majorité des syndiqués à la C. G. T. Mais certains, depuis plusieurs semaines, d'autres depuis plusieurs mois, avaient cessé de payer leurs cotisations, ayant compris la politique de trahison menée par leurs dirigeants syndicaux, comme du reste une forte proportion des ouvriers dans l'ensemble de l'usine.

La C. G. T. est contre la grève, car pour elle maintenant « la grève, c'est l'arme des trusts ».

Le premier jour, l'*Humanité* ne parle pas de la grève. Encore un de ces nombreux conflits que la bureaucratie syndicale arrivera bien à étouffer... Le deuxième jour, la grève est définie comme étant l'œuvre d'une poignée de provocateurs.

Chaque jour, un tract du syndicat des métaux est distribué pour discréditer le Comité, ce « Comité de provocateurs ». Les bonzes répandent les calomnies les plus abjectes qui sont plus souvent des insinuations que des affirmations, car ils sont incapables de reprocher quoi que ce soit aux membres du Comité malgré tout le mal qu'ils se donnent à constituer « leurs dossiers ». C'est ainsi qu'ils se sont servis, pour discréditer le mouvement, d'un certain Salvade qui le Comité de grève n'a jamais connu.

Le citoyen Plaisance, après avoir déclaré publiquement à Collas, le lundi matin 28, qu'il se pliait aux décisions de la majorité, n'hésitait pas à déclarer à midi, au meeting de la place Nationale, « qu'une poignée de gaullistes-trozkistes-anarchistes avait voulu faire sauter l'usine. »

Les principes les plus élémentaires de la démocratie sont foulés aux pieds. Au meeting de la C. G. T., le même lundi 28 avril, les ouvriers du secteur Collas qui veulent prendre la parole, sont brutalement refoulés, tandis que la voiture haut-parleur s'éloigne sous les huées de la foule. Au meeting de la C. G. T. du mercredi 30 avril, dans l'île, une opposition encore plus brutale repousse les camarades du Comité de grève qui voulaient approcher du micro pour parler. A l'A. O. C. et à l'atelier 176 particulièrement, les

cégétistes se sont barricadés pour empêcher tout contact avec l'extérieur.

Les nervis du P. C. F. n'hésitent pas à s'opposer, physiquement, à tout ce qui n'est pas en concordance avec leur politique. A certains endroits, la provocation est flagrante. Ils insultent et brutalisent des grévistes. Si ceux-ci résistent, c'est la bagarre qui justifie l'intervention de la police. Mais ces manœuvres sont déjouées par la volonté unanime des ouvriers de bannir de telles méthodes. Là où la force aura donné raison au gangstérisme, le discrédit n'en sera que plus affirmé. C'est à la collecte des timbres que ces messieurs s'en apercevront.

La grève qui s'étend oblige la section syndicale à se joindre au mouvement. Evidemment, elle ne reconnaît pas la revendication de 10 francs sur le taux de base. Devant le refus de la direction et du gouvernement de lâcher même les misérables 3 francs de prime que la section syndicale revendique, celle-ci appelle à un débrayage d'une heure.

Mais les travailleurs de la région ne sont pas satisfaits. Une fois les machines arrêtées, ils refusent de les remettre en route. Le mardi 29 avril, l'usine compte plus de 20.000 grévistes. Alors la C. G. T. vire encore un peu plus sur la gauche. C'est 10 francs qu'elle réclame maintenant comme « prime à la production ».

Mais ce qui compte avant tout, c'est de faire reprendre le travail aux ouvriers.

Aussi, le vendredi, la section syndicale organise-t-elle un vote pour ou contre la grève sur la base d'une augmentation de 3 francs de prime. C'est une escroquerie, car la section syndicale n'a pas obtenu la prime de 3 francs. Les ouvriers par 11.354 voix contre 8.015 votent la continuation de la grève.

Huit jours se passent, sans que les discussions autour du tapis aient rien apporté de nouveau.

En effet, si de son côté, le Comité de grève emploie toutes ses forces à élargir le conflit aux autres usines pour faire capituler le gouvernement (distribution d'un tract dans ce sens par des délégations de grévistes aux autres usines, où ils se heurtent encore au sabotage des délégués cégétistes), le syndicat des métaux, lui, ne cesse de « lancer du sable sur les incendies », qui s'allument çà et là (Unie, Citroën, etc.).

Enfin, les 3 francs sont accordés. Nul doute que si les ouvriers avaient voté la première fois pour la reprise du travail, ils n'auraient rien eu. Néanmoins, le syndicat des métaux clame partout sa victoire. Il faut vite reprendre le travail, car, les 10 francs, nous les aurons dans « le calme et la discipline ». Un second vote est organisé pour demander aux ouvriers de reprendre le travail. Tous les moyens de propagande sont utilisés. La violence est employée contre les distributeurs de tracts du Comité de grève qui appelle à la continuation du mouvement. On demande aux ouvriers de reprendre le travail avec les mêmes conditions qu'ils ont refusées huit jours plus tôt. Il est clair qu'on spéculait sur leur lassitude, car peu d'ouvriers ont la possibilité de vivre plus de huit jours sans travailler ; on spéculait aussi sur l'hésitation des travailleurs qui voient parfaitement qu'ils n'ont rien à attendre du syndicat, mais qui, dans beaucoup d'endroits, n'ont pas de direction à eux. Même ceux qui rejoignent le Comité de grève, s'ils ont pour la plupart une grande volonté de lutte, manquent cependant encore d'expérience.

Partout les ouvriers sont mécontents de reprendre avec une dérisoire prime de 3 francs. Partout où il y a une direction (secteur Collas, département 88), une forte majorité se prononce pour la continuation de la grève, mais l'ensemble de l'usine se prononce pour la reprise par 12.075 voix contre 6.866. Plus d'un tiers du personnel s'est abstenu.

## LA GREVE CONTINUE

Quand on apprend le résultat du vote en faveur de la reprise, le vendredi 10 mai, il est déjà 6 heures du soir, la grosse majorité des ouvriers est partie. Ceux qui restent sont pour la continuation de la grève. Mais que feront les autres ?

Le lundi matin, au secteur Collas, les ouvriers arrivent ; les moteurs tournent déjà ; certains ouvriers se mettent au travail, mais sans beaucoup d'entrain. Un peu plus tard, le Comité de grève convoque une réunion dans le hall. Les ouvriers sont pour la grève. On ne peut tout de même pas reprendre avec 3 francs. Le Comité de grève, bien qu'il soit pour la grève, indique les dangers de combattre sans le reste de l'usine. Les ouvriers répondent qu'il ne faut pas s'occuper des autres ; dans notre secteur, la majorité est pour la grève. Les moteurs qui tournaient à vide s'arrêtent à nouveau. Mais comme nous sommes seuls à continuer le combat, il serait vain de croire que l'on peut obtenir les 10 francs. Nous limitons notre revendication au paiement des heures de grève. Le gouvernement continue à se montrer inflexible. A deux reprises, M. Lefaucheur nous affirme que nous n'aurons rien.

Le syndicat des métaux essaie par tous les moyens de dresser les ouvriers de l'usine contre ceux de Collas. Il demande à la direction et au gouvernement d'intervenir contre nous. La grève, au secteur Collas, c'est un complot de 200 hommes. La section syndicale pose cette question mercredi : Qui tire les ficelles ? Ce sont les ouvriers de l'usine qui se chargent de répondre le jour même. Malgré les dix jours de grève qu'ils viennent de faire, dans la seule journée de mercredi, ils collectent près de 60.000 fr. pour les grévistes de Collas. Le jeudi, le gouvernement cède devant la ténacité ouvrière et accorde une indemnité de 1.600 francs pour tous les ouvriers de la région.

La section syndicale, une fois de plus, clame sa victoire, car c'est elle qui a été admise aux délibérations.

Les ouvriers de Collas ne sont pas satisfaits : 1.600 fr. pour trois semaines de grève, c'est peu. Mais on ne peut pas continuer une lutte inégale ; il faut préparer d'autres combats. Le travail reprend, mais dans l'usine les ouvriers ne sont pas dupes : « C'est bien grâce aux gars de Collas si on a eu les 1.600 francs ! »

## LE ROLE DU SECTEUR COLLAS

Ce sont les ouvriers de Collas qui ont commencé la grève, ce sont eux qui l'ont terminée. C'est le Comité de grève qui a donné l'ordre de grève, c'est lui qui a donné l'ordre de reprise.

Pour déclencher la grève comme pour la terminer, de même que dans toutes les questions importantes, le Comité de grève a toujours consulté les ouvriers avant d'agir.

Le mouvement est parti de Collas parce que c'est là que s'était constitué un groupe de camarades actifs qui ont d'abord préparé les esprits à un mouvement revendicatif ; dans les derniers temps, les ouvriers s'impatientaient même de ne pas recevoir un ordre de grève. Ces camarades ont ensuite organisé la grève. Cette organisation, à l'origine très faible (une poignée de copains), a révélé, une fois de plus, que les ouvriers sont très actifs quand ils savent pourquoi ils combattent, et qu'ils ont quelque chose de ferme à quoi ils puissent s'accrocher. Non seulement les ouvriers de Collas ont tenu leur secteur en grève pendant trois semaines, mais ils ont été à peu près les seuls à se dépenser avec énergie pour développer le mouvement.

La première semaine, plusieurs fois par jour, ils se sont répandus dans les ateliers pour aller aider des ouvriers à empêcher le sabotage par la section syndicale. Dès que quelque chose ne marchait pas dans un coin, on venait chercher les gars de Collas.

La seconde semaine, toute l'usine étant arrêtée, ce sont encore les ouvriers de Collas, à peu près seuls, qui se répandirent dans de très nombreuses usines de la région parisienne pour inviter les autres ouvriers à nous suivre. Bien souvent ils eurent des accrochages sérieux avec les dirigeants cégétistes. Dans les boîtes où les travailleurs disaient qu'ils attendaient les ordres de la C. G. T., les ouvriers de Collas répondaient : « Vous pouvez attendre longtemps ! » Et on sentait dans cette réponse la fierté qu'ils éprouvaient de n'être pas à la merci d'un ordre des bureaucrates. Ils agissaient « seuls », avec un sens d'autant plus grand de leurs responsabilités.

## NOS CONCLUSIONS

Nous étions entrés en lutte pour arracher les 10 francs sur le taux de base, comme acompte sur le minimum vital calculé sur l'indice des prix. Mais nous avons repris le travail avec l'aumône de 3 francs de « prime ».

Les responsables officiels du syndicat vantent cette « victoire », cependant déjà annihilée pour les mois à venir par l'inflation (rien que dans les deux dernières semaines, l'Etat vient de mettre en circulation vingt nouveaux milliards de francs-papier). Il n'a pas été question, dans les négociations officielles du syndicat, de garantir notre salaire par l'échelle mobile, c'est-à-dire son calcul sur l'indice des prix.

Mais notre lutte, même sabotée, a-t-elle été inutile ? Tout au contraire ! Si nous avons subi un échec partiel quant aux gains immédiats, nous avons, par contre, réussi à renverser complètement la vapeur.

Nous avons tout d'abord prouvé à tous ceux qui nous croyaient mûrs pour la capitulation, résignés aux bas salaires, à l'esclavage économique, que la classe ouvrière n'a rien perdu de sa capacité de lutter, unie pour la défense de ses intérêts vitaux.

Nous avons secoué le joug de nos soi-disant représentants qui, au lieu d'être les défenseurs de nos revendications, étaient devenus nos gardes-chiourme.

Nous avons obligé la direction patronale à reconnaître le principe du paiement des heures de grève.

Nos revendications, les 10 francs et l'échelle mobile, sont approuvées par la majorité des ouvriers de la France entière (voir les journaux), et la direction syndicale officielle devra lutter réellement pour ces revendications, sinon une deuxième vague ouvrière la jettera elle-même par-dessus bord.

En lançant son appel à la grève générale, le Comité de grève avait affirmé sa conviction que la victoire totale des revendications pouvait être obtenue.

En regard des résultats obtenus, ne pourrait-on pas dire qu'il a été trop optimiste ? Qu'on en juge : il a suffi que deux départements, 6 et 18, continuent la grève, appuyés sur la sympathie active de toute l'usine, pour que la revendication sur laquelle les bonzes syndicaux avaient capitalisé — le paiement des heures de grève — soit accordée à toute l'usine. C'est ainsi que nous avons obtenu les 1.600 francs.

Il a suffi, d'autre part, de la grève Renault pour qu'une vague d'augmentations, allant jusqu'à 10 francs, soit accordée dans presque toutes les usines. C'est ainsi que les usines Citroën ont obtenu les 3 francs sans un seul jour de grève.

Il n'y a pas de doute qu'une grève générale aurait arraché la victoire totale.

Mais la grève générale était-elle possible ?

La grève générale manifeste sa réalité tous les jours en province et à Paris. La grève générale ce n'est pas une chose qu'on décrète, c'est un mouvement profond surgi de la volonté unanime de toute la classe ouvrière, quand elle a compris qu'il n'y a pas d'autres moyens de lutte. En présence de cette volonté de la classe ouvrière, on peut seulement agir de deux façons : soit, comme l'a fait le Comité de grève, donner le maximum de forces à l'action ouvrière en l'unifiant en un seul combat livré par la classe ouvrière pour des objectifs communs : la grève générale ; soit, comme la fraction dirigeante de la C. G. T. et de la C. F. T. C., fractionner les luttes ouvrières, les séparer artificiellement les unes des autres, les mener dans l'impasse des primes.

Or, de même que la grève Collas, le vendredi 25 avril, avait entraîné dans la lutte toute l'usine Renault, la continuation de la grève dans toute l'usine aurait entraîné dans la lutte ouverte toute la classe ouvrière.

De la lutte que nous venons de mener, il reste prouvé que la grève est l'arme revendicative essentielle des travailleurs. Il reste prouvé également que, quelles que soient les manœuvres intéressées, pour ou contre la grève, de tous les pêcheurs en eau trouble, la volonté unanime des travailleurs est capable de triompher de tous les obstacles.

Dans nos prochaines luttes, nous entrerons mieux préparés et nous obtiendrons ce que nous n'avons pu obtenir cette fois-ci.

25 mai 1947.

Pierre BOIS.

# Notes d'Economie et de Politique

## LA RUSSIFICATION DE L'EUROPE

L'impérialisme russe est en pleine retraite. Non seulement l'intervention américaine l'a complètement stoppé dans le sud (Grèce, Turquie, Iran), mais il est même obligé d'abandonner des positions capitales que la guerre lui avait permis d'acquérir dans les pays de l'Europe occidentale : le voilà, en quelques semaines, successivement évincé des gouvernements de Belgique, de France et d'Italie. Partout, il en est réduit à la tactique des guerillas : guerillas proprement dites en Grèce, petite guerre diplomatique dans les conférences internationales ou au sein de l'O.N.U., création d'embaras aux gouvernements dont il est exclu, au moyen d'escarmouches ouvrières, qu'on a bien soin de ne pas laisser se transformer en bataille de classe.

Mais cela n'empêche pas que la russification de l'Europe, par l'emploi des méthodes économiques russes chez la plupart des Etats de l'Europe occidentale, ne demeure et ne se poursuive.

Pour le gouvernement britannique comme pour la quasi-unanimité du gouvernement français, la fixation des prix et des salaires par l'Etat — avec, comme corollaire, la suppression de toute monnaie ayant une valeur propre — reste le premier article de foi. Tout comme pour Staline.

En Angleterre, en France, en Italie, le monopole du commerce extérieur, cette base essentielle du régime russe, dès ses débuts, est complètement réalisé. Seul l'Etat détermine ce qu'il faut acheter à l'étranger et ce qu'il faut y vendre. La plupart du temps, c'est lui-même qui fait l'opération. Si, par hasard, quelque fissure dans la législation permettrait à un particulier d'acheter ou de vendre à l'étranger sans autorisation certaines marchandises, comme, dans sa transaction, intervient nécessairement de la monnaie étrangère, et que, seul, l'Etat a le droit de lui en fournir ou d'en recevoir pour son compte, l'Etat se trouve, en définitive, même dans ce cas, en état de l'empêcher de faire son commerce.

Comme la Russie, bien qu'à un degré pour le moment moins élevé, l'Angleterre et la France ont étatisé une part importante de leur industrie et de leur commerce intérieur, et les « plans », les fameux plans de cinq ans, cette tarte à la crème du régime russe, sont maintenant partout à la mode.

Enfin, conséquence obligatoire de la suppression de la liberté économique, la liberté ouvrière se trouve de plus en plus réduite, et l'on marche à grands pas vers sa suppression totale, comme en Russie. Comme en Russie, les syndicats sont transformés en instruments de domestication ouvrière. D'organes revendicatifs, ils sont devenus des organes répressifs. Leur tâche principale est maintenant, en Angleterre comme en France, d'empêcher les grèves, de noyer les revendications ouvrières, d'empêcher la hausse des salaires ou de la ralentir au maximum, d'accroître l'épuisement et le vieillissement précoce de l'ouvrier par l'accélération du rythme du travail. L'Europe occidentale n'en est pas encore venue à supprimer les grèves à coups de mitrailleuses, comme en Russie, mais déjà, en Angleterre, on envoie la troupe remplacer les grévistes, et, en France, on les réquisitionne.

Toutes les caractéristiques essentielles du régime russe se retrouvent donc dans le processus que sont en train de poursuivre l'économie et la société européennes. C'est là une vérité qui creve les yeux, et toutes les grandes

phrases sur le « socialisme démocratique » comme s'opposant au « communisme totalitaire » ne sont que du bla-bla-bla.

A quoi est due cette russification ?

Bien entendu, elle n'est pas due au simple désir de copier les Russes.

La guerre a montré l'extraordinaire supériorité technique des pays où existait la liberté économique. Supériorité de l'invention chez les Anglais, supériorité dans les méthodes de fabrication chez les Américains. Devant les réalisations de la libre Amérique et de la libre Angleterre, celles de la Russie, totalement étatisée, furent pour ainsi dire nulles, et celles de l'Allemagne, à demi étatisée, furent nettement surclassées. On peut dire que la guerre s'est terminée par une apothéose de la libre entreprise.

Et, cependant, l'Europe s'étatise. L'Europe copie, non l'Amérique, mais la Russie. C'est qu'en réalité, elle ne suit point, ce faisant, un modèle, elle obéit simplement aux nécessités de son évolution propre. Il y a cent ans, les auteurs du **Manifeste communiste** remarquaient que c'étaient les pays venus le plus tardivement à une civilisation qui en revêtaient, les premiers, les formes les plus avancées, montrant ainsi la voie sur laquelle les pays plus vieux ne s'avançaient qu'après eux.

C'est là une chose assez compréhensible. Les vieux pays, qui ont progressé pas à pas dans l'édification d'une nouvelle civilisation, sont bientôt ralentis dans leur évolution par tous les déchets qu'ils entraînent avec eux, tandis que les pays neufs, qui prennent tout fait ce que les autres n'ont construit qu'après de multiples tâtonnements, peuvent opérer sur table rase ; ils partent dès le début des formes les plus perfectionnées, et, n'étant point embarrassés par le passé, les portent rapidement à l'extrême. Dès le temps des Romanov, la Russie était le pays des usines géantes, et l'Allemagne, qui ne s'industrialisa que bien longtemps après l'Angleterre et la France eut, dès le début, des entreprises d'une tout autre importance que ses deux modèles. C'est en vertu de la même loi que le capitalisme des monopoles se manifesta vingt ans plus tôt en Allemagne qu'en Grande-Bretagne ; dès les années 1900, les cartels (un mot allemand) fleurissaient outre-Rhin alors qu'ils étaient encore complètement inconnus en Angleterre et n'étaient qu'exceptionnels en France ; doublés des konzerns (encore un mot allemand), ils devaient atteindre, dans la période 1920-1930 un développement que jamais ils n'ont atteint, ni en France ni en Angleterre.

Eh bien ! de même, c'est la Russie, le dernier venu des pays d'Europe à la civilisation industrielle, qui s'est trouvée porter la première le monopole à son point ultime : le capitalisme d'Etat. Les pays qui ont fait la révolution industrielle d'il y a cent cinquante ans ne font que suivre la même évolution, mais ils la suivent plus lentement parce que, chez le vieillard, la vie ne se poursuit qu'au ralenti.

Jusqu'ici toutes les civilisations historiques sont nées à l'Occident et se sont développées de proche en proche vers leur Orient, de sorte que c'est l'Orient, dernier venu à la civilisation, qui en réalise, le premier, les formes séniles, et en fournit le type. La civilisation de la Grèce est venue mourir à Alexandrie et à Antioche ; Rome est venue mourir à Constantinople, et, dans les deux cas, l'agonie a eu lieu sous la forme d'une économie étatisée, revêtement commun de toutes les décadences. L'impérialisme américain vaincra sans doute l'impérialisme russe, et s'annexera l'Europe, comme Rome s'est annexé la Grèce, mais, lui aussi, finira par revêtir les formes de la sénilité, et viendra mourir du côté de Byzance.

## LA SÉPARATION DES POUVOIRS ? D'ACCORD ! MAIS DE TOUS LES POUVOIRS

En ce qui nous concerne, nous sommes résolument pour la séparation des pouvoirs. Ceci pour une raison bien simple, celle-là même que donnait Montesquieu, à savoir que plus l'Etat est divisé en de plus nombreux pouvoirs, distincts et indépendants, mieux l'individu se trouve protégé. Dans un Etat totalitaire, il n'est pas possible à l'individu d'échapper à la volonté arbitraire de l'Etat, qui est une ; dans les Etats où les pouvoirs sont séparés, le citoyen a souvent, au contraire, la chance de se maintenir à l'abri des entreprises de l'un des pouvoirs, en lui opposant l'un des autres. Le démembrement de l'Etat diminue la nocivité de l'Etat.

Mais la séparation des pouvoirs implique, en premier lieu, bien plus que la séparation de l'Exécutif et du Législatif, celle du Judiciaire. La première condition pour que l'individu soit plus ou moins à l'abri de l'arbitraire de l'Etat, c'est que la Justice ne dépende ni de l'Exécutif, ni du Législatif. Un Etat où les juges dépendraient du chef du pouvoir exécutif serait cent fois pire que notre Etat actuel, où la dépendance de l'Exécutif à l'égard du Législatif fait que la magistrature dépend à la fois, en réalité, de l'Exécutif et du Législatif.

Or, pour que le pouvoir judiciaire soit indépendant — à moins de faire des magistrats une caste fermée se recrutant elle-même — il n'est qu'un moyen : l'élection des juges. Le Législatif ne peut être séparé de l'Exécutif et du Législatif qu'en ayant la même source qu'eux-mêmes : la désignation directe par le peuple.

Dans les pays où la séparation des pouvoirs est appliquée, aux Etats-Unis, la plus grande démocratie du monde, et en Suisse, la plus vieille, qui sont, de fait, les deux pays où la liberté individuelle est la plus respectée, les juges sont élus (1). Si M. de Gaulle, qui invoque l'exemple des Etats-Unis pour se faire plébisciter, a le moindre souci de logique, il lui faut également inscrire à son programme la désignation des juges, par le suffrage universel, comme en Amérique. Ainsi que l'avaient fait tous les républicains français, à l'époque où il y avait encore des républicains en France, ainsi que l'avait fait Gambetta à Belleville, ainsi que l'avait fait le parti radical lors de sa constitution, ainsi même que l'avait voté la Chambre en 1882.

L'indépendance du pouvoir judiciaire par l'élection directe des juges, tel est donc l'élément essentiel de la séparation des pouvoirs.

Cependant deux précautions supplémentaires doivent être prises si l'on veut que le régime de la séparation des pouvoirs ne disparaisse pas rapidement par le moyen d'un coup d'Etat de l'Exécutif.

Des trois pouvoirs, l'Exécutif seul a en main les éléments de force de l'Etat. C'est lui qui dispose de l'armée, de la police, de l'administration, c'est-à-dire de tout ce qui, dans l'Etat, a possibilité d'agir. Il est donc fort à craindre qu'en cas de conflit entre l'Exécutif et l'un des autres pouvoirs, celui-là ne dispose de la force, qu'il est seul à posséder, pour imposer sa volonté. Contre cette éventualité on peut établir deux dispositions, l'une qui limite les pouvoirs de l'Exécutif dans la constitution de sa force, l'autre qui ouvre une issue légale et pacifique aux conflits qui mettraient aux prises les trois pouvoirs.

La première disposition existe aux Etats-Unis et en Suisse, bien que sous une forme différente dans les deux pays. En Amérique, le chef du pouvoir exécutif nomme bien les ministres et tous les fonctionnaires, c'est sa fonction, mais ces nominations, tout au moins celles des ministres et de tous les hauts fonctionnaires, doivent être ratifiées par le Parlement, ce qui rend assez difficile au président de constituer une administration à sa

(1) Un gros accroc est cependant fait à la séparation des pouvoirs aux Etats-Unis : les membres de la Cour suprême de justice, celle qui juge en dernier ressort, ne sont pas élus, mais nommés à vie par l'Exécutif.

dévotion. L'autre solution, celle de la Suisse, consiste à attribuer le pouvoir exécutif, non à un homme, mais à un conseil, composé d'une demi-douzaine de personnes, dont le président n'a, en tant que président, aucun pouvoir spécial, et change, chaque année, par roulement. Ces deux précautions sont excellentes, et, dans notre pays, encore, hélas ! tout imbu des traditions du totalitarisme napoléonien, elles devraient être prises toutes les deux conjointement.

Quant à l'issue à fournir aux conflits éventuels, elle est tout indiquée : c'est l'appel au peuple. Soit par de nouvelles élections des pouvoirs en conflit, s'il s'agit d'un conflit d'ordre général, soit par referendum, s'il s'agit d'un conflit sur un point particulier.

A ces conditions, mais à ces conditions seulement, la séparation des pouvoirs peut être une mesure progressive. Une mesure démocratique. Autre chose qu'un masque simplement destiné à recouvrir la tentative d'un aventurier vers le pouvoir personnel.

## DIRIGISME = PÉNURIE LE BLÉ, EXEMPLE TYPIQUE

Nous voici sans blé, et à peu près sans pain, du moins de ce que jusqu'à présent on appelait du pain, alors que, peu d'années avant la guerre, on obligeait les paysans à nourrir leur bétail avec du blé « dénaturé » parce que la récolte française était surabondante, dépassant largement les besoins de la population. Est-ce la faute des « intempéries » ? Nullement ! La dernière récolte a été excellente, les rendements ont dépassé la moyenne. Alors ? Ne cherchez pas ! La faute en incombe uniquement au dirigisme.

Dans le monde, il y a actuellement peu de blé. Le Français est gros mangeur de pain. Il faut donc que l'agriculture française produise le plus de blé possible. En économie libre, non dirigée, « anarchique », cela se réaliserait tout naturellement. La diminution des offres de blé en aurait fait augmenter le prix, le bénéfice tiré du blé par l'agriculteur serait, de ce fait, devenu supérieur à celui qu'il tire des autres cultures, en conséquence les paysans se seraient empressés d'accroître leurs emblayements. Mais nous sommes en économie « dirigée » ! Aussi l'Etat a-t-il fixé le prix du blé... au-dessous des prix des autres produits agricoles ! Le prix des céréales n'est même pas à cinq fois le prix d'avant guerre alors que l'ensemble des prix des produits alimentaires atteint près de dix fois le prix d'avant guerre (indices de mars : céréales, 489 ; aliments, 945) ! Autrement dit, le bénéfice que le paysan peut tirer de ce dont nous avons le plus besoin est négligeable (si même il existe), à côté de celui qu'il tire des autres produits de sa ferme.

Résultat : il n'a semé durant la campagne 1945-1946 que 4 millions d'hectares de blé au lieu de 5 millions en 1938, soit 20 % de moins. Cette année, ce sera plus catastrophique encore, car il n'a plus été semé, en 1946-1947, que 3.400.000 hectares, soit 32 % de moins qu'en 1938.

Et voilà pourquoi nous sommes privés de pain !

Retenez bien ces deux séries de chiffres. En 1938, prix des céréales, en même temps que prix de l'ensemble des produits alimentaires : 100 ; en 1947, prix de l'ensemble des produits alimentaires : 945 ; prix des céréales : 489. Surfaces emblavées : 5 millions d'hectares en 1938, 4 millions en 1945, 3 millions et demi à peine en 1946. Toute l'économie dirigée est là ! (2).

En quoi consiste, en effet, l'économie dirigée ? Uniquement en ceci : détruire l'équilibre économique. Car, pour le maintenir, il n'y a pas besoin de l'intervention

(2) Il serait encore temps d'améliorer la soudure en augmentant dès maintenant le prix que l'Etat paie pour le blé. Si on les leur paie un prix suffisant, les cultivateurs livreront leurs réserves de blé. D'autant plus qu'on peut leur donner, en échange, pour la nourriture de leurs bestiaux, le maïs que les Etats-Unis nous envoient en grande quantité (leur récolte de maïs ayant été excellente), au lieu de nous fournir un « pain » de maïs à peu près immangeable.

de l'Etat : comme tout équilibre, il s'établit, ou se rétablit, tout seul. Il y a un rapport nécessaire entre le prix d'une marchandise et la quantité qui en est produite. Lorsque les prix s'écartent de ce rapport, ils tendent, en économie libre, par le jeu bien connu de l'offre et de la demande, à le rejoindre. Or, l'intervention de l'Etat a pour but d'empêcher ce rapport naturel de s'établir, autrement dit de **maintenir des prix qui ne correspondent pas à la valeur de la marchandise considérée**. Dès lors, ou l'on produit trop, et il y a surproduction, si le prix imposé par l'Etat est supérieur à la valeur (exemple : le café du Brésil), ou bien l'on produit insuffisamment, et il y a disette, si le prix imposé par l'Etat est inférieur à la valeur (exemple : le blé de France). Jamais le prix imposé par l'Etat n'est le prix juste, le prix correspondant à la valeur, parce qu'alors l'Etat n'aurait pas besoin de le fixer.

L'Etat est un monsieur très costaud qui veut montrer qu'il peut maintenir un lourd pendule hors de sa position d'équilibre, et, en effet, comme il a des moyens très puissants, y compris celui d'obliger ses administrés à crever de faim, il y arrive durant un certain temps, mais, heureusement, il finit généralement par se fatiguer, la pression devient trop forte — sauf dans le cas d'un Guépéou et de camps de concentration en permanence — et l'équilibre se rétablit.

Mais, généralement, pas sans catastrophe ! Souvenez-vous, messieurs les Jacobins en peau de lapin, de Thermidor ! De Thermidor, suite et conséquence des lois du maximum.

## LE RATIONNEMENT ARME DE CLASSE

Mais, regardons plus loin.

Au 1<sup>er</sup> janvier dernier, à la veille de la première soldisant baisse de 5 0/0, la viande était taxée à 210 francs le kilo, et il arrivait même qu'on en ait quelquefois. Depuis lors, son prix aurait dû être abaissé de 10 %, il devrait donc être de 190 francs. Or, actuellement, on paie le bifeck dans mon patelin, et je pense qu'il en est de même dans le reste de la France : 350 francs le kilo. Au lieu de 10 % de baisse, 66 % de hausse ! Et cela sur un aliment fondamental, d'autant plus fondamental que l'autre aliment de base, le pain, est en voie de disparition.

Comment oser, après cela, prétendre que le coût de la vie a baissé ou même, simplement, n'a pas augmenté !

Et, cependant, ces messieurs l'oseront ! En vertu d'une dernière canaillerie de Ramadier.

Les directeurs du ravitaillement et les préfets ont fait appeler les bouchers et les ont prévenus que désormais ils pourraient vendre la viande aux prix qu'ils voudraient, mais, en même temps, le ministère faisait savoir... que rien n'était changé à la réglementation du marché de la viande et que les anciennes taxes restaient officiellement en vigueur. Ce qui va donc permettre de continuer à porter sur les statistiques des prix de gros, de détail, de coût de la vie... les prix officiels que — avec l'autorisation de l'Etat — personne ne pratique, mais qui restent les seuls prix légalement autorisés ! Déjà, grâce aux « deux secteurs », on pouvait continuer à porter le vin sur les statistiques aux environs de 30 francs le litre, alors qu'il se vend, pour sa presque totalité, dans les environs de 70 francs : on portera de même à 250 francs la viande qui se débite à 350 francs, et l'on pourra ainsi exhiber aux ouvriers qui réclament des augmentations de salaires des indices « prouvant » que la vie n'a pas augmenté, que l'« expérience Blum » a été un succès !

Le régime de la IV<sup>e</sup> République est né dans l'équivoque, il se poursuit dans le mensonge. Le mensonge dans tous les domaines. C'est encore là une victoire pour Staline et pour la russification. La Russie n'aura plus le privilège des statistiques dont on sait, par avance, qu'elles sont fausses.

Mais il y a plus. Tout comme en Russie également, le rationnement devient une arme de classe, le rationne-

ment de denrées surabondantes (viande, vin, etc...) n'ayant pour but que de justifier des salaires qui ne permettent à l'ouvrier que de s'acheter une très faible portion de ce qu'il était, jadis, habitué à consommer largement.

Le rationnement n'est que le moyen d'accroître, en abaissant la condition de vie du travailleur, la plus-value qu'il fournit. Plus-value dont la nouvelle bourgeoisie, la bourgeoisie bureaucratique, est encore plus affamée que sa devancière. Il est régulier que ce soit le parti socialiste, parti de classe de cette nouvelle bourgeoisie, qui assume la plus grosse part de l'opération.

## LA HAUSSE DES SALAIRES SUPÉRIEURE A LA HAUSSE DES PRIX

Ne vous étonnez pas de ce titre ! Ce n'est pas en France, dans la France de 1940 tout au moins, que les salaires ont plus augmenté que les prix ; c'est en Suisse.

D'une enquête qui vient d'être faite auprès de 3.200 entreprises suisses occupant 231.000 ouvriers, il ressort que, tandis que le coût de la vie en Suisse avait augmenté, en mars dernier, de 55,3 % par rapport au premier semestre 1939, le salaire horaire moyen dans les entreprises enquêtées avait augmenté, durant la même période, de 70,3 %, ce qui donnait une augmentation du salaire réel de près de 10 % (exactement 9,7 %).

En France, d'ailleurs, il n'est pas besoin de remonter bien haut pour trouver le même phénomène. De 1914 à 1938 les prix (prix de gros) ont à peu près sextuplé, mais les salaires, eux, ont été multipliés par 12, ce qui a donné une augmentation du salaire réel de 100 %.

Par contre, dans la France de 1940, les prix (de gros) ont été multipliés par 8 1/2 entre 1938 et 1947, alors que les salaires, dans le même temps, n'étaient multipliés que par 5, d'où une diminution du salaire réel de plus de 70 %.

Ce contraste n'a rien d'étonnant. Contrairement à un préjugé très répandu, et contre lequel nous reviendrons le plus souvent possible, non seulement les prix ne dépendent pas des salaires, mais la hausse des prix, du fait de la surexcitation de l'activité économique qu'elle provoque, crée une situation particulièrement favorable pour les luttes revendicatives du prolétariat. Il lui est beaucoup plus facile d'arracher des concessions au patronat lorsque les affaires marchent, que lorsqu'elles ne vont pas. Les périodes de hausse des prix sont donc beaucoup plus favorables que celles de baisse pour une augmentation du salaire réel, pour une élévation du standard de vie du travailleur.

Cela, pourtant, à une condition. A la condition que la classe ouvrière veuille bien se donner la peine de revendiquer. Entre les deux guerres, la classe ouvrière française, encore toute échauffée des grandes luttes du syndicalisme révolutionnaire des années 1900, et qui avait la chance de ne pas avoir encore « ses » partis au pouvoir, a revendiqué avec énergie (souvenez-vous, entre autres, des grèves de 1920 et de 1936) ; en conséquence, elle a pu, durant cette période, malgré la hausse des prix, ou, plus exactement, grâce en partie à cette hausse, accroître son salaire réel considérablement. En revanche, la classe ouvrière française d'aujourd'hui, envoûtée par la religion czariste, bernée par les partis qui se disent « ouvriers », empoisonnée par le mensonge de la solidarité nationale, ayant perdu toute indépendance de pensée et d'action, en un mot ayant déserté la lutte de classe, voit son niveau de vie s'abaisser chaque jour, car la hausse des prix ne suffit pas, à elle seule, à remplacer la conscience de classe.

## ÉCONOMIE ET POLITIQUE

Lorsque j'écrivais dans le premier numéro de cette nouvelle série de la R.P. que mes notes auraient désormais un caractère plus politique qu'économique parce

que c'était maintenant la politique qui occupait la première place, l'économie étant reléguée à la seconde, je me disais que cela ferait peut-être tiquer quelques camarades qui se demanderaient s'il n'y avait pas là une condamnation du matérialisme historique. C'est, en effet, ce qui s'est produit. Mais que ces camarades se rassurent ! Jamais je n'ai été plus que maintenant un fidèle du matérialisme. Aussi bien les événements qui se déroulent devant nos yeux qu'une étude plus approfondie de l'Histoire me convainquent chaque jour davantage de la primauté de l'économie (celle-ci étant elle-même fonction de la technique), et de son rôle déterminant dans tous les processus de la vie humaine.

Mais il se trouve ceci : les développements de l'économie l'a conduite actuellement à devenir une économie d'Etat ; c'est son propre développement qui l'a amenée là, c'est donc bien son rôle qui est resté déterminant ; or, d'autre part ; qui dit économie d'Etat dit économie dirigée par l'Etat, commandée par l'Etat ; de force libre, se développant spontanément en vertu de ses seules forces internes, l'économie est donc en train de devenir une force enchaînée. Enchaînée par un maître étranger qui l'asservira à ses propres fins, à ses fins d'Etat, c'est-à-dire à des fins politiques. Ce sera l'intérêt de l'Etat qui gouvernera l'économie au lieu que celle-ci se gouverne elle-même comme c'était le cas lorsqu'elle était entre les mains d'individus qui ne pouvaient chercher autre chose que son développement parce que celui-ci se confondait avec la croissance de leurs propres profits. Pour employer le langage hégélien, je dirai que, ce faisant, l'économie « s'est niée » elle-même, mais, encore une fois, c'est en vertu de conditions inhérentes à elle-même qu'elle en est venue là. La mort est la négation de la vie, mais c'est tout de même la vie, les transformations que la vie impose à l'organisme qui le conduisent à la mort. La vie est le phénomène déterminant. C'est la vie qui explique la mort, et non la mort qui explique la vie. Cependant, lorsqu'on n'est plus que devant un cadavre, il ne reste pas d'autre chose à faire que de le disséquer.

## NÉCESSITÉ DU PAKISTAN

Le gouvernement britannique et les Hindous eux-mêmes ont enfin décidé d'accepter la formation d'un Etat musulman séparé (Pakistan), distinct de l'Etat qui comprendra les populations hindoues non musulmanes.

C'est la sagesse même.

Sauf le cas de la domination de l'un des deux peuples sur l'autre (comme ce fut le cas lors de la domination mongole sur l'Inde), ou de la domination des deux peuples par un troisième (comme ce fut le cas de l'Inde soumise à la domination britannique), deux peuples ne peuvent cohabiter paisiblement dans un même Etat. Un Etat ne peut vivre librement, sans guerres intestines continues, que s'il possède une certaine homogénéité ethnique. C'est dommage ! mais c'est un fait.

Or l'Inde ne possède pas cette homogénéité. L'opposition des religions ne fait jamais que traduire des oppositions plus profondes. Dans le cas de l'Inde, l'opposition de l'Islam et du brahmanisme est due à une différence ethnique.

Regardez, en effet, une carte de l'Inde et voyez où sont les Musulmans (1). Toute une vaste barrière montagneuse, dont l'Himalaya forme la partie principale, s'élève au nord et au nord-ouest de l'Inde. Barrière presque infranchissable, sauf en ses deux extrémités : à l'ouest, par la fameuse passe de Kyber, qui fait communiquer l'Inde avec l'Afghanistan, et par où sont passés tous ses conquérants : Aryens, Grecs, Yué-tchi, Huns, Turcs, Mongols ; à l'est, par la vallée du Tchoumbi, qui

(1) Voir, par exemple, dans la « Géographie universelle » de chez Colin, la carte qui figure à la page 367 du tome IX (« Asie des Moussons », par J. Sion). Il y est tracé, d'une part, la limite orientale des Musulmans de l'Indus, et, d'autre part, celle des Musulmans du Bengale.

la fait communiquer avec les hauts plateaux tibétains, et par laquelle s'est opérée de tous temps une immigration lente et pacifique, mais continue.

Or, c'est au pied de ces deux passages que sont concentrés les Musulmans : à l'ouest, dans le bassin de l'Indus (Pendjab) ; à l'est, dans celui du bas Brahmapoutre (Bengale). Les Musulmans représentent l'élément immigré, les Hindous l'élément autochtone.

Les Aryens, premiers immigrants, avaient pu assimiler presque toutes les populations de l'Inde, assimilant totalement (religion et langue) celles du Gange, à moitié seulement (religion mais pas langue) celles de la péninsule. Mais, en même temps, ils fournissaient à ceux qu'ils venaient d'assimiler une défense extrêmement efficace contre toute assimilation ultérieure : ils leur donnaient l'organisation en « castes », qui, en interdisant non seulement les mariages mais même, pratiquement, tous les rapports sociaux entre ressortissants de castes différentes, rendait extrêmement difficile la pénétration de cette société, d'autant plus fermée qu'elle était plus compartimentée, par des éléments étrangers. Le bouddhisme, qui avait essayé de renverser cette barrière, fut promptement renversé lui-même lorsque apparut la menace de nouvelles invasions. De sorte que tous les immigrés, qu'ils se soient présentés en conquérants ou en travailleurs, ne purent ni assimiler les Hindous, ni se fondre au milieu d'eux. Les derniers arrivés eurent beau professer une religion universelle, l'Islam, qui enseigne que tout Musulman, quelles que soient son origine, sa race ou sa couleur, est frère de tout Musulman, leur universalisme ne parvint point à désarmer ni à vaincre le particularisme de l'hindouisme encastré.

D'une part, une société fermée, comprenant la majorité de la population, de l'autre, des étrangers ouvrant leurs bras, mais qui, sauf en leurs points d'arrivée, ne sont qu'une minorité, et que l'on repousse : voilà l'Inde ! Il semble bien que vouloir faire un seul Etat, un Etat libre, d'un tel pays n'est qu'une utopie. Les troubles sanglants et étendus qui n'ont point cessé de se produire, depuis que la domination de la tierce personne s'est relâchée et que sa fin imminente est apparue comme une certitude, se sont chargés de le montrer, même aux plus aveugles.

R. LOUZON.

## L'ALLIANCE COOPÉRATIVE ET L'ALLEMAGNE

L'Alliance coopérative internationale vient de réunir à Avignon son comité central. Deux points de l'ordre du jour ont particulièrement retenu son attention : la création d'une Agence coopérative internationale de presse et la reconstruction du mouvement coopératif allemand.

A la suite d'une enquête menée en Allemagne par une délégation de l'A.C.I., les membres suédois du Comité central proposèrent la résolution suivante, qui fut votée à l'unanimité :

1. Que des facilités soient offertes au mouvement coopératif allemand pour sa reconstruction complète, en particulier en ce qui regarde ses entrepôts et ses entreprises de production ;
2. Que le magasin de gros de Hambourg puisse étendre son activité à toute l'Allemagne, c'est-à-dire qu'il puisse commercer librement avec les quatre zones ;
3. Qu'une autorisation de libre-échange soit donnée à ce même magasin de gros pour qu'il puisse commercer avec les magasins coopératifs de gros des pays adhérents à l'A.C.I., ainsi qu'avec l'Agence coopérative commerciale internationale ;
4. Qu'enfin le mouvement allemand ait le droit et la possibilité d'être représenté dans tous les organismes du pays qui présentent une importance pour la vie économique, sociale et culturelle.

Les membres du Comité central, bien que se rendant pleinement compte des obstacles que rencontrera la réalisation de telles demandes, sont d'avis que l'Alliance doit agir énergiquement auprès des autorités occupantes pour arriver à une solution favorable.

# Le mouvement pour les Etats-Unis socialistes d'Europe

## Lettre d'Angleterre

### LA CONFÉRENCE DE FÉVRIER

Les 22 et 23 février dernier, le parti travailliste indépendant anglais (Independent Labour Party) organisait, à Londres, la première conférence internationale pour les Etats-Unis socialistes d'Europe. Les grands mouvements d'extrême gauche anglais y étaient représentés (I.L.P., fabiens, trotskystes, Common Wealth), ainsi que les partis socialistes et quelques organisations résistantes de France, Espagne, Hollande, Grèce ; trois délégués du parti social-démocrate allemand avaient également pu rejoindre Londres.

De ces deux journées discoureuses, comme le sont toutes les conférences internationales, et calmes, comme le sont presque tous les meetings en Angleterre, j'ai retiré une double impression. Cette conférence a été l'occasion, pour l'Angleterre d'une part, et le socialisme de l'autre, de se poser en face de leurs propres responsabilités et d'essayer de renouveler des conceptions périmées pour l'un comme pour l'autre. Elle a été un réactif et une épreuve pour la vieille Angleterre traditionnelle, individualiste et orgueilleuse, qui découvre avec chagrin, mais avec réalisme, que sa primauté en matière économique et diplomatique est morte. Elle a été un réactif et une épreuve pour le vieux socialisme traditionnel, idéaliste et confiant, qui découvre avec non moins de chagrin, mais avec moins de réalisme, que sa primauté en matière politique et sociale est agonisante, elle aussi.

Il appartenait à l'Independent Labour Party d'organiser cette réunion. Bien que n'ayant jamais cessé d'être actif pendant toute la guerre, il s'est placé depuis la fin de celle-ci à la tête de l'immense mouvement de pacifisme et de socialisme international qui se confond pratiquement, pour la majorité du peuple anglais, avec la lutte contre la conscription depuis peu obligatoire. Nul plus clairement et plus hardiment que lui aussi n'a tiré de la situation d'après guerre les conclusions qui s'imposaient pour l'Angleterre. Le moment d'ailleurs était bien choisi, avec le commencement d'une crise de matières premières, d'énergie et de produits alimentaires dont les premiers effets venaient juste alors de se faire cruellement sentir.

L'occasion fut saisie avec beaucoup d'habileté et tout le problème en fut éclairé d'autant : l'Angleterre ne peut plus se suffire à elle-même et a besoin des autres pays. Les deux principes sur lesquels elle vivait économiquement jusqu'alors, système du profit privé et exploitation de l'empire, ont failli. Le capitalisme américain, mieux armé, mieux nourri, a définitivement surpassé le capitalisme anglais, d'une part ; quant à l'empire, nul ne peut contester qu'il s'effrite en tous endroits. « L'Angleterre n'est plus le grand centre du commerce mondial, et si l'Angleterre doit jouer quelque rôle dans la conquête d'un monde meilleur, elle ne pourra le faire qu'en rompant avec le passé et en se rapprochant de plus en plus des pays européens. »

Il s'agit bien d'une rupture complète avec le passé, et non seulement dans le domaine économique, mais dans toute la politique traditionnelle de ce pays dans le concert européen. Celle-ci a tou-

jours consisté, en effet, à empêcher l'unification de l'Europe, quelle qu'elle soit ; de maintenir, par une habile stratégie de balance, la division et un artificiel équilibre entre les Etats continentaux. Or, l'arbitre n'est plus outre-Manche, et les yeux interrogent maintenant vers l'Est. Effacée sur le plan économique par l'Amérique, sur le plan politique par la Russie, l'Angleterre se trouve soudain isolée dans sa pauvreté et son humilité, et se tourne vers le continent.

Tout cela fut, plus ou moins ouvertement, dit à cette conférence, et j'ai été surpris du peu de réaction de la part du public anglais qui semble accepter cette situation unique dans son histoire avec une philosophie exemplaire, et chez qui une réelle révolution intérieure vient de s'accomplir. L'Independent Labour Party n'est d'ailleurs pas le seul à avoir su tirer si franchement de telles conclusions. Les conservateurs anglais sont aussi habiles que les socialistes, et, dès le mois de janvier, Winston Churchill lançait son fameux Comité pour l'Europe unie. La conférence des 22 et 23 février se place donc très exactement, sur le plan politique intérieur anglais, comme une réponse à l'initiative conservatrice, et la substitution d'un plan de sauvetage dans une union socialiste à un plan de sauvetage dans une union capitaliste.

J'en arrive au socialisme. L'impression est la même : on a jeté là beaucoup d'idées, beaucoup de projets, et pourtant on s'est séparé sans être tout à fait sûr d'avoir fait autre chose qu'échanger des idées et des projets. En ce sens, le socialisme fut moins heureux que l'Angleterre, car, si cette dernière semble avoir trouvé une solution solide, par le fait même de sa nouveauté, dans une Europe socialiste (et les affiches dont l'I.L.P. avait inondé les murs londoniens en semblaient convaincues : « Aucune paix pour l'Angleterre en dehors des Etats-Unis socialistes d'Europe »), le socialisme, lui, y est demeuré face à face avec ses anciens slogans, sans avoir eu le temps de réfléchir à d'autres.

Le point de départ était pourtant précis, même un peu trop, car, établi par des hommes politiques qui sont Anglais au moins autant qu'ils sont internationalistes, il a dérouter le socialisme traditionnel que les cas particuliers embarrassent peu. L'Europe socialiste que l'Angleterre désire serait une espèce d'unité-tampon entre ses deux rivaux personnels, l'Amérique et la Russie, un bloc économique capable d'équilibrer la première, un bloc politique capable de contrebalancer la seconde, foncièrement opposé ni à l'une ni à l'autre et un moyen possible, enfin, d'éviter un conflit déclaré entre les deux.

Sur ce point, tout le monde fut d'accord, bien que les suspicions et les antipathies de chacun eussent des raisons plus ou moins similaires. Le double refus du capitalisme économique américain et de l'impérialisme politique russe fut reconnu comme un terrain d'entente. Mais ce fut réellement le seul. Il fut entendu que tout socialisme n'était pas bon à prendre et que le bolchevisme de l'U.R.S.S. en était une mauvaise forme, que c'est un socialisme « libertaire » qu'il faudrait établir, donnant aux travailleurs le contrôle de la production sans l'intermédiaire d'une bureaucratie totalitaire. Mais on se contenta de l'adjectif.

En fait, tout le monde aussi reconnut que le socialisme avait besoin d'une nouvelle définition ;

que l'attitude défensive de la lutte contre la bourgeoisie devait faire place à des efforts enfin constructifs ; que « la crise dont souffre le socialisme mondial est une crise de direction et que si la conférence se contente d'émettre des résolutions cela ne conduira à rien ». Le délégué allemand, enfin, fit ressortir avec force de quelle façon les socialistes occidentaux avaient trahi, par deux fois en vingt-cinq ans, la cause des travailleurs et affaibli leur confiance, et demanda la formation d'une nouvelle Internationale.

Puis les embarras se succédèrent. On s'en prit à la formule même de la conférence et les délégués hollandais et espagnols affirmèrent que les peuples ne voulaient pas d'« Etats unis », pas même d'Etats du tout. Un autre demanda de quelle sorte de fédération il s'agissait, d'un anarchisme économique ou d'un super-Etat politique ; s'il convenait d'attendre que tous les pays eussent un gouvernement socialiste plus ou moins représentatif, (l'Espagne en particulier), ou agir tout de suite par la base ; s'il fallait s'adresser aussi aux classes moyennes ; et ce qu'il faudrait faire de l'empire...

Le problème colonial n'est pas en effet le moins difficile à résoudre. Le danger d'une fédération-tampon de la sorte, même si elle n'est que provisoire, même si elle n'est que le premier pas d'une fédération socialiste mondiale, est la création d'un nouvel impérialisme, à l'échelle au-dessus du nationalisme, un impérialisme de civilisation et de tradition, peut-être même un « impérialisme blanc » car il n'est pas prouvé que l'Europe fédérée saurait se suffire à elle-même. Un représentant africain vint en donner le solennel avertissement : « Nous savons qu'un gain pour les travailleurs blancs est un gain pour nous aussi, et vous devriez vous souvenir qu'un gain pour les travailleurs coloniaux est aussi un gain pour vous. La question de l'impérialisme doit aller de pair avec celle des Etats-Unis socialistes d'Europe. »

Les conclusions de tout ce débat furent difficilement tirées. On s'entendit pour créer un comité international, des comités nationaux, des sous-comités... pour fixer la date d'une prochaine conférence qui aura lieu à Paris en juin et où les problèmes à résoudre ne manqueront pas, et pour procéder à une vaste propagande publicitaire parmi les pays socialistes, les syndicats, les mouvements coopératifs et de jeunesse européens. La véritable signification de cette conférence de Londres est, je crois, en dehors de la réapparition de l'Allemagne sur la scène socialiste internationale, et le geste symbolique de Marceau Pivert serrant la main des délégués sociaux-démocrates, strictement anglaise. Elle a montré la volonté active de ce vieux pays d'épouser des réalités jeunes, et elle prendra place parmi les épisodes de cette immense révolution qui a commencé de s'accomplir outre-Manche.

ROGER P.



## LA CONFÉRENCE DE JUIN

Le Comité d'étude et d'action pour les Etats-Unis socialistes d'Europe organise pour les 20, 21 et 22 juin, une deuxième conférence internationale qui se tiendra à Paris. Il expose ainsi les idées qui animent son action :

... Militants socialistes demeurés fidèles à l'internationalisme, nous avons décidé en février dernier de coordonner nos efforts en vue de la formation des Etats-Unis socialistes d'Europe... autour de cette conception socialiste commune : unité économique planifiée, fédéralisme politique dans le cadre de la démocratie.

Nous organisons une deuxième conférence internationale et nous y invitons les éléments représentatifs, à des titres divers, du socialisme internationaliste et parmi eux les grandes organisations socialistes et syndicales indépendantes des deux grands blocs antagonistes : U.S.A.-U.R.S.S.

Notre premier objectif est de prouver que les Etats-Unis socialistes d'Europe, non seulement sont nécessaires, mais encore possibles.

Ils sont nécessaires, car sans eux l'Europe et le monde, déchirés entre l'U.R.S.S. et les U.S.A., poursuivraient la course aux armements, c'est-à-dire à la ruine et à la guerre. Les conceptions intermédiaires, comme celle de Churchill, des Etats-Unis capitalistes d'Europe, impliquent en fait l'acceptation du partage de l'Europe en deux blocs et la prise de position en faveur de l'un d'eux. Nous ne voulons pas d'une Europe colonisée par un bloc ou un autre, que ce soit sous la forme d'une Europe passive et asservie, ou sous celle d'une Europe militarisée et casquée au service de l'un des deux impérialismes.

Ils sont possibles, car les masses populaires des grands pays industriels de la vieille Europe ont les mêmes intérêts de combattre pour cette solution socialiste et fédéraliste, devant les difficultés croissantes qu'elles ont à affronter.

La conférence internationale de juin réunira, comme la première, des participants à titre individuel, des délégués d'organisations et des observateurs.



## UN AUTRE SON DE CLOCHE

D'un camarade à qui nous avions demandé d'assister à la conférence de juin :

1° *J'avais vaguement vu dans The Socialist Leader qu'il y avait eu une conférence internationale, mais je n'y avais pas prêté grande attention. Parce que, si mes souvenirs sont exacts, cette conférence avait été convoquée en vue des « Etats-Unis socialistes d'Europe ».*

*C'est là une formule qui fait peut-être beaucoup d'effet, et convient peut-être très bien à la « propagande », mais que je ne comprends pas. Etats-Unis « socialistes », qu'est-ce à dire ? Cela veut sans doute dire qu'on ne veut pas d'Etats-Unis européens, si tous les pays européens ne sont pas socialistes. Pourquoi alors préconiser des maintenant des Etats-Unis ? Il faut d'abord faire le socialisme dans chaque pays, ce qui n'est pas nouveau. On ne voit donc pas du tout ce que la formule Etats-Unis, dans ce cas, apporte de nouveau ;*

2° *Pourquoi d'« Europe » ? Quelle Europe ? Il n'y a pas d'Europe. Europe est une dénomination géographique qui ne correspond à rien d'historique, de politique ou de social. Leur Europe comprend-elle la Russie ? Alors, ces Etats-Unis signifient simplement l'absorption des divers Etats au sein de l'empire russe. Sans comprendre la Russie, comprend-elle ses Etats satellites de l'Europe orientale ? Alors, ce sont des Etats-Unis partagés constamment en deux, un simple moyen russe d'influencer l'Ouest par l'intermédiaire des satellites de l'Est.*

*Comme je le disais plus haut, en fait, il n'y a pas plus maintenant que jamais une Europe, politiquement ou socialement parlant. La seule réalité humaine historique est l'« Occident », c'est-à-dire l'Europe occidentale. Occident qui, maintenant, déborde sur l'Amérique. La région de l'Oder et de la Vistule, du cours moyen du Danube, est une ligne de séparation, de division, autrement sérieuse que l'Atlantique.*

*Pour ces deux raisons, la formule Etats-Unis socialistes d'Europe me semble aussi creuse, aussi dépourvue de base réelle qu'il est possible. Je suis fatigué de toutes ces nuées de gens, certes bien intentionnés, mais... tout ce que tu voudras...*

# Un monstre bureaucratique : la Sécurité sociale

Pour la propagande, la formule est bonne.

Il est adroit de parler sécurité quand tout le monde, ou presque, aspire à la vie tranquille, au travail sans excès, à la retraite paisible.

Adroit, mais pas très honnête, étant donné la situation réelle, à l'intérieur comme à l'extérieur.

L'étiquette promet d'ailleurs beaucoup plus que ne donne le contenu.

\*\*

Sécurité sociale, c'est d'abord le nouveau nom des Assurances sociales. Avant d'atteindre leur dix-huitième année, elles changent d'état civil. (Probablement pour donner l'impression du « neuf »).

C'est, aussi, la réunion administrative de quatre services jusque-là distincts :

- 1° Les Assurances sociales ;
- 2° Les Allocations aux vieux travailleurs ;
- 3° Les Accidents du travail ;
- 4° Les Allocations familiales.

Unification. Centralisation. C'était l'objectif principal de l'ordonnance mère du 4 octobre 1945.

Ce n'était qu'un début. L'article premier prévoyait des ordonnances ultérieures pouvant « ...étendre le champ d'application de l'organisation de la Sécurité sociale à des catégories nouvelles de bénéficiaires et à des risques ou prestations non prévus par les textes en vigueur. »

Vint, en mai 1946, la généralisation (loi n° 46-1146, votée par l'Assemblée constituante). « Tout Français résidant sur le territoire de la France métropolitaine bénéficie... des législations sur la Sécurité sociale et est soumis aux obligations prévues par ces législations... » (Article 1<sup>er</sup>).

Tout Français. Non seulement les travailleurs salariés. Mais aussi les travailleurs non salariés. Les paysans, les artisans, les commerçants, les industriels, les professions dites libérales. Et pas seulement les travailleurs salariés ou non. Mais aussi les propriétaires, les rentiers, les oisifs.

Après la loi de mai, la Sécurité sociale intéressait l'universalité de la population française.

## HISTOIRE D'UN «CAPOTAGE»

Entreprise considérable. Cependant, des esprits chagrins avaient noté la concordance des dates. Loi du 22 mai, élections générales du 2 juin. Il fallait un miroir pour les alouettes votantes : La sécurité pour tous ! Des retraites pour tous !

Pourtant, la nouvelle assemblée vote la loi du 13 septembre 1946, première étape de la généralisation. C'était donc sérieux ? Mais cette nouvelle assemblée n'était elle-même qu'une assemblée provisoire. Une nouvelle campagne électorale se préparait. Le panneau-réclame ne pouvait être abandonné.

Vient l'Assemblée nationale, élue pour cinq ans. Il s'agit maintenant de réaliser. La précipitation diminue. D'autant que le gouvernement se forme avec peine. Le 31 décembre, le cabinet socialiste homogène prend un décret rangeant les fonctionnaires et leurs familles parmi les bénéficiaires de la Sécurité sociale dans le cas de maladie, de longue maladie et d'invalidité, moyennant une cotisation à débattre.

Ce décret doit être aussitôt proposé à la ratification du Parlement. Mais le gouvernement attend trois mois.

Trois mois pendant lesquels une campagne s'organise et se développe auprès des travailleurs non salariés contre leur entrée dans la Sécurité sociale. Il est fait appel à l'individualisme bien connu des paysans et des classes moyennes. On souligne ce qu'ils savent déjà par ouï-dire : la lenteur et les complications insensées des Assurances sociales. Un argument à encore plus de poids. Le chiffre des cotisations qui vont être exigées. Ces cotisations seront calculées sur le revenu professionnel des intéressés tel qu'il est déterminé pour les impôts. Cependant, la base retenue ne pourra être inférieure au gain du salarié le mieux rémunéré employé par le non-salarié. Ni inférieure au salaire de base du manoeuvre de la catégorie la moins favorisée travaillant au chef-lieu du département. Comme c'est simple !

Dans la pratique, le salaire-limite annuel de 150.000 francs risquait d'être le plus souvent adopté, surtout après le relèvement des forfaits fiscaux. Au minimum de 9 0/0, cela donnerait 13.500 francs de cotisation annuelle. Au maximum de 16 0/0, 24.000 francs. Si la femme travaille, la cotisation semblait devoir être doublée. Si la femme ne travaille pas, on lui demandait tout de même 1.348 francs par an. Or, la paysannerie et les classes moyennes sont en général près de leurs sous. Très bien, la Sécurité sociale, si c'est à l'œil ! S'il faut payer, rien ne va plus.

Inutile de chercher des raisons obscures au succès de l'agitation contre la Sécurité sociale. Les auteurs de la loi avaient fourni l'argument essentiel pour la torpiller.

Quand, les 28 et 29 mars, vient à l'Assemblée nationale la ratification du décret d'extension aux fonctionnaires, l'atmosphère est transformée. La commission du travail rejette la ratification. Au cours du débat lui-même, intervention sensationnelle du porte-parole du groupe stalinien, Waldeck Rochet. C'est un « tournant ». Après avoir défendu et voté la loi du 22 mai, le groupe stalinien demande sa modification. La partie principale des déclarations de Waldeck Rochet vaut d'être reproduite, d'après le « Journal officiel » :

M. Waldeck Rochet. Mesdames, messieurs, le projet de loi qui nous est soumis ayant été rapporté favorablement par notre ami M. Servin, je n'ai pas besoin de dire que nous l'approuvons pleinement et que nous le voterons.

M. Yves Fagon. Malgré l'avis défavorable de votre ami M. Boutavant. (Protestations à l'extrême gauche. — Rires au centre et à droite.)

M. Waldeck Rochet. Il vous a répondu. Si j'ai demandé la parole, ce n'est pas pour répéter les arguments apportés en faveur de ce projet, mais pour exposer très brièvement le point de vue du groupe communiste relativement à l'application du plan de sécurité sociale aux travailleurs indépendants, notamment aux petits cultivateurs, aux artisans et aux commerçants.

A droite. Ce n'est pas du tout la question !

M. Waldeck Rochet. Nous l'avons dit maintes fois : nous sommes pour une politique de la sécurité sociale cohérente protégeant tous les travailleurs salariés ou non.

M. Arthur Ramette. Très bien !

Sur divers bancs au centre et à droite. Ce n'est pas la question.

M. Waldeck Rochet. Cependant, nous n'avons jamais pensé qu'on puisse faire le bonheur des gens contre leur propre gré. (Très bien ! très bien ! à droite.)

C'est pourquoi nous estimons qu'une application satisfaisante des lois sociales aux travailleurs indépendants n'est possible que si l'on tient compte de leur volonté, de leurs besoins... (Très bien ! très bien ! au centre.)

M. Arthur Ramette. Très bien !

M. Waldeck Rochet. ...et des conditions particulières qui les distinguent des salariés. (Applaudissements au centre et à droite.)

**M. Charles Viatte.** Vous avez mis du temps pour vous en apercevoir, mais vous y êtes arrivé.

**M. Waldeck Rochet.** Nous ne vous avons pas attendu pour avoir cette opinion !

Il est évident, par exemple, que nos paysans, petits propriétaires, fermiers et métayers ne sont pas placés dans la même situation que les travailleurs salariés.

Plusieurs voix au centre. D'accord !

**M. Waldeck Rochet.** Nous ne vous avons pas attendu, puisque j'ai déposé moi-même une proposition, tendant à faire cette distinction, à la commission de l'agriculture. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

**M. Charles Viatte.** Vous n'êtes pas d'accord avec M. Croizat ! (Rires au centre.)

**M. Waldeck Rochet.** La même remarque vaut également pour les artisans et les commerçants.

Le groupe communiste considère donc, en ce qui concerne l'application du plan de sécurité sociale aux travailleurs indépendants, que les organismes de gestion peuvent être confiés aux travailleurs indépendants eux-mêmes s'ils le désirent.

Je précise que nous pensons aussi bien à l'assurance vieillesse qu'aux autres risques sociaux. (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.)

Dans le cadre du plan de sécurité sociale et parallèlement au régime général intéressant l'ensemble des salariés, y compris les fonctionnaires qui sont essentiellement des salariés, nous pourrions distinguer :

1<sup>o</sup> Pour les exploitants agricoles, des caisses vieillesse agricoles chargées de recouvrer les cotisations et de servir la retraite aux bénéficiaires, caisses vieillesse agricoles dont les conseils d'administration seraient élus démocratiquement par l'ensemble des cultivateurs assujettis pour leur propre compte à la loi ;

2<sup>o</sup> Pour les artisans et les commerçants, des caisses spéciales, gérées par les intéressés, dans les mêmes conditions que pour les agriculteurs.

**M. Charles Viatte.** Vous avez changé d'avis depuis hier matin ! (Rires au centre.)

**M. Waldeck Rochet.** Pas le moins du monde, j'en ai fait déjà la démonstration.

Toujours en ce qui concerne la retraite vieillesse pour les indépendants, nous croyons qu'en accord avec les organisations intéressées, il faille déterminer rapidement les modalités d'application de la loi du 22 mai 1946, en établissant notamment un mode de financement et un barème de cotisations qui soit supportable pour la masse de nos petites exploitations agricoles, artisanales et commerciales.

**M. Charles Viatte.** Oh ! alors...

**M. Waldeck Rochet.** De telles suggestions, me direz-vous, visent à modifier la loi du 22 mai 1946. C'est exact.

Je tiens toutefois à faire observer que, lorsque nous proposons ces aménagements, notre but n'est pas le même que celui que poursuivent les détracteurs du plan de sécurité sociale. (Applaudissements à l'extrême gauche — Applaudissements sur quelques bancs au centre.)

Nous, nous voulons faciliter l'application d'une loi juste dans son principe.

**M. Charles Viatte.** Nous aussi !

**M. Waldeck Rochet.** Les ennemis du plan de sécurité sociale...

**M. Auguste Joubert.** Il n'y a pas d'ennemis, il n'y a que des adversaires.

**M. Waldeck Rochet.** ...et il en existe, veulent, au contraire, le saboter et le détruire (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.)

**M. Auguste Joubert.** Mais non !

Le ministre du Travail Croizat, dans sa réponse, se plaint d'être saisi de très nombreuses protestations contre la généralisation de la Sécurité sociale. A l'origine de cette campagne, il y a, dit-il, un militant très actif. Il cite, de ce militant, le document suivant, réponse à une organisation protestataire :

« Bien reçu votre télégramme touchant l'ajournement de l'application intégrale de la loi de sécurité sociale et de la revision des taux de cotisations. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je crois d'ailleurs que l'absentéisme massif des agriculteurs, des artisans et des professions libérales fera capoter les projets grandioses de MM. Croizat, Laroque et Cie. »

L'auteur de ce texte n'est autre que M. Joseph Denais, représentant de la droite classique.

Croizat conclut en lui donnant satisfaction.

M. le ministre du travail et de la sécurité sociale. Le gouvernement ne se refuse donc pas à prendre en considération la position de principe adoptée par les représentants et, surtout, par les dirigeants de certaines associations, beaucoup plus disposées cependant à mettre en péril une loi sociale que de se préoccuper des intérêts des malheureux.

Par conséquent, répondant à M. Waldeck Rochet, je suis persuadé que je n'irai pas au delà de la pensée du gouvernement en déclarant que celui-ci saura mettre

à profit les vacances parlementaires pour mettre au point un certain nombre de dispositions. Si certaines catégories se refusent à accepter le plan de sécurité sociale, nous ferons en sorte de proposer les dispositions législatives qui s'imposeront.

Le décret d'extension aux fonctionnaires est ratifié, mais seulement à 20 voix de majorité. Il est d'ailleurs différent, l'Assemblée ayant retenu un texte de M. Morice confiant le service des prestations aux Mutuelles. Quant à la loi du 22 mai, votée et promulguée, son application sera suspendue (1). En quelques instants, la généralisation de la Sécurité sociale a « capoté ».

Depuis le 28 mars, la situation politique a changé. Elle est incertaine. Les stalinien sont dans l'opposition. Il se peut donc bien que la généralisation de la Sécurité sociale soit enterrée. Une commission, désignée par un arrêté du 29 avril, va se réunir...

Echec des « étatistes ». Même s'il s'agit d'étatistes bien intentionnés, cet échec n'est pas pour déplaire. Peut-il être préjudiciable à la classe ouvrière ? Je ne vois pas en quoi, ni comment. L'affiliation des paysans et des classes moyennes à la Sécurité sociale aurait-elle amélioré le système lourd et défectueux des Assurances sociales ? Je ne le pense pas. Elle risquait, au contraire, de le grever d'une charge nouvelle vite insupportable.

La Sécurité sociale se trouve ainsi ramenée à son point de départ.

## DES CAISSES OUVRIÈRES A LA BUREAUCRATIE D'ÉTAT

L'entreprise reste néanmoins importante. Les modifications des Assurances sociales intéressent au premier chef la classe ouvrière.

Lorsque les Assurances sociales entrèrent en application, la Révolution prolétarienne publia deux articles de notre vieil ami L. Fontis traduisant deux préoccupations principales :

— Médecine pour pauvres ou médecine pour malades : quelle sera la médecine des Assurances sociales ? (15 décembre 1928) ;

— Les assurés sauront-ils prendre la gestion des caisses d'assurances ? (1<sup>er</sup> janvier 1929.)

La première de ces préoccupations est encore actuelle. Mais la seconde appartient provisoirement au passé.

On a fait beaucoup de bruit autour des récentes élections (2) aux conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale. Ne serait-il donc pas vrai que ces élections aient consacré définitivement la gestion des caisses par les assurés eux-mêmes ?

### Disparition des Caisse « Travail »

Ne méconnaissons pas l'effort des militants de la vieille C.G.T., au départ des Assurances sociales, pour constituer un réseau de caisses purement ouvrières, les caisses « Travail ». Constatons, néanmoins, que ces caisses n'avaient réuni qu'une petite minorité des assurés sociaux. Ceux-ci avaient accueilli sans chaleur la loi nouvelle, que combattait la C.G.T. unitaire. Le libre choix de la caisse ne les séduisait point. Docilité ou

(1) Innovation pas très constitutionnelle, semble-t-il. Aucun texte légal n'est voté pour suspendre l'application de la loi. Il n'existe qu'un désir exprimé par un groupe, et la réponse du ministre. Cela est-il suffisant pour qu'un texte promulgué ne soit pas appliqué ?

(2) Primitivement, il ne devait pas y avoir élection. Les membres des conseils d'administration devaient être désignés par les organisations syndicales les plus représentatives. Mais il fallut battre en retraite et donner aux assurés sociaux une apparence de droit. Je dis bien : une apparence, car nous avons vu comment les organisations syndicales les plus représentatives surent repêcher les candidats non élus par suite du panachage. Signe des temps : ce furent presque partout les têtes de liste qui arrivèrent en queue. Mais les fonctionnaires syndicaux comprennent difficilement que la classe ouvrière ne soit pas pénétrée de la plus grande admiration pour leurs qualités évidemment géniales.

négligence, ils se laissèrent enrégimenter dans les caisses officielles.

Fontis écrivait : « La véritable difficulté est moins de conquérir la majorité dans les conseils que de créer des administrateurs... Il faut aussi des administrateurs qui aient le sens ouvrier. Nous sommes habitués au cadre bourgeois, tellement habitués que nous avons peine à nous en dégager, même quand il s'agit de construire une œuvre ouvrière. Beaucoup d'institutions ouvrières sont construites sur le modèle des œuvres patronales et travaillent avec les mêmes méthodes (3). On construit dans le salariat. On fait une hiérarchie et des grades. On ne fait pas des associés... »

Pressentiments confirmés. La gestion des caisses « Travail » fut décevante, encore que ces caisses fussent plus accueillantes, plus bienveillantes pour le malade que les caisses officielles. Mais leurs assemblées générales se réduisirent vite à de pures formalités. Comme celles des sociétés anonymes bourgeoises. Lorsqu'un jour, on apprit que les caisses « Travail » avaient, comme les autres caisses, souscrit des bons Stovisky, la réaction des adhérents fut pour ainsi dire nulle.

Or, la Sécurité sociale a supprimé les caisses « Travail ». En supprimant la pluralité des caisses. Jusqu'ici, il était possible à des assurés sociaux de former, entre eux, des caisses primaires gérées uniquement par eux. L'assuré pouvait choisir sa caisse. Il pouvait en changer. Tous ces droits sont abolis.

Les caisses plures sont absorbées par une caisse primaire unique, dont la circonscription et le siège sont fixés par arrêté du ministre du Travail, et à laquelle sont obligatoirement affiliés tous les travailleurs. (Article 4 de l'ordonnance du 4 octobre 1945).

La gestion des caisses primaires par les assurés seuls disparaît donc. Les employeurs n'entraient pas jusqu'ici dans les caisses exclusivement formées entre assurés sociaux. Désormais, les employeurs sont représentés dans les conseils d'administration de toutes les caisses primaires, où ils détiennent un tiers des sièges. Il n'existe plus aucune caisse purement ouvrière.

Ce n'est pas un progrès. C'est un recul considérable. Les ouvriers l'ont facilité, en se désintéressant de la gestion de leurs propres caisses.

## Accroissement de l' « appareil »

Cette indifférence des assurés devant entre autres avoir pour conséquence le développement de la bureaucratie. Comme l'indifférence des syndiqués entraîne le développement de la bureaucratie syndicale. Avant même la Sécurité sociale, les caisses, surtout les caisses officielles, s'étaient assez fortement bureaucratisées.

Aussi, les plaintes des assurés sociaux étaient-elles déjà nombreuses.

Pour le travailleur, les Assurances sociales se concrétisent en deux faits :

Le prélèvement de plus en plus important sur le bulletin de paie ;

La queue de plus en plus longue au guichet de la caisse où se multiplient les chinoiseries et où l'on paie le moins possible et le plus tard possible.

J'ai lu quelque part que la suppression de la pluralité des caisses aurait pour résultat la réduction de la bureaucratie, grâce à la diminution du nombre des organes primaires. Voire ! Voire !

L'organisation nouvelle comporte :

Des caisses primaires ;

Des caisses régionales ;

Une caisse nationale ;

Des organismes spéciaux à certaines branches d'activité ou entreprises ;

Des sections locales pour chaque agglomération comptant au moins 2.000 assurés ;

(3) Un secrétaire confédéral, en 1947, c'est un monsieur pansu, décoré, qui roule en auto, a son chauffeur et son secrétaire particulier, le tout au compte des syndiqués à minimum moins que vital.

Dans la région parisienne et les agglomérations industrielles désignées par le ministre du Travail, des sections dites Caisses locales de Sécurité sociale.

Des correspondants d'entreprises et des correspondants locaux.

L'affiliation à l'organe primaire sera déterminée par le lieu de travail. Si, habitant Ivry, vous travaillez à Saint-Ouen, vous serez affilié à la caisse de Saint-Ouen. Mais les prestations vous seront servies par la caisse d'Ivry. Et la caisse de Saint-Ouen remboursera la caisse d'Ivry. Si vous changez de boîte, vous changerez probablement de caisse. Fort simple, n'est-ce pas ?

Tant et si bien qu'en fait la plupart des caisses plures n'ont pas disparu. Elles ont été incorporées ou nouveau système. Donc, pas de diminution du nombre des caisses. Plutôt augmentation.

## Double tutelle

Cette armature de caisses demeure d'autre part étroitement subordonnée aux Services régionaux des Assurances sociales, baptisés Directions régionales de la Sécurité sociale, et qui sont des services d'Etat.

Ainsi :

La nomination du directeur et du directeur-adjoint des caisses primaires n'est valable qu'après agrément du ministre du Travail ;

Idem pour la nomination de l'agent comptable qui doit, en plus, être agréé par le ministre des Finances.

Les décisions des conseils d'administration des caisses ne sont valables que si le directeur régional n'y met pas opposition dans les huit jours de leur communication (obligatoire).

Les pouvoirs du conseil d'administration sont tellement limités que la gestion des caisses par les assurés eux-mêmes se réduit, en fait, à l'application contrôlée des dispositions réglementaires établies par la bureaucratie d'Etat. Les caisses sont placées sous la double tutelle du ministre du Travail et du ministre des Finances. Le personnel de contrôle risque d'être au moins aussi important que le personnel de gestion.

On ne fait pas sa part à la bureaucratie. Elle devient toujours plus envahissante. S'il est vrai que les assurés se plaignent de la bureaucratie des caisses, il n'est pas moins vrai que la bureaucratie d'Etat, en particulier celle des finances, se plaint aussi amèrement de ne pouvoir contrôler plus étroitement les caisses d'Assurances sociales. Dans un rapport récent, le premier président de la Cour des Comptes se lamente parce que cet aréopage, chargé de contrôler les choses mortes, n'a pas encore été saisi d'un seul compte définitif des Assurances sociales. La réglementation nouvelle semble entraîner un renforcement important des attributions du ministère des Finances sur les caisses d'assurances sociales. Et chacun sait que le ministère des Finances, c'est de la bureaucratie à une puissance considérable.

Quelques exemples. Le décret fixant les règles de comptabilité des caisses oblige celles-ci à la formalité du « mandat de payement ». Aucun règlement ne pourra intervenir sans ce « mandat », obligatoirement revêtu de deux signatures, daté et portant un numéro d'ordre. Les agents qui mandateront devront verser un cautionnement. Ceux qui paieront aussi. Il faudra « quittance » les recettes. La comptabilité sera tenue en parties doubles. Elle devra obligatoirement être écrite à l'encre noire ! (Article 22).

## La simplification augmente les frais

On peut, sans se tromper, prédire, pour de tout prochains jours, une augmentation des délais d'exécution dans les opérations des Assurances sociales, au détriment des assurés sociaux, bien entendu. Même les mesures de simplification qui auraient dû, comme la suppression de la capitalisation, entraîner une baisse du travail de bureau, aboutissent à un résultat opposé. Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Louis Siefridt, député à l'As-

semblée nationale. Je suppose que ce doit être un humoriste — ou un paysan du Danube. Du moins si j'en juge par la question orale posée à la Chambre le 23 mai dernier.

M. Louis Siefridt demande à M. le ministre du Travail s'il est en mesure de faire connaître, au moins approximativement, l'importance de l'économie de gestion qu'il compte réaliser du fait de la substitution du système de la répartition au système de la capitalisation en matière d'assurance-vieillesse.

Dans sa réponse, le ministre du Travail, Daniel Mayer, se borne à constater que, sous le régime de la répartition, les caisses d'Assurance-vieillesse continuent, comme au temps de la capitalisation, à reporter les cotisations au compte individuel de chaque assuré, en vue de permettre le calcul des pensions...

...Mais, ajoute-t-il, le calcul des rentes, d'après les tables actuarielles, est supprimé. Il en résulte certainement une économie de gestion, économie qui, cependant, n'a pu être concrétisée par la suppression d'un certain nombre d'emplois, du fait du développement des tâches incombant aux caisses d'assurances sociales. Les caisses d'assurance vieillesse avaient à effectuer la liquidation des allocations aux vieux travailleurs anciens assurés sociaux.

M. Siefridt réplique :

M. Louis Siefridt. Monsieur le ministre, je vous remercie de votre réponse, mais il me semble que la substitution du système de la répartition au système de la capitalisation devrait permettre une économie de gestion plus grande que celle que vous venez d'indiquer.

Vous avez rappelé qu'avant 1941, les caisses devaient reporter aux comptes individuels des assurés sociaux, c'est-à-dire chaque année à plusieurs millions de comptes, le montant des cotisations et calculer la rente correspondant à ces cotisations.

Avec le système de la répartition, vous dites qu'il est toujours nécessaire d'inscrire au compte le montant des cotisations afin de calculer la pension de vieillesse.

Or, désormais, cette pension se calcule d'après les cotisations des dix dernières années. Par conséquent, il est facile de se rendre compte qu'il n'est pas nécessaire de reporter les cotisations avant l'âge de cinquante ans, puisqu'elles n'entreront pas en compte pour le calcul de la pension.

D'autre part, à l'âge de soixante-cinq ans, cette pension est remplacée par l'allocation aux vieux travailleurs, car pendant un certain temps encore, la pension vieillesse sera inférieure à cette allocation.

L'inscription des cotisations des dix dernières années ne servira donc généralement à rien.

Or, actuellement, les caisses d'assurance vieillesse s'équipent d'un nombreux matériel mécanographique extrêmement coûteux, agrandissent leurs locaux, recrutent du personnel.

A l'heure où M. le président du conseil affirme la nécessité pour le pays de faire un grand effort, un effort sévère de compression des dépenses, il serait peut-être également utile, en matière de sécurité sociale, d'assurance vieillesse, en particulier, de supprimer toutes les paperasseries inutiles. Je considère donc qu'inscrire au compte des assurés plus de dix années de cotisation est un travail inutile et très dispendieux. (Applaudissements au centre.)

## Textes trop nombreux et peu clairs

J'aurais voulu donner, dans cette étude, l'énumération à peu près complète des ordonnances, des lois, des décrets, des arrêtés et des circulaires qui, depuis l'ordonnance-mère du 4 octobre 1945, forment l'armature du système. Il m'est vite apparu que ce serait infliger au lecteur un chapitre affreusement rebutant. Ils sont trop ! Ils sont trop longs. Ils sont trop complexes. La matière n'est vieille que de dix-huit mois mais elle est déjà aussi touffue que le Code de l'enregistrement ! Seuls des spécialistes, nécessairement issus de l'École des Chartes, auront quelque chance de s'y retrouver et de comprendre. Sans être certains, d'ailleurs, de ne pas se tromper.

Impossible, ici, d'entrer dans le détail des quatre vingt-huit articles de l'ordonnance du 4 octobre 1945 ; des cent vingt-neuf articles de celle du 19 octobre (Assurances sociales) ; des soixante-quatorze articles de la seconde ordonnance du même 19 octobre (Accidents

du travail) ; des deux cent dix-huit articles du décret d'administration publique du 8 juin 1946 ; des trente-neuf articles du décret du 29 avril 1947 sur la comptabilité des caisses, etc., etc. J'en passe, et des plus abscons.

C'est un fatras. Un vrai filon pour cette variété sociale étonnante que sont les bureaucrates des administrations d'Etat, imbus de leur supériorité sur l'ensemble des autres humains parce qu'ils connaissent, eux, et eux seuls, l'interprétation officiellement exacte du troisième alinéa du sixième paragraphe de l'article 408 quater du règlement d'administration publique de la loi numéro 46.67467. Ces citoyens se meuvent là-dedans comme des poissons dans l'eau.

Tel n'est pas le cas des assurés sociaux. Si je ne craignais de manquer aux convenances, j'écrirais que cela les... ennue supérieurement. Les Assurances sociales, ce devrait pourtant être extrêmement simple ! Il s'agit de fournir aux travailleurs les moyens de se soigner, mieux et à meilleur compte qu'avec leurs seules possibilités individuelles. Finalement, le système leur procure-t-il une meilleure médecine et à meilleur marché ? C'est douteux.

Ce le sera encore plus maintenant que l'Etat, omniprésent et omnipotent est devenu le maître total et absolu des Assurances sociales.

## Calcul compliqué des cotisations

Jusqu'à l'institution de la Sécurité sociale, on n'était assujéti aux Assurances sociales que si l'on ne gagnait pas plus que le salaire-limite. Hier, M. Dugourdeau, chef de service, aux appointements mensuels de 15.000 francs, n'était pas « aux Assurances sociales ». Il dépassait le salaire-limite, alors de 120.000 francs. Aujourd'hui, M. Dugourdeau doit s'immatriculer (4) et subir le précompte de 6 %. Mais attention ! Cette retenue sera limitée à la fraction du salaire ne dépassant pas le salaire-limite, porté à 150.000 francs. Le « plafond » n'est plus un « plafond » pour l'assujettissement. C'est un « plafond » pour le calcul de la cotisation.

Le bulletin de paie de M. Dugourdeau devra être libellé comme suit :

Appointements bruts .....	15.000 fr.
Assurances sociales : 6% de 12.500 .....	750 »
Appointements imposables .....	14.250 »
Impôt cédulaire (pas d'enfant à charge) ..	1.111 »
Appointements nets .....	13.139 »

Pour chaque salarié, il faut maintenant distinguer :

1. La rémunération brute;
2. La rémunération servant de base au calcul de la cotisation d'Assurances sociales.

Une colonne de plus au livre de paie et au compte individuel tenu dans les entreprises pour chaque salarié.

Cette distinction devient difficile, sinon impossible, quand le salaire n'est pas fixe. Un ouvrier gagne chaque semaine un salaire différent s'il a fait ou non des heures supplémentaires, s'il a ou s'il n'a pas de « boni » ou de prime de rendement. Le « plafond » est de 2.875 fr. pour la semaine. La semaine dernière, Pierre Durand a gagné brut : 3.255 fr. Soit 172 fr. d'assurances sociales. Cette semaine, Pierre Durand gagne seulement 2.224 fr. La retenue sera seulement de 134 fr. Chaque semaine, le salaire de Pierre Durand varie. Au bout de l'année, les retenues à Pierre Durand ne correspondront pas à la rémunération devant servir de base au calcul de la cotisation. Les services des Assurances sociales n'ont pas encore dit comment devra, en ce cas, s'opérer la compensation. Cela ne paraît pouvoir se faire que par une balance du compte de Pierre Durand avant la dernière paie de l'année et par un prélèvement compensateur. D'où complication nouvelle de la comptabilité salariale et retenue supplémentaire désagréable en fin d'année.

(4) Cela demande un ou deux mois.

Le problème devient insoluble si Pierre Durand a changé d'employeur en cours d'année, ou si, comme les femmes de ménage et les représentants de commerce, il travaille pour plusieurs patrons. Pierre Durand ne saura jamais si sa cotisation fut exactement celle qu'il devait.

Seconde complication : les déductions supplémentaires pour frais professionnels. Admises par le fisc pour l'impôt sur les salaires, ces déductions supplémentaires les sont également par les Assurances sociales. Voici les principales :

Cinq pour cent : horlogers et bijoutiers propriétaires de leurs outils ; ouvriers des imprimeries de journaux travaillant la nuit.

Dix pour cent : ouvriers non sédentaires du Bâtiment ; mineurs du fond.

Vingt pour cent : chauffeurs de cars, de transports rapides routiers, de déménagements par automobiles ; journalistes ; chefs d'orchestre ; artistes ; choristes ; personnel de création de l'industrie cinématographique.

Trente pour cent : représentants de commerce ; inspecteurs d'assurances.

Pour chacune des catégories, le « plafond » annuel des A. S. est différent :

Cinq pour cent : 157.894.

Dix pour cent : 166.666.

Vingt pour cent : 187.499.

Trente pour cent : 214.285.

Passons sur d'autres difficultés : l'évaluation des avantages en nature ; le salaire théorique des personnels à pourboire ; les régimes spéciaux, agricoles, forestiers, gens de maison. Rien n'est clair, tout est compliqué. Un vrai casse-tête !

## Contrôle inexistant

L'employeur ajoute à la cotisation ouvrière (6 %), sous réserve du plafond, sa part, égale, plus 4 % pour l'allocation aux vieux travailleurs, et il verse le tout, 16 %, chaque mois, s'il occupe plus de dix ouvriers, chaque trimestre s'il en a moins.

Il doit faire connaître le détail de ces retenues, pour chaque assuré, avec nom, prénoms, adresse, numéro d'immatriculation, période d'emploi, jusqu'à présent chaque année. C'était, sans doute, insuffisant. Les entreprises de moins de 10 ouvriers, versant au trimestre doivent maintenant fournir cet état tous les trois mois. Autrement dit, elles doivent accomplir quatre fois le travail qu'elles faisaient l'an dernier.

Les caisses ont à reporter les cotisations au compte personnel de chaque assuré. S'il y a dix millions d'assurés sociaux, cela fait dix millions de comptes avec, chaque année, un mouvement considérable. Les assurés touchent les prestations sur le vu de la feuille de maladie, du bulletin de paie et d'une attestation de l'employeur. Comment les caisses peuvent-elles opérer le rapprochement ? Il semble que cela ne puisse se faire qu'après coup. En fait, ce contrôle ne contrôle absolument rien.

Comment les caisses s'assurent-elles que les employeurs s'acquittent de leur obligation principale, le versement des cotisations ? Encore un mystère. Jusqu'à présent, il paraît n'y avoir que des vérifications épisodiques, lorsque le service est saisi d'une réclamation. On cite assez souvent des chiffres considérables de dettes des employeurs envers les caisses d'Assurances sociales.

Les services et les caisses sont débordés, paraît-il. On est tenté de répondre : raison de plus pour supprimer formalités et écritures qui, sous prétexte de contrôle, annulent pratiquement le contrôle.

Le contrôle serait pourtant utile. Une habitude se prend, celle de récupérer les cotisations d'Assurances sociales par le moyen d'une maladie de complaisance. C'est une fraude bien difficile à éviter. Si, pourtant, elle se généralisait, elle mettrait vite les caisses en péril. Surtout que les Assurances sociales sont en train de changer de contenu. Elles cessent d'être une institution au seul usage du prolétariat. Elles s'incorporent les cadres,

les directions et même le patron quand celui-ci est président du conseil d'administration d'une société anonyme, ou gérant minoritaire d'une société à responsabilité limitée (5). Cette clientèle sait, en général, mieux « se défendre » que les prolétaires. Elle ne laissera pas passer l'occasion de se faire rembourser les prestations. On verra moins d'assujettis ne pas réclamer leur dû, comme cela arrive chez les ouvriers plus souvent qu'on le pense. J'ai l'impression que l'entrée des cadres coûtera aux Assurances sociales plus qu'elle ne leur rapportera.

## LES DEUX MÉDECINES

Si, du moins, cette modification du contenu des Assurances sociales avait pour conséquence, du fait d'une clientèle plus exigeante, d'améliorer la médecine distribuée aux assurés sociaux, ceux-ci s'en réjouiraient. Au point de vue médical, il ne semble pas que de grands progrès aient été réalisés depuis 1929, année où Fontis posait ici-même la question : « La médecine d'assurance sociale sera-t-elle différente de la médecine d'Assistance ! ». « Médecine pour pauvres ou médecine pour malades ? »

### Système hospitalier toujours aussi défectueux

On disait que les Assurances sociales contribueraient à la réforme du système hospitalier. Rien n'a été fait dans ce sens, à en juger par ce court extrait de l'intéressante étude publiée dans les Cahiers de l'Institut de science économique appliquée (n° 3) :

L'armement hospitalier actuel de la France est né au fur et à mesure des besoins, des disponibilités des communes ou des départements, des rivalités ou des soucis de prestige local. Il en résulte... une « mosaïque » disparate. Aucun plan d'ensemble, aucune action coordonnée n'ont été recherchées et, si certaines communes sont presque trop richement dotées, d'autres n'offrent à leurs ressortissants qu'un asile poussiéreux, vétuste, sentant l'urine et la misère.

Une idée de cette disparité est donnée déjà par les chiffres des lits dans les hôpitaux :

65 % d'entre eux ont moins de 100 lits ;

12 % seulement ont plus de 300 lits.

La plupart des hôpitaux sont donc petits et incapables, par là même, d'acquiescer un équipement technique suffisant. Les conditions de fonctionnement d'un hôpital ont été bouleversées par l'introduction des techniques modernes, l'importance des examens de spécialistes, des examens radiologiques, des examens de laboratoire ; des nouvelles méthodes thérapeutiques, réduisant considérablement l'efficacité de tous les établissements qui ne disposent que de moyens modestes en locaux et en matériel.

Par surcroît, la répartition des lits, dont le nombre absolu est insuffisant, est mauvaise :

1 lit pour 300 habitant pour la France ;

1 lit pour 170 habitants à Paris ;

1 lit pour 500 habitants à Marseille.

Entre les milieux hospitaliers et les médecins de clientèle, il n'y a presque aucun contact. Ce manque de liaison nuit gravement à l'intérêt des malades, les médecins hésitant parfois à adresser à l'hôpital un malade dont ils n'auront plus de nouvelles jusqu'à sa sortie, ignorant alors presque toujours quel diagnostic on aura fait et quel traitement on aura appliqué dans l'établissement hospitalier.

A tous ces défauts s'ajoute une lourde charge financière, qui tient surtout à la durée de séjour trop longue dans les hôpitaux. En médecine, la durée moyenne de séjour est de 30 jours, en chirurgie de 18 jours, ce dernier chiffre étant nettement supérieur à ce qu'il est dans les cliniques privées. Ce défaut est dû, en grande partie, au manque de maisons de convalescence où les malades pourraient être transportés dès qu'ils n'ont plus besoin de soins importants et qui coûtent beaucoup moins cher à entretenir que les établissements hospitaliers proprement dits.

Nombre de lits insuffisant, mauvaise répartition, équipement technique souvent médiocre, manque absolu de coordination, rendement économique défavorable, tels sont les principaux défauts du système hospitalier français actuel...

(5) Le président d'un trust comme Saint-Gobain est maintenant assuré social tout comme le manoeuvre de la dernière catégorie.

## Première atteinte au libre choix

Le libre choix du médecin, maintenu par l'article 8 de l'ordonnance du 19 octobre 1945, ne sera plus intégralement respecté. Les Cahiers soulignent, en effet, que, dans les articles traitant de la longue maladie, « Il est prévu que, si le médecin traitant et le médecin conseil des caisses ne parviennent pas à se mettre d'accord, le malade, pour bénéficier des dispositions de la loi, devra se soumettre à l'examen et aux directives impératives d'un expert, qu'il n'aura aucune liberté de désigner, ni de refuser ».

## Le tarif opposable

La rémunération du médecin ne sera plus tout à fait l'entente directe. Sur ce point encore, empruntons aux Cahiers :

La loi établit le principe de conventions (article 10) à passer entre caisses régionales et syndicats médicaux, ces conventions devant être approuvées dans le délai de deux mois par une commission nationale composée, pour un tiers, de médecins. Cette commission peut refuser son approbation aux conventions, inviter les parties à un accord sur d'autres bases ou fixer elle-même les tarifs, s'il n'y a pas eu un accord conforme à l'intérêt général. Ce principe des conventions est doublé du principe de la nomenclature des actes professionnels, fixée par arrêté...

...Mais surtout, à ces dispositions qu'on trouvait déjà dans des textes antérieurs, la loi ajoute un élément capital, c'est le principe du « tarif opposable » (article 13) : « Tout praticien ou auxiliaire médical qui demande à un assuré social des honoraires supérieurs à ceux résultant du tarif fixé peut, à la requête d'un assuré ou d'un service ou organisme de Sécurité sociale, être invité à justifier des motifs de ce dépassement, tels que la situation de fortune de l'assuré, la notoriété du praticien ou autres circonstances particulières ». Ces justifications sont soumises à une commission départementale qui peut obliger au remboursement, si la justification apparaît insuffisante.

Cette disposition considère donc tout dépassement de tarif comme « présumé abusif ». Toutefois, dans le modèle de convention-type qui a été ultérieurement publié, il est précisé que les caisses s'engagent à ne pas élever de réclamation, sauf dépassement important, lorsqu'il s'agira d'assurés cotisant sur la base du salaire maximum.

Cela veut-il dire qu'à l'intérieur même des Assurances sociales il y aura désormais une médecine pour les cadres et une autre pour les manœuvres ?

## Médecine d'entreprise

Il faut, aussi, noter la naissance officielle de la médecine d'entreprise, rendue obligatoire par une loi du 11 octobre 1946 (n° 46 - 2195).

Cette loi contraint les entreprises à créer, pour chacune d'elles ou entre elles, des Services médicaux du travail, gérés par des médecins du travail nantis d'un diplôme d'Etat de médecin hygiéniste du travail. Le décret d'application, du 26 novembre 1946, édicte un certain nombre de mesures : visite d'embauchage, fiche d'aptitude destinée à l'employeur, fiche médicale détenue par le médecin, examen médical une fois par an.

L'article 12 du décret stipule même qu'après une absence ayant duré plus de dix jours, pour cause de maladie professionnelle ou non, ou en cas d'absences répétées, les salariés devront subir, lors de la reprise du travail, une visite médicale « dans le but de mettre en évidence les rapports qui peuvent exister entre les conditions de travail et leur maladie et de pouvoir apprécier leur aptitude à reprendre leur ancien emploi ou la nécessité d'une réadaptation ». Il est bien précisé que « le médecin du travail n'est pas chargé d'exercer un contrôle sur les justifications d'ordre médical données par les salariés lors de leurs absences. Ce contrôle est réservé aux médecins des caisses de Sécurité sociale ». Mais il convient de nourrir à cet égard un prudent scepticisme.

La médecine d'usine est désormais généralisée, sous le contrôle de l'Etat.

Où trouvera-t-on tous les médecins ? Comment et combien les paiera-t-on ? Cette médecine d'usine sera-

t-elle meilleure que la médecine de caserne, meilleure que la médecine de l'Assistance publique ?

Nos « étatistes » sont bien capables de penser à l'unification des Assurances sociales et de l'Assistance publique ! Pourquoi pas ?

## « Repassez »

Pour en finir sur le chapitre, épinglons cette anecdote du *Lampiste* (Populaire du 23 mai), journal qui ne saurait être suspect d'hostilité pour la Sécurité sociale :

C'est une jeune fille dont la mère vient de subir une très grave opération.

Elle s'est présentée à la Sécurité sociale, à Neuilly, avec tous les papiers. En règle. Pour demander de l'argent :

— Il faut que votre mère soit examinée, lui a-t-on dit.

La mère, couchée pour quelques semaines, est bien incapable de sortir. La fille demanda :

— Le médecin ne peut pas venir ?

— Impossible, lui répondit-on.

Et on lui expliqua que, dans ce cas, elle pouvait elle-même voir le médecin, lui raconter la chose en détail, et que ça suffirait.

— Je le vois tout de suite...

— Non. Vous reviendrez mercredi prochain.

— Mais, au moins, donnez-moi une avance ?

— Nous ne pouvons pas avant que le médecin se soit prononcé.

Alors la jeune fille est partie. En se demandant où elle trouvera de l'argent, pour ces huit jours.

Ça aurait peut-être pu, tout de même, s'arranger autrement ?...

S'arranger ? Il est à craindre que non et que de telles scènes ne deviennent de plus en plus fréquentes.

## SÉCURITÉ NON GARANTIE

Il me reste à examiner les deux nouvelles conquêtes de l'Etat : les Allocations familiales et les Accidents du travail.

### Les Allocations familiales

Les Allocations familiales conservent leur armature particulière. Dans la Sécurité sociale, il y aura les caisses d'Assurances sociales et les caisses d'allocations familiales, ces dernières étant spécialement chargées de payer les suppléments de salaires accordés par la loi aux salariés chargés de famille, selon un règlement intérieur dont le modèle a été publié le 30 mai dernier au Journal officiel.

Notons tout de suite un progrès certain. La plupart des Caisses de compensation et le système même des Allocations familiales ont été créés sur des initiatives patronales. Jusqu'ici, les Caisses étaient donc à peu près exclusivement gérées par des employeurs. Maintenant, des représentants ouvriers participeront à leur gestion.

Les Caisses de compensation étaient nombreuses. Parfois concurrentes. Elles sont unifiées. Mais, pourtant, les anciennes caisses subsistent encore pour la plupart. Elles sont devenues des sections provisoires de la caisse choisie comme Caisse centrale d'Allocations familiales dans chacune des circonscriptions arrêtées par le ministre du Travail. Donc, jusqu'à nouvel avis, pas de réduction de personnel.

Certaines complications se présentent. L'affiliation d'une entreprise nouvelle demande entre un mois et un mois et demi. Même délai pour l'inscription d'un nouvel allocataire.

Les anciennes caisses paient toujours leurs allocataires. Si un employeur affilié à l'une de ces anciennes caisses embauche un salarié inscrit à la caisse devenue Caisse centrale, ce salarié touchera ses allocations à la Caisse centrale. Mais le reste du personnel sera toujours payé par l'ancienne caisse, où l'employeur continuera de cotiser.

D'assez longs retards sont signalés dans le paiement des allocations. Elles sont pourtant attendues impatientement chaque mois par les mères de famille. A Bordeaux, des manifestations se sont produites spontanément au siège des Caisses. Les allocataires se plaignent de perdre beaucoup de temps en formalités.

Pour les Allocations familiales, l'unification n'a encore joué, en fait, que pour la cotisation, fixée pour toutes les professions à 12 % du salaire servant de base aux Assurances sociales. Chacune des caisses existantes avait son autonomie financière et un taux particulier de cotisation adapté, autant que faire se pouvait, à l'importance des charges de famille des professions qu'elle réunissait. Maintenant, ce sera pour tout le monde le même tarif. En général, il a constitué une augmentation sensible.

Il est vrai que les prestations ont augmenté.

## Les Accidents du travail

Depuis le 31 décembre 1946, sont annulées toutes les polices d'assurances souscrites par les employeurs pour se garantir des risques d'accidents du travail mis à leur charge par la loi de 1898. C'est la Sécurité sociale qui assume désormais l'ensemble de leurs responsabilités.

Les compagnies d'assurances sont dépossédées d'un risque qui était, paraît-il, une source de copieux bénéfices. Très bien !

On observera, cependant, que les principales compagnies d'assurances ont été nationalisées par la loi du 25 avril 1946. Si, donc, elles avaient continué de garantir les accidents du travail, les profits qu'elles auraient encaissés seraient allés dans les caisses de l'Etat, devenu seul possesseur des actions de l'Union, du Phénix, de l'Urbaine, de la Compagnie d'assurances générales, de la Séquanais, de l'Aigle, du Soleil, de la Nationale, etc.

Ou bien la nationalisation des Assurances ne constitue pas une nationalisation effective.

Ou bien la création à part d'un aussi important service dans la Sécurité sociale ne se justifie pas.

La logique reste une qualité, dit-on, essentiellement française. Il est permis d'en douter, surtout si l'on constate que :

1° Le montant des cotisations à verser à la Sécurité sociale sera exactement celui des anciennes primes d'assurances.

2° Les compagnies d'assurances restent chargées du risque « Responsabilité civile », ce qui oblige les entreprises à continuer à leur adresser chaque trimestre leurs déclarations de salaires, tout en les adressant également au service Accidents du travail de la Sécurité sociale. Double travail, car le chiffre à déclarer n'est pas le même ici et là.

3° La gestion du service Accidents du Travail sera d'une complication inouïe : tarification à reviser après étude par des comités techniques non encore désignés ; tenue de comptes particuliers à chaque entreprise pour la surveillance des risques ; règlements des médecins, la Sécurité sociale devenant le tiers-payant ; contrôle des accidents afin de dépister les professionnels du « macadam » (c'est-à-dire les accidents simulés).

4° La législation sur les Accidents du travail a déjà été refondue une fois depuis l'institution de la Sécurité sociale.

5° Maintenant, c'est le tiers-payant, l'Etat, qui fixera lui-même ses propres obligations. Il sera toujours tenté de les réduire.

Souhaitons, toutefois, que la Sécurité sociale réussisse dans ce qu'elle considère avec raison comme une tâche primordiale en la matière : la prévention.

## Tout cela coûte cher

Le prélèvement de la cotisation ouvrière forme la moitié des ressources des Assurances sociales. Il est actuellement de 6 %, avec, nous l'avons vu, plafond de 150.000 francs par an. Le taux n'est qu'un élément de la cotisation. Quand le plafond s'élève, la cotisation augmente, cependant que le taux ne bouge pas. Voici l'évolution du plafond des Assurances sociales :

1930.....	18.000 francs
1935.....	21.000 —
1938.....	30.000 —
1941.....	42.000 —

1943.....	48.000 francs
1944.....	60.000 —
1945.....	120.000 —
1946.....	150.000 —

La cotisation patronale est égale à la cotisation ouvrière, soit, en tout, pour les Assurances sociales, 12 % du salaire (6).

Auxquels viennent s'ajouter :

4 % pour les Allocations aux vieux travailleurs ;

12 % pour les Allocations familiales, plus la cotisation patronale fixe ;

De 5 à 6 % pour les congés payés ;

De 0,65 % à 14 % pour les accidents du travail, selon la nature du risque.

Dans le Bâtiment, 8 % pour la caisse des intempéries.

Soit sur 100 francs de salaire brut, une moyenne de 40 % pour l'ensemble des industries, et d'environ 50 % pour le Bâtiment.

Bien entendu, ces 40 ou ces 50 % sont incorporés aux prix de revient. Ils s'incorporent donc aux prix de travaux ou de vente, avec la majoration d'usage et à toute la « cascade » des paliers existant entre le producteur et le consommateur.

Les salariés et leurs familles forment la plus grosse partie des consommateurs, sinon la majorité, on peut dire qu'en fait la Sécurité sociale se trouve finalement à leur charge pour une large part. Les spécialistes viennent de créer l'expression de fiscalité sociale pour qualifier l'ensemble des prélèvements fondés sur le montant des salaires pour financer la politique sociale. Cette fiscalité-là, comme l'autre d'ailleurs, est une cause directe de l'augmentation du coût de la vie, dont les travailleurs sont les principales victimes lorsqu'ils ne peuvent revendiquer.

## Les Syndicats pourraient beaucoup, si...

Serons-nous des adversaires de la Sécurité sociale ? Non. Nous nous rangeons, au contraire, parmi ses vrais défenseurs lorsque nous démontrons que, dans son état actuel, elle est, littéralement, un monstre bureaucratique.

Ce vice fondamental serait vite corrigé si les syndicats, revenant à une plus saine conception de leur rôle, s'employaient à simplifier et à contrôler les divers organismes de Sécurité sociale. En latin, Sécurité et Sinécure ont la même origine. Les Syndicats pourraient empêcher qu'elles ne deviennent synonymes dans les faits.

Quand les Assurances sociales furent instituées, la Révolution prolétarienne avait réclamé, par la plume du regretté Jean Moïny, des caisses primaires ouvrières uniques. Faute d'avoir constitué et fait vivre de telles caisses, nous nous trouvons aujourd'hui devant une armature formidable de caisses d'Etat. Les Syndicats pourraient réclamer l'autonomie des caisses, afin de commencer à les dégager de l'emprise de la bureaucratie d'Etat.

La fin de la capitalisation pour l'assurance vieillesse est, certes, conforme à la volonté rudement exprimée avant la guerre de 1914 par la C.G.T. Mais, aujourd'hui, l'Etat n'a plus besoin de la capitalisation (d'ailleurs impossible), puisque c'est lui qui, en pratique, détient la totalité des fonds de la Sécurité sociale. Celle-ci ne se trouve donc garantie que dans la mesure où les finances de l'Etat ne sont pas posées. Que, demain, l'Etat fosse faillite, la Sécurité sociale s'effondrerait avec lui. Elle serait certainement plus solide si les Syndicats s'employaient à la transformer en une institution purement ouvrière et indépendante de l'Etat.

Maurice CHAMBELLAND.

(6) Je relisais, l'autre jour, les discussions qui entourèrent, dans nos milieux, la naissance des Assurances sociales. Les staliniens s'élevaient contre le versement ouvrier. Ils affirmaient que les ressources nécessaires à de vraies Assurances sociales pourraient notamment être trouvées dans la monopolisation des compagnies d'assurances. Or, aujourd'hui, les compagnies d'assurances sont nationalisées. Mais les Assurances sociales coûtent tout de même 12 % des salaires !

# Les grèves et la politique gouvernementale

Nous sommes portés par des successives vagues de grèves. Et nous avons naturellement tendance à nous féliciter de ce réveil de la classe ouvrière. En règle générale, des revendications ouvrières nous paraissent toujours justifiées, car nous n'avons jamais pensé que le « minimum vital » devait être calculé selon les seules variations des prix et que sa valeur réelle, sinon nominale, devait être fixée, une fois pour toutes. C'est par l'évolution et l'élargissement des besoins des travailleurs que le progrès social se manifeste, à nos yeux, dans une évidente clarté. La stabilisation dans la médiocrité, c'est la formule même des États totalitaires !

Nous n'en sommes pas encore à poser cette question, que l'on retrouvait, autrefois, sous forme d'objection aux projets « d'échelle mobile ». Le décalage entre les prix et les salaires n'est discuté par personne, et le mécontentement général n'a nullement besoin d'être grossi par une propagande particulière. Mais l'action syndicale est autre chose que la révolte spontanée, si justifiée que soit celle-ci.

On s'est félicité, avec raison, de la grève des postiers de l'an dernier, de la grève de la Presse et de la grève Renault, de cette année. Il s'agissait, dans ces trois cas, d'une opposition à la politique de la C.G.T., colonisée par un parti. Chez les postiers, des militants syndicalistes ont mené le mouvement contre l'organisation régulière. Chez les travailleurs de la Presse, l'organisation régulière a manœuvré dans l'esprit d'autonomie corporative, qui l'a toujours inspirée, que l'on a pu regretter quelquefois mais qui s'est révélée à l'expérience comme la plus solide garantie de sa force. Dans les usines Renault, de jeunes révolutionnaires ont bousculé l'appareil syndical.

L'ébranlement, ici, s'est propagé par ondes successives, jusqu'au gouvernement. Et le départ des ministres communistes a quelque peu modifié l'atmosphère. On ne discute pas les mobiles des grèves actuelles, mais on a le droit de s'interroger sur leur orientation, sur le rôle joué par une bureaucratie que les seuls intérêts ouvriers ne guident pas.

Les communistes ne nient pas — si on les écoute attentivement — qu'il y ait relation entre les mouvements actuels et leur éviction du gouvernement. Au contraire, ils en tirent argument. Ils sont partis parce que la politique Blum-Ramadier avait fait faillite, et la classe ouvrière en a pris conscience. On les a rejetés d'un côté, parce qu'ils ne voulaient pas rompre de l'autre. C'est normal et logique. Et même sympathique. En août 1938, deux hommes de gauche, qui ne passaient guère pour intransigeants sur les principes — Frossard et Ramadier — ont quitté, dans des conditions analogues, le gouvernement Daladier.

Seulement ce raisonnement a le défaut capital d'être une explication, « après coup » ! Lorsque la grève Renault a débuté, elle a été combattue — et avec quelle violence ! — par les responsables syndicaux, au nom de la politique gouvernementale à laquelle les communistes s'associaient. Le succès du mouvement a déterminé un tournant du parti, familiarisé avec cette gymnastique, qui n'entendait pas « se laisser déborder par la gauche ».

Et communistes et communistes d'affirmer, aujourd'hui, que le retour de Thorez, de Croizat, de Billoux, de Marrane, à Matignon suffirait pour que les vagues s'apaisent et que le reflux « remporte les assaillants ».

Comment ne pas voir, dans cette succession de faits, une relation de cause à effet et une opération de chantage ?

Deux exemples historiques nous permettent des rapprochements profitables. En 1920, nous avons assisté à de successives vagues de grèves. Mais c'était la C.G.T. qui dirigeait le mouvement — assez mal, d'ailleurs, selon certains. La majorité réformiste voulait imposer son programme de « nationalisations industrialisées », la minorité révolutionnaire se soulevait, à la leur des exemples russe et allemand, pour des ambitions plus hautes. L'expérience échoua, et la défaite précipita la scission.

En 1936, la spontanéité des mouvements de juin, au lendemain de la victoire électorale du Rassemblement populaire, étonna les plus avertis. La classe ouvrière, avec une admirable discipline, balaya les restes de la politique de déflation et imposa la signature des accords Matignon. Ce ne furent pas là des vagues successives avec flux et reflux, mais une sorte de mouvement concentrique qui s'élargit normalement jusqu'à ce qu'il ait touché ses limites possibles.

Est-ce parce que nous avons vieilli ? Nous ne respirons pas la même atmosphère. Nous n'apercevons pas un plan pour guerre d'usure, tel celui de 1920. (Ce fut d'ailleurs l'organisation syndicale qui fut usée !) Et si nous ne pouvons nier la spontanéité des mouvements, à la base, nous avons nettement l'impression que le rôle passif ou actif des responsables syndicaux est quelque peu orienté. Ce qui nous incite à le croire, c'est que, d'une part, l'on nous dit que la patience des travailleurs est épuisée — ce qui n'est pas surprenant, mais il ne fallait pas attendre le départ de Thorez et de Croizat pour s'en apercevoir. C'est que, d'autre part, les grèves les plus caractéristiques et les plus graves éclatent dans des secteurs où l'autorité gouvernementale est directement et même exclusivement engagée. Nous pensons particulièrement à la grève des boulangers, déterminant, moins de douze heures après son éclatement, des protestations... « spontanées » de syndicats et d'entreprises contre la diminution de la ration de pain. Aujourd'hui (8 juin), nous sommes en pleine grève des cheminots. Les déclarations des syndicats chrétiens et des syndicats de cadres condamnent en termes assez rudes l'attitude du ministre des Travaux publics et justifient pleinement le mouvement. Mais lorsque la direction fédérale des cheminots de la C.G.T. proclame qu'elle n'est pas responsable de la grève généralisée, elle se délivre un certificat de carence qui justifierait une révocation collective.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce problème de la grève dans les services publics — ne serait-ce que pour confirmer notre vieille thèse sur « l'État-patron » qui — dans l'intérêt même des usagers — doit être considéré, par ses salariés, comme un patron ordinaire et non comme l'ex-

pression d'une puissance surhumaine et surnaturelle.

Mais nous n'en sommes plus à cette antique contestation du droit de grève dans les services publics. C'est « le droit de coalition », dans son principe, qui est actuellement mis en cause.

Raymond Aron, dans deux articles de *Combat* des 25 et 27 mai, a formulé, sur ce sujet, une opinion à laquelle il convient de prêter quelque attention : « La grève est un moyen normal de lutte entre ouvriers et patrons, elle devient absurde quand elle traduit la révolte d'un groupe particulier contre la politique générale du gouvernement... lorsque les pouvoirs publics assument la responsabilité de la politique économique dans son ensemble, c'est-à-dire du niveau des salaires, des prix et de la monnaie... » Et Aron, confirmant notre thèse, serait disposé à effacer toute distinction entre les services publics et les industries privées : « A la rigueur, l'Etat employeur est susceptible d'accorder à ses ouvriers ou à ses fonctionnaires les mêmes droits que l'employeur privé. »

Ce qui importe donc, ce n'est pas de savoir si le gréviste est boulanger, cheminot, postier, métallurgiste ou typographe. C'est que la grève devient, en régime dirigiste, une opposition à la politique gouvernementale et peut être, tant qu'il y a compétition entre partis politiques, un moyen de pression utilisé par un de ces partis, pour modifier la politique et le personnel gouvernementaux.

Au reste, on ne soulève pas l'objection de principe seulement pour les grèves. La rédaction des conventions collectives ne dépend plus de l'accord des contractants, mais des déterminations gouvernementales.

Tant qu'il y a compétition et concurrence des partis politiques, les armes ouvrières peuvent être utilisées par l'un d'entre eux. Mais la compétition et la concurrence aboutissent aux éliminatoires et au monopole. Citons, avec Aron, l'exemple le plus démonstratif : « Le parti communiste au pouvoir, en Russie, condamne les grèves, sous prétexte que le prolétariat est maître de l'Etat. »

Alors, il faut choisir nettement. Ou l'on accepte le « dirigisme », et l'on n'a pas le droit de condamner par principe la politique de baisse des prix et le blocage des salaires, pas plus que l'utilisation, par les communistes, des grèves ouvrières, à des fins gouvernementales, et il faut se résigner à la conclusion totalitaire du phénomène. Ou l'on constate la faillite du dirigisme et il importe, plus ou moins rapidement, de revenir au jeu normal des forces économiques et sociales, l'Etat conservant d'ailleurs quelques moyens puissants pour influencer indirectement les prix et les salaires.

Dans un article, paru dans *l'Action Sociale* du 5-6-47, dont nous approuvons les conclusions, Mil-rault, condamnant l'agitation actuelle, déclare : « ...que c'est l'ensemble de la législation sur les salaires et les conventions collectives qu'il faut mettre en cause. Mais ce ne peut être le fait de mouvements morcelés. » D'accord ! La mettre en cause, pour la détruire !

Et s'il vous plaît, pas de scrupules doctrinaux. Le dirigisme conduit fatalement à la dictature d'un parti. Mais il n'est pas plus le socialisme, que la loi du maximum n'exprimait les théories sociales des jacobins — que le « communisme russe de guerre » de 1917 n'était la réalisation des idées de Marx.

Imposé par les nécessités de guerre, le dirigisme a été maintenu artificiellement, parce qu'il favorisait les entreprises des partis politiques. Aussi, parce qu'il entretenait la paresse des militants syndicaux. Tout devient tellement facile, lorsqu'il s'agit, simplement, de choisir entre Bidault, Schuman, Blum, Philip, Gazier, Thorez ou Croizat. Etablir les clauses d'une convention collective, ou déterminer les conditions d'une action — en tenant compte de la situation de l'industrie, de l'état de

la production, de la solidité de l'organisation et du rapport des forces — cela suppose des militants syndicalistes comme on n'en fabrique pas en série.

L'action ouvrière actuelle, si discutable qu'elle soit, provoquera-t-elle la renaissance du syndicalisme ? C'est possible et même probable, et peut-être justement parce qu'elle est discutable. Mais que la renaissance du syndicalisme soit la condition majeure d'une action ouvrière efficace, c'est une vérité que nous avons formulée, il y a plus de 20 ans, dès le lancement de la R.P., et qui, à travers toutes les épreuves que nous avons subies, n'a pas cessé d'être confirmée, par toutes les expériences vécues !

Roger HAGNAUER,

Ecrit le 8 juin 1947, pendant  
la grève des cheminots.

\*\*

## DANS LES TRANSPORTS PARISIENS

Notre camarade R. Deveaux, qui fut, pendant longtemps, l'un des animateurs du syndicat des T.C.R.P., nous adresse ce papier sur la situation dans les Transports parisiens. Sa sincérité explique sa véhémence. On peut discuter ses opinions et surtout sa conclusion. Encore faut-il les connaître.

Quelques lignes, pour tenir les lecteurs de la R.P. au courant de la situation dans les Transports parisiens.

Tout d'abord, il faut préciser que Métro et T.C.R.P. ne font plus qu'un, provisoirement unis sous la houlette du chemin de fer du Métropolitain, en attendant d'être fondus dans la Régie autonome des Transports parisiens. Cette Régie (convoitée par les Communistes) fonctionnera sous la haute direction de neuf représentants du Conseil municipal de Paris, des Conseils généraux de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, et Oise, de neuf représentants des ministères de l'Economie nationale, des Finances, des Travaux publics et de l'Intérieur et de neuf représentants du personnel.

Pour le moment la question de la Régie n'est qu'à l'état de projet, il faut attendre la décision et le vote de l'Assemblée nationale, pour qu'elle voie le jour officiellement.

\*\*

Sur le terrain syndical, l'affaire est plus avancée, les deux syndicats confédérés, Métro et T.C.R.P., n'en font plus qu'un, sous la direction d'une nombreuse équipe de staliniens plus ou moins résistants ou collaborateurs.

C'est au moment de la Libération que cette mafia staliniennne s'est emparée du syndicat du Métro, grâce à des méthodes que ne renieraient certainement pas les gangsters de Chicago.

Le bureau sortant (ou plutôt sorti) aurait pu, avec le concours de la Résistance, les démenager avec pertes et fracas, dès le lendemain, mais il ne l'a pas voulu ; il en fut d'ailleurs bien mal récompensé par la suite.

Une fois en place, nos dictateurs firent régner la terreur ; un Comité de Libération du Métropolitain présidé par un zélé admirateur de Pétain, le jeune Thomasson, se chargea d'envoyer les syndicalistes non staliniens devant la Commission d'épuration où ils furent suspendus, révoqués, etc... pour crime de non-conformisme.

Mais l'affaire n'en restera pas là, la justice tout court finira bien par avoir raison.

Une fois maître du syndicat, grâce au système russe de liquidation de l'opposition, nos grands hommes firent leurs preuves de militants révolutionnaires (nouvelle cuvée).

Reniant leurs promesses de faire modifier les régimes des retraites et de maladie, de faire abolir les grandes amplitudes..., etc, ils préférèrent jouer aux patrons, en s'accommodant avec ceux-ci pour gérer les Transports parisiens. Et de quelle manière ! Le déficit se chiffre par milliards. Tous les amis des amis furent mis en place, la direction fournit autos et chauffeurs à messieurs les secrétaires syndicaux ; en retour ceux-ci exigent du personnel

nel plus de rendement, des chefs plus d'autorité, ils vont dans les ateliers faire de la propagande en faveur du travail aux pièces.

Le résultat d'une telle politique ne pouvait être que ce qu'il a été, c'est-à-dire la désaffection des syndiqués pour l'organisation syndicale qui groupe une dizaine de milliers d'adhérents sur 25.000 agents.

Devant cette situation catastrophique un syndicat autonome est né ; ses promoteurs estiment qu'après avoir tout tenté pour faire revivre la démocratie syndicale au sein du Métro, il n'est plus qu'une solution : celle de l'autonomie.

R. DEVEAUX.

\*\*

## AU CONGRES DE L'UNION DES SYNDICATS DE LA REGION PARISIENNE

C'est Eugène Hénauff qui a dominé le Congrès de l'Union des syndicats parisiens, ouvert le 17 mai. Et vraiment certains de ses propos ont une sonorité historique.

Il déclara, le premier jour : *« Rappelons-nous que la grève est l'arme ultime des travailleurs... certains pensaient et ont envisagé, avec joie, d'assister à une vague de grèves, parce que les communistes ne sont plus au gouvernement. Ils en seront pour leurs frais. »*

Mais le deuxième jour, il précise sa pensée : *« L'Union des Syndicats n'a pas remis l'arme de la grève générale. Si les événements politiques, liés à l'activité de certains hommes, nécessitaient une telle action, soyez persuadés que nous prendrions les décisions qui s'imposeraient. »*

Les mauvais esprits, qui attendaient, avec une joie sadique, la vague de grèves provoquée par la mise en disponibilité des ministres communistes, sont aujourd'hui remboursés de leurs frais. Ils ont même gagné un petit bénéfice... Quant à la grève générale, provoquée par les événements politiques et l'activité de certains hommes, il s'agit de savoir si son heure sonnera au chronomètre d'Hénauff — si la classe ouvrière s'engagera dans une bataille décisive, lorsque le parti d'Hénauff semblera définitivement écarté du pouvoir. Tout était clair en 1920, lorsque la classe ouvrière allemande s'opposa au putsch de von Kapp. Tout semblait clair en 1934, lorsque la grève générale du 12 février répliqua à la tentative fasciste du 6 février. Si tout est obscur et trouble, aujourd'hui, à qui la faute ? La grève générale pour Thorez contre de Gaulle... pour Moscou contre Washington... on ne s'y engagerait pas sans répugnance !

Surtout, que le même Hénauff a donné, en ce même congrès, une preuve nouvelle de l'honnêteté de ses appréciations sur les événements et sur les hommes. Quand on respecte assez peu ses auditeurs (militants des organisations syndicales), pour traiter les dirigeants de la Confédération nationale du Travail, *« de canailles et d'espions à la solde de Franco »* (!?) on est mal qualifié pour se poser en guide de la classe ouvrière française...

\*\*

## LA FORMATION PRE-MILITAIRE OBLIGATOIRE ET LE SYNDICAT DES INSTITUTEURS

Le Congrès des Jeunesses socialistes, qui s'est tenu les 5, 6 et 7 avril, entre autres résolutions intéressantes (sur lesquelles il conviendra peut-être de revenir, alors que les Jeunesses socialistes sont exclues du parti) s'est prononcé contre la *formation pré-militaire obligatoire*. Tout en demandant le développement des institutions de jeunes, l'équipement sportif du pays, les J.S. veulent arracher les jeunes à la mainmise de l'état-major et s'opposent à *« l'intoxication patriotarde et militariste développée au sein de cette fameuse formation pré-militaire. Les deux premières années sont placées sous le contrôle de l'Education nationale, mais de plus en plus l'E.M. cherche à les pénétrer. La formation civique et physique du jeune travailleur ne se fait*

*pas dans le cadre d'une institution unique d'un Etat encore au service de la bourgeoisie, à moins que l'on ne veuille aboutir à la jeunesse unique. »* (1).

C'est bien à cela que l'on veut aboutir, en distribuant les crédits de la formation pré-militaire à des organisations aussi neutres... que l'Union de la Jeunesse française et l'Union des Femmes de France. Ce qui explique, outre les raisons budgétaires, que l'Assemblée nationale ait bloqué le crédit de 100 millions de la formation pré-militaire. Ce qui explique encore que les communistes se soient opposés à cette réduction. Ce qui explique aussi que Labrunie — l'un des meneurs de la fraction communiste de l'Enseignement — appelle *« tous les instituteurs, tous les amis de l'école, tous les amis de la jeunesse, tous les démocrates »* à dénoncer ce blocage *« réactionnaire »* (sic !).

Ce que l'on digère mal, c'est que l'article de Labrunie ait paru, en leader, dans *L'Ecole libératrice* (n° du 10 mai 1947), dans l'organe du S.N. des instituteurs, autrefois à la pointe du combat contre la guerre et le totalitarisme. Labrunie parle-t-il au nom du bureau du S.N. ? Ce serait régulier, le congrès du S.N. ayant voté, à une légère majorité, pour la préparation militaire. Mais pourquoi diable se vautrer dans le mensonge et la calomnie pour justifier la proscription de certains anciens du S.N. ? A lire Labrunie, on comprend la nécessité d'une rupture avec le passé. Car il est encore des militants qui n'accepteraient pas de se renier, jusqu'au déshonneur !

\*\*

## POUR LA DEMOCRATIE SYNDICALE

Mais le vieil esprit du S.N. des instituteurs n'est pas mort. Il existe encore, chez ces camarades de province aussi fermes dans leurs idées, que timides dans les assemblées et congrès. Il existe encore, chez les instituteurs de la Seine.

Nous en trouvons une preuve nouvelle dans l'ordre du jour voté par le Conseil syndical de la section de la Seine, en sa séance du 17 mai 1947 et que nous reproduisons ici :

*Le Conseil syndical regrette les incidents qui se sont produits au cours de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai : agressions contre les vendeurs de journaux ouvriers (Le Libérateur, Front Ouvrier) et les distributeurs de tracts, jeunes socialistes en particulier, en faveur des grévistes de chez Renault. Il estime qu'au cours des manifestations de la classe ouvrière, toutes les tendances prolétariennes doivent pouvoir apparaître et vendre leur presse sans être en butte aux provocations et aux violences physiques, et que le service d'ordre doit être chargé d'éviter les incidents et non de les créer ou de les favoriser.*

Cet ordre du jour, présenté par notre camarade Gallienne de *L'Ecole émancipée*, a été voté par 18 voix contre 11. Les opposants sont naturellement stalinien. Mais la majorité ne compte que quelques amis de tendance de Gallienne. Les autres n'approuvent sans doute pas les idées de *L'Ecole émancipée*, du *Libérateur* et de *Front ouvrier*, quand ils ne les ignorent pas. Mais ils prennent au sérieux la démocratie syndicale, et ils la défendent avec un désintéressement qui les honore.

\*\*

## LES ELECTIONS DE LA SECURITE SOCIALE

Les résultats des élections aux Conseils des caisses de la Sécurité sociale ont été largement commentés dans la presse (voir *Faits et Documents*). On ne peut nier le succès moral incontestable de la Confédération des travailleurs chrétiens, pas plus que l'échec relatif de la C.G.T. Celle-ci a obtenu 3.280.183 voix, alors qu'elle prétend parler au nom de 6 millions de syndiqués — et une importante fraction de ses électeurs a marqué sa défiance à l'égard des leaders, en les radiant des listes. Sur 7.749.858 travailleurs inscrits à la Sécurité sociale, 4.215.757 ont voté contre la C.G.T. ou ont refusé de voter pour elle. On pourrait conclure que la majorité de la classe ouvrière n'a pas confiance en son organisation de classe.

(1) *La Pensée socialiste*, mai 1947.

# AMIS DISPARUS



## J. BALDACCI

C'est en septembre 1945 que nous apprenions la mort subite de notre ami Baldacci, qui fut, pendant si longtemps, l'éloquent animateur des instituteurs syndicalistes de la Loire.

« L'équipe de la Loire » ! Les jeunes ignorent, sans doute, l'influence déterminante qu'elle exerça dans le Syndicat national où elle avait abouti, intacte et solide, venue de la vieille Fédération de l'Enseignement, après une courte étape dans l'autonomie. C'est en 1929 que l'on entendit, pour la première fois, dans un congrès du S.N., l'éloquence directe, drue et chaleureuse de Baldacci. L'équipe avait pris sa place. Le syndicalisme, qui s'essayait encore timidement, dans le vaste groupement mal dégagé de l'officiel amicalisme, parlait désormais en guide fraternel et dominait tous les débats : qu'il s'agisse de l'action corporative, du redressement de la C.G.T., de l'unité syndicale, de la défense de la paix...

Baldacci, un an après, entra au bureau du S.N. Belle victoire pour le syndicalisme ! Mais l'équipe de la Loire, unie jusque-là comme une véritable famille, connut la lassitude qui atteint, quelque jour, ceux qui ont trop pensé et vécu par et pour le groupe...

Baldacci était trop loyal pour marchander sa confiance et son amitié à ses nouveaux compagnons du bureau parisien, trop loyal aussi et trop pur pour s'habituer aux petites habiletés des grands états-majors. La maladie l'éloigna bientôt de ses fonctions nationales. Il revint chez lui, reprit du service, pendant quelque temps, comme secrétaire général de la section de la Loire, et eut la fierté, en 1937, d'obtenir une déclaration de l'inspecteur d'Académie, publiée au bulletin officiel, condamnant formellement toute recommandation politique. (Initiative qui scandalisa — et pour cause ! — les élus de gauche et d'extrême gauche de son département !)

Puis ce fut la retraite (1) (il n'avait jamais cessé de faire la classe)... et la guerre. Il fut, tout naturellement, opposé à Vichy et au national-socialisme... sans éprouver, pour cela, le besoin de renier ses idées et ses amitiés.

C'était chez lui, parmi les siens, qu'il fallait le voir et l'entendre, pour apprécier le rayonnement de cette personnalité robuste et de sa haute probité. Le syndicalisme des instituteurs tient trop au terroir, pour qu'on puisse le comprendre et le juger, si l'on ne se promène pas en province, loin de l'agitation trop souvent artificielle de nos milieux parisiens. J'ai milité pendant de longues années aux côtés de Baldacci, comme de Rollo. Je ne les ai vraiment connus, l'un et l'autre, que lorsque je me suis assis à leur table, que je me suis apaisé dans leur atmosphère familiale, où la cordialité s'alliait à une émouvante dignité.

(1) Baldacci avait admirablement appliqué la morale du « Refus de parvenir », avait fait sauter toutes ses promotions, avait toujours refusé directions, honneurs et rubans.

Baldacci nous avait gardé toute son amitié... et cela nous suffisait. Cela nous consolait du « poncepilatisme » prudent, avisé et écœurant de pas mal d'autres. Mais quel regret l'on éprouve, lorsqu'on rencontre tant de visages fermés, aux yeux fuyants, de ne plus retrouver son image dans le regard clair et ferme que Baldacci posait sur les choses et sur les hommes ! — R. H.

## FRITZ BRUPBACHER

Fritz Brupbacher, le correspondant pour la Suisse de la Vie ouvrière d'avant 1914, comme de la Révolution prolétarienne ensuite, est mort le 31 décembre 1944, à Zurich.

Nous perdons avec lui non seulement un vieil ami, mais un camarade qui avait toujours eu la préoccupation de servir de lien entre révolutionnaires allemands et révolutionnaires français et d'aider à leur compréhension réciproque.

Cela depuis le jour où, jeune socialiste, il rendit visite à Kropotkine qui, cette année-là, passait ses vacances sur une plage bretonne. Ayant demandé quelques renseignements sur la première Internationale, il vit Kropotkine se tourner vers un monsieur âgé qui assistait à l'entretien : « A vous, Guillaume, de répondre. »

James Guillaume répondit de telle façon que naquit ce jour, entre le jeune socialiste suisse et le vieux militant de la 1<sup>re</sup> Internationale, une amitié qui devait survivre, malgré les désaccords, par delà la mort du père Guillaume.

Exclu du parti socialiste suisse, en 1913, Brupbacher avait exposé son point de vue dans une conférence que la Vie ouvrière avait publiée sous ce titre : « Social-démocrate et anarchiste. » Toute sa vie, il avait été attaché à réaliser cette synthèse. A ses yeux, le syndicalisme révolutionnaire était un effort dans le même sens.

Une grande crise secoua sa pensée à l'avènement de Hitler. Il regarda cet événement comme la faillite de tout ce qu'il avait cru jusqu'alors. Faillite du mouvement ouvrier allemand qu'il savait lent à se mouvoir mais en qui il avait confiance. Surtout faillite du marxisme. Il ne comprenait pas que sociaux-démocrates et communistes allemands n'aient pas tout tenté en 1933 pour briser Hitler et le national-socialisme.

Ses dix dernières années furent alourdies par ces pensées. Naturellement, il avait été exclu du parti communiste suisse. L'un de ses derniers gestes dans le parti avait été, au lendemain d'une élection où il avait été élu député, de remettre au parti ce mandat, en disant qu'il y avait sûrement quelqu'un plus convaincu que lui de l'action parlementaire pour le remplir.

Nous aurons l'occasion de reparler de lui. Sa veuve, notre amie Paulette Brupbacher, a dernièrement publié en allemand ses dernières œuvres. Elle prépare en outre un volume, en français cette fois, d'extraits de l'œuvre de notre ami. — P. M.

*Dunois n'est pas revenu des camps de concentration allemands, où il avait été expédié par la Gestapo comme responsable du Populaire clandestin.*

*A diverses reprises, Dunois avait collaboré à la Révolution prolétarienne sous le pseudonyme de Jean Leunois. Nous n'étions pas toujours d'accord, mais nous nous regardions toujours en camarades et en amis.*

*Pour moi, c'était un ami de vieille date. Ensemble, nous étions au congrès anarchiste d'Amsterdam, en 1907. La motion sur le syndicalisme que j'y défendis portait d'ailleurs le nom de motion Dunois. Cette motion, évoquée récemment par le Libertaire, et qui portait aussi les noms de Fuss, Nacht, Ziélinka, Fabbri et K. Walter.*

*Quelques années plus tard, Dunois, alors rédacteur parlementaire de la Bataille syndicaliste, se laissait fasciner par Jaurès et ralliait le parti socialiste. Instable ? Non pas. A la recherche d'un mouvement cohérent et puissant. L'impuissance de l'anarchisme à se donner une organisation ; les crises internes du syndicalisme qu'il avait eu sous les yeux à la Bataille syndicaliste l'avaient aiguillé vers le socialisme. Mais quand arriva août 1914, l'internationalisme qu'il était resté regimba. C'est lui qui republia en brochure Au-dessus de la mêlée de Romain Rolland. Plus tard, il était de ceux qui fondaient le parti communiste. Il en fut exclu naturellement. Il était retourné au parti socialiste. Là, tout ne lui paraissait pas fameux. Il semble qu'il ait eu, sinon la nostalgie des communistes, au moins le désir d'autre chose que la cuisine socialiste.*

*Il aurait pu rendre encore au mouvement de grands services. Dommage qu'il ne se soit pas attaché, de préférence il y a vingt ans, à une œuvre d'historien socialiste pour laquelle ses études et sa largeur de vues le destinaient. La dernière fois où je le vis, c'était aux Archives, où j'étais passé le prendre, un mois avant sa deuxième arrestation. Je pense qu'il a poursuivi son travail de propagande sans se faire d'illusions sur les risques qu'il courait. Peut-être même avec une certaine fierté de jouer sa vie.*

## LÉON CLÉMENT

*Clément n'était qu'un ami de la Révolution prolétarienne. Il n'y avait pas collaboré. Il nous avait promis depuis le début toute une série de petites études sur les vestiges révolutionnaires de Paris. Il devait toujours s'y mettre. Il sera parti sans l'avoir fait.*

*On se souvient encore de l'étude sur les groupes de pupilles qu'il avait donnée à la revue, la Vie ouvrière. Il y avait résumé son expérience des groupes d'enfants qu'il avait formés sous l'égide de l'Union des Syndicats de la Seine. On se souvient aussi du journal pour enfants, Les Petits Bonshommes, qu'il mit en train.*

*Il avait été l'un des signataires de l'affiche Aux Conscrits de 1905, qui fut la première affirmation des camarades qui devaient en sortant de Clairvaux fonder la Guerre sociale. Clément, dans le groupe des condamnés à six mois, avait fait son temps de prison à la Santé.*

*Architecte, il avait été des premiers fondateurs de l'U.S.T.I.C.A. Dans la dernière partie de sa vie, il ne militait plus guère que dans les milieux de coopérateurs.*

*Avec lui a disparu un homme qui avait vécu de multiples expériences et qui gardait confiance dans le mouvement ouvrier. — P. M.*

## FAITS ET DOCUMENTS

### LES FAITS DU MOIS

**JEUDI 1<sup>er</sup> MAI.** — Défilé du 1<sup>er</sup> mai de la République à la Concorde. Discours d'Hénaff, Thorez, Frachon et Daniel Mayer.

**Angleterre.** — Le gouvernement travailliste décide la nationalisation des industries lourdes.

**VENDREDI 2 MAI.** — Ramadier pose la question de confiance sur le maintien de la politique de baisse.

— Par 11.354 voix contre 8.015, les ouvriers de Renault décident la continuation de la grève.

**SAMEDI 3 MAI.** — Angleterre. — Fin de la grève des dockers londoniens.

**Amérique.** — Fin de la grève des téléphones de Chicago.

**Italie.** — Grève générale d'une journée, pour protester contre les attentats de Sicile.

**DIMANCHE 4 MAI.** — Par 360 voix contre 186 communistes et 62 abstentions de droite, l'Assemblée vote la confiance au gouvernement. Les ministres communistes sont « démissionnés ».

— Le bureau de la C.G.T. se prononce pour la prime à la production et au rendement, et pour la politique de baisse des prix.

**MARDI 6 MAI.** — Le Conseil national S.F.I.O. par 2.529 voix contre 2.125, se prononce pour le maintien du gouvernement Ramadier, sans les communistes.

**MERCREDI 7 MAI.** — Espagne. — Depuis le 1<sup>er</sup> mai, de graves mouvements de grève ont éclaté à Bilbao.

**VENDREDI 9 MAI.** — Par 12.075 voix contre 6.866, les ouvriers de Renault votent la reprise du travail, à la suite de l'octroi d'une prime horaire de 3 francs.

**Allemagne.** — Grève générale à Hambourg.

**SAMEDI 10 MAI.** — Le gouvernement décide la dissolution du mouvement de « Rénovation malgache ».

**MARDI 13 MAI.** — Italie. — Démission du gouvernement de Gasperi.

**MERCREDI 14 MAI.** — Grève dans les Grands Moulins de Corbeil et de la région parisienne. Le gouvernement décide la réquisition des moulins.

**JEUDI 15 MAI.** — Congrès de la Fédération de l'éducation nationale.

**VENDREDI 16 MAI.** — Congrès de l'Union des syndicats de la région parisienne.

**Angleterre.** — Conférence des Trade-Unions.

**LUNDI 19 MAI.** — Grève de vingt-quatre heures des dockers des ports français.

— Grand meeting, au Vélodrome d'Hiver, des commerçants, qui décident, pour le 4 juin, une grève contre le « dirigisme ».

**MARDI 20 MAI.** — Violentes manifestations, à Dijon, contre le contrôle économique.

**MERCREDI 21 MAI.** — Violentes manifestations, à Lyon, provoquées par le rationnement du pain.

**JEUDI 22 MAI.** — Décisions du gouvernement : minimum vital à 7.000 francs ; abatement pour l'impôt sur les salaires à 84.000 francs.

**SAMEDI 24 MAI.** — Le Comité national de l'éclairage et du gaz décide la grève perlée et une interruption de travail, le 28 mai. En réponse, le gouvernement décide la réquisition du personnel.

— Le congrès de la Confédération française des travailleurs chrétiens supprime des statuts de l'organisation toute référence à la religion catholique.

**LUNDI 26 MAI.** — Angleterre. — Ouverture du Congrès du Labour Party ; par 2.330.000 voix contre 571.000, il se prononce en faveur de la conscription.

**MARDI 27 MAI.** — Le gouvernement et la Fédération de l'éclairage se mettent d'accord pour la désignation d'un arbitre.

**Angleterre.** — Le Comité exécutif du Labour Party est réélu sans changements.

**MERCREDI 28 MAI.** — Gustave Roussy, recteur de l'Université de Paris, suspendu de ses fonctions pour trafic frauduleux.

— Grèves perlées dans plusieurs usines métallurgiques.

— Le bureau de la Fédération des mineurs demande au gouvernement d'examiner d'urgence ses revendications.

**SAMEDI 31 MAI.** — Abd el Krim s'installe au Caire.

**Hongrie.** — Installation d'un nouveau gouvernement imposé par les Russes.

## RESULTATS DES ELECTIONS A LA SECURITE SOCIALE

Il n'a fallu qu'un mois au ministère du Travail pour publier les résultats des élections du 25 avril aux caisses de Sécurité sociale. Voici ces résultats pour les cent vingt-quatre caisses de Sécurité sociale et les cent onze caisses d'allocations familiales :

SECURITE SOCIALE (inscrits : 7.749.858 ; votants : 5.790.148)			
	VOIX	%	SIEGES
C.G.T. ....	3.280.183	59,27 %	1.384
C.F.T.C. ....	1.458.475	26,36 %	613
Mutualité ..	507.599	9,17 %	144
Listes familiales ..	287.973	5,20 %	79

ALLOCATIONS FAMILIALES (inscrits : 1.594.173 ; votants : 1.137.554)			
	VOIX	%	SIEGES
C.G.T. ....	658.980	61,88 %	909
C.F.T.C. ....	286.123	25,00 %	316
Mutualité ..	123.993	11,66 %	90
Listes familiales ..	15.583	1,46 %	23

### L'ORGANISATION DES CLASSES MOYENNES

On a beaucoup parlé, ces temps-ci, de l'organisation que viennent de former les classes moyennes. Un comité national de liaison a été constitué en mars dernier.

Voici les organisations signataires du protocole :

Confédération générale des Cadres : M. Millet et M. Fournis.

Ingénieurs, Cadres et Techniciens C.F.T.C. : M. Escher-Desrivières et M. Bohn.

Comité de Défense des Cadres : M. Argant.

Fédération nationale des Travailleurs indépendants : Docteur Renaudeau.

Confédération des Petites et Moyennes Entreprises : M. Gingembre.

Confédération des Travailleurs intellectuels : M. Sainte-Lagüe et M. Wolff.

Centre interconfédéral de l'Artisanat : M. Stephanel et M. Marant.

Associations et syndicats de : Médecins, Experts (Comptables, Chimistes, etc.), Chirurgiens-dentistes, Pharmaciens, Architectes, Avocats, Vétérinaires : Docteur Quivy, M<sup>e</sup> Delmont, M. Vivier, docteur Brévet.

Association des Femmes chefs d'entreprises : Mme Foinant.

Comité central des Classes moyennes : M. Lefaurichon.

Office général du Bâtiment et des Travaux publics : M. Béguin

### A PROPOS DU VIET-NAM

Nous croyons utile de reproduire, d'après la revue américaine « Politics » (mars-avril 1947), cette lettre de Victor Serge, écrite à propos d'un article publié par « Politics ». Serge exprime une opinion qui ne doit pas être étouffée, même et surtout si elle est discutable :

J'ai lu avec intérêt l'article de G. Padmore sur le Viet-Nam. Mais j'ai été surpris que l'auteur, un vieux militant de l'I.L.P., ait omis de nous apprendre un point capital : le fait qu'Ho Chi Minh, le leader vietnamien, est communiste (je l'ai même vu identifié avec Nguyễn Ai Quôc, que j'ai connu à Moscou). G. Padmore mentionne seulement, dans les termes les plus vagues, les rapports d'Ho Chi Minh avec Moscou.

Comme communiste, Ho Chi Minh gouverne au nom du Kremlin. Cela signifie qu'il suit une politique de persécution, sinon d'extermination, des trotskystes, des socialistes et autres révolutionnaires indépendants. Cela signifie que « l'émancipation nationale de l'Indochine » est véritablement l'établissement d'un régime totalitaire et que les événements sanglants de l'heure actuelle ne sont qu'une phase de la campagne mondiale dirigée par une puissance qui ne se soucie en rien du bien-être et de la liberté des Annamites. Et cela nous pose à tous — libéraux, socialistes, révolutionnaires — cette question : Sympathiserons-nous avec des révoltes coloniales quand leur sens réel est l'expansion du totalitarisme ? ...Quiconque a étudié le système totalitaire sait que le

fédéralisme soviétique est un mensonge cimenté de sang, que le personnel de tous les gouvernements « fédérés » d'Asie centrale, le Caucase et l'Extrême-Orient ont été épurés sur ordre de Moscou, avec de nombreuses exécutions chaque fois ; que les indigènes ont été décimés par des déportations en masse ; que pas moins de cinq républiques nationales ont été liquidées ; et que presque tous les vieux bolcheviks ont été fusillés (en Géorgie : Budu Mdavi, Okudjava, Kavtaradzé ; en Asie centrale : Faycoulla Khodjaev). Le Journal menchevik de New-York a publié un émouvant rapport sur la tragédie, pendant la guerre, du peuple kalmouk.

N'est-il pas grand temps, pour ceux qui s'intéressent à la liberté et aux droits humains les plus élémentaires, de clarifier leur attitude en face du problème posé par de tels faits ?

### LES COMMUNISTES ITALIENS ET LA RELIGION D'ETAT

Donnons l'essentiel d'un article de Charles Dumas (« Populaire », 4 avril) sur l'acceptation par les communistes italiens de l'intégration des accords de Latran dans la Constitution italienne :

Les accords de Latran ! Cela remonte à Mussolini et l'arrangement conclu alors entre le Vatican et le Duce fit quelque bruit dans le monde.

C'est ce traité ou ce concordat, si l'on préfère, dont le parti démocrate-chrétien demandait l'intégration dans la Constitution même de l'Italie. Si exorbitante qu'elle fut, la prétention trouva à la Chambre une majorité pour l'approuver. Et cette majorité comprenait les démocrates-chrétiens, le parti néo-fasciste de l'« Uomo qualunque » et l'unanimité du parti communiste. En face, les deux fractions du parti socialiste s'opposaient farouchement au vote.

Pour expliquer l'étonnante attitude des communistes italiens, Togliatti déclarait : « Nous avons beaucoup de catholiques dans nos rangs et nous n'avons pas voulu les mécontenter. » On peut aller fort loin avec une telle doctrine.

...L'Eglise n'avait pas donné pour rien son succès au dictateur. Une des premières choses qu'elle avait obtenues, c'était le contrôle de toute la jeunesse. L'article 26 du traité s'exprime ainsi : *L'Italie considère comme le fondement et le couronnement de l'instruction publique l'enseignement de la doctrine chrétienne selon la forme reçue par la tradition catholique.*

Elle avait ensuite exigé d'être reconnue comme religion d'Etat. L'Italie reconnaît que la religion catholique, apostolique et romaine est la seule religion d'Etat. Ajoutons que le mariage religieux comporte, d'après cet accord, des effets civils et que ce sont les tribunaux ecclésiastiques qui jugent des cas de nullité et accordent les dispenses.

C'est cela que le parti communiste italien a voté à l'unanimité.

### LA C.F.T.C. MODIFIE SES STATUTS

Deux discussions importantes ont marqué le dernier Congrès de la Confédération française des travailleurs chrétiens. L'une sur sa structure interne et le rôle de ses fédérations. L'autre tendant à supprimer de ses statuts les références à la religion catholique. Toute référence n'est pas supprimée, mais un premier pas est fait. « Le Monde » (27 mai) relate ainsi l'événement :

Le fait le plus important de ce vingt-troisième Congrès restera, à coup sûr, la modification apportée aux statuts. Le Congrès a, en effet, décidé que, tout en continuant « à se réclamer et à s'inspirer dans son action des principes de la morale chrétienne », la Confédération, tenant compte de l'adhésion à la centrale chrétienne de nombreux travailleurs appartenant à diverses confessions, supprimera de ses statuts « les références à la religion catholique, notamment à l'encyclique *rerum novarum*, inscrites à l'article premier de sa charte actuelle ».

L'article premier était rédigé ainsi :

*La Confédération entend s'inspirer dans son action de la doctrine sociale définie dans l'encyclique Rerum novarum.*

Désormais, le nouvel article porte :

*La Confédération se réclame et s'inspire dans son action des principes de la morale chrétienne...*

M. Gaston Tessier, secrétaire général de la Confédération française des travailleurs chrétiens, à qui nous avons demandé quelle était la portée de ces modifications, nous répond : « Nous avons voulu éviter la confusion de notre mouvement, qui a un but uniquement temporel, avec les mouvements d'action catholiques, qui touchent le domaine spirituel. Si notre Confédération groupe une grande majorité de catholiques, elle réunit également des protestants, des israélites, des musulmans et des athées. Notre mission est d'accepter dans nos rangs toutes les personnes qui se réclament de la morale chrétienne, catholique, protestante ou non. »

du Perreux. Voici les principales raisons données à l'appui de sa demande :

Le pacte du Perreux, c'est le texte par lequel les syndicalistes tendance Jouhaux se réconciliaient avec les syndicalistes tendance Frachon, pour refaire l'unité brisée en septembre 1939 lors du pacte germano-soviétique, par l'exclusion des communistes qui n'avaient pas voulu désavouer le pacte.

Ainsi le pacte du Perreux (1943) annulait le pacte germano-soviétique (1939) et tout ce qui avait suivi. Si extraordinaire que la chose puisse paraître, le pacte du Perreux n'a jamais, à notre connaissance, été publié intégralement. Ce que Bothereau en a donné dans sa petite histoire du syndicalisme ne semble pas être complet. Fait plus extraordinaire encore : les rapports publiés par la C.G.T. avant le congrès d'avril 1946 ne donnent pas le texte de réunification. On comprend bien pourquoi : si on l'avait publié, il fallait aussi mentionner dans le détail les événements de septembre 1939 à mai 1940. Il est facile de concevoir que certains n'y tenaient guère ! Ils ont imposé le silence ; les autres se sont tus.

Mais dans quelle mesure ce pacte, conclu par des hommes sans mandat, lie-t-il ceux au nom de qui ils prétendaient parler ? C'est une question qu'on se pose, à la base, avec une insistance telle que les colonnes de « Force Ouvrière » ont dû s'ouvrir à une protestation courageuse, celle de notre camarade Bayaert, secrétaire général de l'Union départementale du Nord, qui n'a pas hésité à « poser le problème des conditions dans lesquelles s'est reconstituée l'unité syndicale sous l'occupation ». Car, ajoute-t-il, « on ne nous a jamais demandé de renier la décision de la majorité du bureau confédéral, en 1939, qui désapprouvait le pacte germano-soviétique », et il en appelle à Bothereau et à Saillant. De son côté, Guilloton, de l'Union locale de Lille, exprime l'avis d'un camarade qui ne rougit pas d'avoir été munichois...

On est en plein brouillard !

Mais s'il est vrai qu'au Perreux il a été admis que toute autre considération s'effaçait devant une préoccupation politique, c'est ce jour-là qu'une hypothèque a été posée sur le syndicalisme. C'est ce jour-là qu'un malentendu tragique a commencé à s'élever.

## **LE MOUVEMENT DE L'ENFANCE OUVRIERE**

Les anciens Faucons rouges se groupent aujourd'hui dans le Mouvement de l'enfance ouvrière. Dans leur manifeste, ils se montrent fidèles au vrai socialisme, à celui qui veut former des hommes et non des partisans, des bureaucrates et des électeurs. (Siège du Mouvement et de son bulletin, « L'Aide » : 9, rue Victor-Massé, Paris-IX<sup>e</sup>.)

Il ne s'agit pas pour nous de faire une éducation politique. L'éducation socialiste dont se réclame le M. E. O. ne saurait être une formation de l'individu, en vue de l'adhésion à un parti politique quelconque, à coups de formules, de symboles, d'affirmations distribuées par les adultes à des jeunes passifs et soumis. Mais plutôt elle est éducation active, elle aide l'enfant à prendre conscience de lui-même, à se libérer des entraves de la société actuelle pour lui permettre le développement complet de sa personnalité. Elle est réaliste, elle met l'enfant en face des réalités de la société dans laquelle il vit et le prépare à prendre sa place dans une société socialiste, en le faisant vivre dans nos communautés d'enfants, où se mettent en pratique l'amitié et la solidarité.

...Une caractéristique de notre mouvement est la fonction de compagnon. Le compagnon est l'entraîneur de l'équipe, il est élu par ses camarades pour faire régner, au sein de l'équipe, la discipline, l'entente, la bonne humeur, sans que cette fonction lui confère une supériorité quelconque vis-à-vis de ses camarades.

...Notre éducation est une éducation réaliste. Nous voulons que s'établissent entre les êtres des rapports simples et normaux dès le plus jeune âge. L'éducation dans la famille et à l'école crée actuellement chez les enfants une fausse pudeur, plus tard une curiosité et même un vice : c'est pour lutter contre cela que nous habitons les Faucons à une mixité totale. Nous croyons nécessaire de maintenir une égalité entre les deux sexes, chacun apportant à l'autre ses qualités propres.

...Le résultat de notre éducation conduit forcément l'enfant à considérer tous les individus égaux, quelle que soit leur nationalité ou leur race. Notre solidarité ne se borne pas aux membres de notre organisation ; elle s'étend à la classe ouvrière dans tous les pays.

# **ENTRE NOUS**

— Camarade qui as reçu deux numéros de la R.P., parce qu'un de tes amis nous avait donné ton adresse, tu es maintenant fixé. Si la revue t'intéresse, abonne-toi tout de suite et fais-nous part de tes impressions.

Le service aux « possibles » est arrêté après l'envoi de deux numéros.

\*\*

Tel que nous l'appliquions autrefois, le système des « possibles », avec lettres d'avis avant l'envoi des numéros et recouvrement ensuite de l'abonnement par la poste, était trop coûteux.

De plus, il entraînait un trop gros travail d'administration.

Nous sommes forcés d'y renoncer.

Mais nous ne renonçons pas pour cela à la chasse aux abonnés.

\*\*

Nos amis doivent regarder autour d'eux quels sont les abonnés possibles. Ils verront qu'on peut les diviser en deux catégories : ceux à qui tout de suite ils peuvent demander le prix de l'abonnement et ceux qu'ils n'ont pas la possibilité de voir ou à qui la demande directe est difficile ; à ces derniers, seulement, nous ferons l'envoi de deux numéros.

La première catégorie est importante. Tel camarade parisien nous avait dit : « Je compte faire quinze abonnés. » Nous sommes sûrs qu'il les fera. Mais qu'il ne renvoie pas au lendemain. Qu'il surmonte surtout la crainte de paraître en teneur.

Tapez, mes amis, tapez fort et de tous côtés. Surtout n'oubliez pas, les Parisiens, de passer vite rue de Tracy, verser votre récolte, les provinciaux, d'envoyer de grandes lettres.

Finidori trouve que les visites à la permanence sont trop rares et que le courrier comporte plus de mandats que de lettres.

Il réclame des visites et des lettres.

Et des listes de « possibles ».

\*\*

De divers côtés, on demande : Où trouver la R.P. ?

Nous sommes bien embarrassés. Tous ceux qui désirent nous lire ne tiennent pas à s'abonner ou ne le peuvent pas. Il faut vendre au numéro. Déjà quelques dépôts existent chez quelques libraires. Trop peu.

Une camarade de Lille nous signale un kiosque qui vendrait volontiers la R.P., mais il faut passer par Hachette. Il ne peut afficher ni exposer aucun journal qui ne lui ait pas été envoyé par Hachette.

Nous allons étudier la question. On comprendra que nous ne nous risquons pas à une distribution trop aventureuse.

En attendant, que les camarades qui pourraient en vendre quelques exemplaires à l'atelier, au chantier, au magasin ou au bureau, sans oublier le groupe ou le syndicat s'enhardissent un peu !

\*\*

**LES ETUDES MATERIALISTES**  
de Robert Louzon, continuent de paraître, chaque mois.

Dans les n° VII et IX : une importante étude de Louzon sur la « hausse des prix et ses conséquences économiques et sociales ».

Dans le n° X (mai) : une intéressante étude de Pera sur les « activités improductrices et le rôle de l'intelligence dans la production ».

Pour recevoir les « Etudes matérialistes », envoyer sa souscription volontaire à Robert Louzon, avenue Fragonard, Cannes (Alpes-Maritimes). C.C. 325-86 Marseille.

\*\*

Louzon possède encore quelques exemplaires de son « Economie capitaliste ». (100 francs.)

# D'où vient l'argent ?

## RECETTES A FIN MAI

Abonnements (22.650+64.640) . . . . .	87.290 »
Souscriptions . . . . .	17.240 »
Vente « R.P. » . . . . .	3.756 »
Vente brochures « Où va la C.G.T. » . . . . .	2.900 »
Publicité . . . . .	1.200 »
<hr/>	
Recettes du mois . . . . .	112.386 »
Total à fin avril . . . . .	132.289 50
<hr/>	
Total à la fin mai . . . . .	244.675 50

## ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Marzet (Seine), 1.000 ; Giraud M. (Seine), 1.000 ; Estève R. (Gard), 1.000 ; Lebeau (Paris), 1.000 ; Cholin (Seine-et-Marne), 1.000 ; Depollier (Paris), 1.000 ; Organde M. (Ain), 1.000 ; Hubert L. (Seine), 1.000 ; Tarognat (Seine), 1.000 ; Delbès (Paris), 400 ; Garnier A. (Loire), 1.000 ; J. et G. Walusinski (Paris), 1.000 ; Bastin (Seine), 1.000 ; Périgeat (Paris), 300 ; Yvon (Seine), 800 ; Lorriot G. (Gironde), 1.000 ; Crespo (Alger), 1.000 ; Couic (Finistère), 300 ; Geslin (Seine), 300 ; Martin M. (Paris), 1.000 ; « In memoriam » Fritz Brupbacher, 5.550. — Total : 22.650 francs.

## SOUSCRIPTIONS

Guillare (Paris), 250 ; Zahm (Paris), 250 ; Laboureau (Seine), 25 ; J. Chevalier (Loire), 50 ; M.C. (Basses-Pyrénées), 250 ; Petit Em. (Paris), 250 ; Meyssonier G. (Côtes-du-Nord), 250 ; Hérard L. (Côte-d'Or), 150 ; Glodeau (Seine), 150 ; P. Deudon (Seine-et-Marne), 100 ; Ancely (Paris), 50 ; Michel Collinet (Paris), 250 ; Couraudan (Indre), 100 ; Autuche (Haute-Loire), 500 ; Maurel F. (B.-Alpes), 250 ; Loriot J. (Côte-d'Or), 250 ; Buren R. (Côte-d'Or), 250 ; J. Pelletier (Côte-d'Or), 300 ; Ligner (S.-et-O.), 20 ; J. Beucher (Maine-et-Loire), 50 ;

250 ; Toussy G. (Seine), 250 ; Marcel Mulet (Paris), 250 ; Anonyme (Maroc), 250 ; Audin R. (Seine), 750 ; F. Gouttenoire de Toury (A.-Maritimes), 250 ; Lacapère (S.-et-O.), 50 ; Chapotot R. (Paris), 50 ; Fraisse S. (Ardèche), 250 ; L. Estève (Aude), 50 ; A. Lemonnier (S.-et-O.), 250 ; Jacquet (Paris), 50 ; Bailot G. (Orne), 20 ; Lantheaume (Drôme), 50 ; Pujolle E. (Gironde), 250 ; Vidalenc G. (Paris), 150 ; Albaret R. (Oise), 250 ; Perrière Marie (Paris), 250 ; Kéraudy (Seine), 250 ; Meiller Fleury (Loire), 20 ; J. Prugnot (Seine), 250 ; Ruffin (Paris), 50 ; Loiseau Jean (Rhône), 250 ; En souvenir de Baldacci, 1.000 ; G. Brunel (Ardèche), 250 ; G. Simond (Rhône), 50 ; J. Rival (Loire), 50 ; A. Jouveshomme (P.-de-Dôme), 250 ; A. Cortel (Côte-d'Or), 350 ; E. Sauve (Dordogne), 250 ; P. Sirieux (Corrèze), 250 ; Mme Albenaque (Alger), 50 ; Antier (Maine-et-Loire), 50 ; R. Grimm (Moselle), 50 ; Mme Poiraudau (S.-et-O.), 100 ; L. Le Bot (Seine), 20 ; Culleron (Seine), 50 ; M. Martineau (Paris), 50 ; A. Maille (S.-et-O.), 50 ; J. Laplaud (Haute-Vienne), 20 ; E. Deloche (Seine), 50 ; R. Wipf (Paris), 150 ; R. Plassat (Seine), 50 ; M. Durand (Algérie), 250 ; Duchêne (Manche), 20 ; S. Lefèvre (Calvados), 250 ; M. Vassort (S.-et-O.), 250 ; M. Ducros (Paris), 250 ; Mest (Finistère), 150 ; L. Ardisson (Var), 100 ; Lucie Colliard (Seine), 50 ; R. Nouelle (S.-et-O.), 20 ; P. Roux (Rhône), 50 ; A. Husson (Paris), 250 ; Fradin (Paris), 50 ; L.D. (Paris), 50 ; F. Faure (Paris), 20 ; B. Barrère (Haute-Garonne), 50 ; M. Granier (Isère), 50 ; A. Acker (Paris), 250 ; M. Leblanc (Aisne), 250 ; E. Davoust (Seine), 200 ; A. Guillier (P.-de-Dôme), 20 ; Et. Barbu (Doubs), 50 ; Mersch (Seine), 250 ; A. Meunier (Seine), 250 ; G. Lapraz (Haute-Savoie), 50 ; F. Mauquen (Seine), 100 ; Mme Tollet (Paris), 100 ; Anonyme (Loire), 50 ; V. Jacquet (Haute-Garonne), 100 ; M. Vaillant (Paris), 250 ; N. Juliet (Paris), 315 ; G. Leroy (Paris), 250 ; Debord (Alger), 250 ; M.-J. Guy (Hérault), 120 ; L. Zakin (Paris), 50 ; M. Berthet (Alpes-Maritimes), 150 ; M. Lambert (Paris), 250 ; Van Zurk (Alpes-Maritimes), 250 ; Ménard (Loiret), 250 ; Charlotte Bonnin (Seine), 200. — Total : 17.240 francs.

# LA DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE ET SYNDICALE

Coopérative d'édition et de librairie

157, RUE DE VAUGIRARD, PARIS-XV<sup>e</sup>

Tél. SEGUR 89-81

Métro : Pasteur

C. C. P. PARIS 5450.00

## LES LIVRES DU MOIS :

### Economie

P. Nordée : <i>Le Chômage, problème politique</i> (2 vol.) . . . . .	390 fr.
Lewis Lorwin : <i>L'Heure du plan</i> . . . . .	245 »
Georges Friedmann : <i>Problèmes humains du machinisme industriel</i> . . . . .	230 »

### Politique

Kravchenko : <i>J'ai choisi la liberté</i> . . . . .	450 »
P. Louis : <i>La Puissance ouvrière</i> . . . . .	120 »

### Philosophie

P. Naville : <i>Les Conditions de la liberté</i> . . . . .	235 »
--	-------

### Littérature

Marcel Martinet : <i>Le Solitaire</i> . . . . .	120 »
Jean Prugnot : <i>Béton armé</i> . . . . .	125 »
René Bonnet : <i>A l'école de la vie</i> . . . . .	100 »
André Breton : <i>Les Manifestes du surréalisme</i> . . . . .	210 »
Victor Alba : <i>Insomnie espagnole</i> . . . . .	120 »

## Extrait de notre catalogue :

F. Pelloutier : <i>Histoire des Bourses du travail</i> . . . . .	120 »
Lissagaray : <i>Histoire de la Commune</i> . . . . .	300 »

Les œuvres de Marx, Engels, Lénine, Proudhon, Sorel, etc.

Notre Coopérative de librairie est spécialisée pour fournir toute la littérature du mouvement ouvrier, constituer des bibliothèques de syndicats ou de comités d'entreprise. Elle peut fournir également la littérature classique et moderne.

Demandez notre Catalogue général et notre Bulletin mensuel.

Un ancien parle aux jeunes  
syndiqués, sans galons... et  
les "moins jeunes"... et les  
anciens, même s'ils sont lé-  
gèrement galonnés, peuvent  
l'entendre...

**O U V A**  
**L A C. G. T. ?**

une brochure de Pierre MONATTE



**L'exemplaire : 10 francs**

En vente à la **Révolution Prolétarienne**  
14, rue de Tracy - PARIS (2<sup>e</sup>). Chèque postal : 734-99